



Photo Robert Nadeau, LA PRESSE

aujourd'hui

AU TRAVAIL

Contrôleur aérien, un métier passionnant

Denise Dubuc, contrôleur de l'air à la tour de Québec, qu'un voit à gauche, indique à Steve Décarie, qui vient la relever, où sont les avions dans le circuit. En même temps, le coordonnateur Christian Brabant (assis), lui donne un compte rendu des autres avions en mouvement dans la zone de l'aéroport. Vivre AUJOURD'HUI présente le contrôleur aérien au travail. Un métier passionnant.

— page E 1



PIERRE SAINT-GERMAIN
ENVOYE SPECIAL EN SUEDE

La Suède

La Suède vote dimanche. Notre envoyé spécial à Stockholm, Pierre Saint-Germain, dans un premier contact avec ce pays social-démocrate écrit que le coût de l'état-providence et la construction de centrales nucléaires sont les deux principales préoccupations des électeurs suédois. Le débat porte aussi sur la socialisation plus poussée d'une économie encore dominée à 90 pour cent par l'entreprise privée et, principalement sur le projet de "fonds de salariés".

— page F 1



Quand l'Alcan éternue... Rien ne va plus

Avec pour seule ressource deux industries, dont l'une a une nette avance sur l'autre, et qui monopolisent à elles seules toute l'économie d'une région aussi grande que la distance qui sépare Montréal de Trois-Rivières, le Saguenay-Lac Saint-Jean est coincé. Rien ne va plus lorsque ces deux industries ne fonctionnent pas normalement. Et c'est ce qui arrive. Abitibi-Price procède à des mises à pied depuis 1971 et en a fait pas moins de trois cette année alors que les syndicats de l'Alcan entrent dans leur quatrième mois de grève. Pourtant, chose étrange, ce n'est que tout récemment que l'activité économique de la région s'est ressentie de ces différents problèmes. C'est ce que Christiane Berthiaume explique dans une série de trois reportages dont le premier aujourd'hui révèle que le Saguenay-Lac Saint-Jean vit sa pire crise économique en 10 ans et que les gens commencent à peine à s'en apercevoir. Le réveil va être brutal.

— page A 8

la presse

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

MONTREAL
MERCREDI 15 SEPTEMBRE 1976,
92e ANNÉE, no 221.
172 PAGES, 12 CAHIERS

25 CENTS

Abitibi / Côte Nord 30c
ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$140

METEO

Nuageux avec averses, surtout en matinée.
Minimum: 14 Maximum: 22
Demain: Généralement ensoleillé
Détails à la page A 2

le monde

- Dès le début de sa nouvelle navette africaine, Henry Kissinger est accueilli à Dar-es-Salam par une mise en demeure du gouvernement tanzanien sur l'Afrique australe et une manifestation d'étudiants hostiles à sa politique.
- La télévision chinoise a diffusé des séquences sonores reproduisant les pleurs et les sanglots des gens qui se recueillent devant la dépouille de Mao Tsé-toung.
- Le Conseil de sécurité de l'ONU ajourne la question de la candidature du Vietnam, en espérant qu'après les élections présidentielles, l'opposition des Etats-Unis pourra être surmontée.

— pages F 1 et F 2

Esposito sur le banc

Phil Esposito, un des dieux lors de la bonne époque des Bruins du temps pas si lointain de la ligne Hodge-Cashman-Esposito et bien sûr du défenseur Bobby Orr, doit maintenant réchauffer le banc avec Equipe-Canada. Bien qu'il trouve difficile d'accepter une telle décision, Esposito croit toujours en ses possibilités mais doit se résigner à se contenter d'apprécier le va-et-vient du hockey. Car, comme il le dit, "I love hockey"... Mais le temps se fait vite, raconte Réjean Tremblay. Pendant ce temps, Pete Mahovich joue au "leader" beaucoup plus en paroles qu'en exploits!

— pages D 1 et D 2

SOMMAIRE

Arts et spectacles: E 14
Bandes dessinées: L 2
"BANK": H 7
Cinéma: E 16
Décès, naissances, etc.: H 23
Economie: G 1 à G 5 H 1
Etes-vous observateur?: L 2
Horoscope: L 2
Informations étrangères: F 1, F 2
Le bridge: L 4
Les échecs: L 4
Les maux de notre langue: E 7
Loisirs et récréation: L 3
Médecine d'aujourd'hui: E 4
Mon oeil sur Montréal: E 3
"Mot mystère": L 2
Mots croisés: H 15
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: H 6 à H 21
Radio et télévision: C 3
Sports: D 1 à D 18
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 9

Mackasey et Drury démissionnent

Sept nouveaux ministres et huit permutations

par Jean PELLETIER

OTTAWA — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau aura négocié jusqu'à la toute dernière minute le remaniement de son Cabinet. M. Bryce Mackasey n'ayant pas voulu quitter les ministères des Postes et de la Consommation à moins d'être promu ministre des Transports.

Devant l'obstination de M. Mackasey, le premier ministre s'est vu obligé d'accepter la démission de ce dernier et de nommer au ministère des Postes M. Jean Jacques Blais, député de Nipissing depuis 1972. Agé de 36 ans, M. Blais devient l'un des plus jeunes membres du Conseil des ministres.

Alors que M. Trudeau avait la réputation d'un premier ministre qui ne procédait jamais à des remaniements dits "de grande chirurgie", celui qu'il a annoncé hier soir a complètement changé l'image de son cabinet. Huit ministres ont changé de portefeuille, deux ministres d'Etat ont été nommés, sept députés d'arrière-ban-quettes sont entrés dans le Cabinet et trois anciens ministres, MM. Sharp, Drury et Mackasey sont re-devenus simples députés.

Allan MacEachan

La plus grande surprise est le passage de M. Allan J. MacEachan du secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures aux postes de président du Conseil privé de la reine au Canada et de leader de la Chambre. La surprise est d'autant plus grande que le successeur de M. MacEachan est M. Donald C. Jamieson qui occupait auparavant le poste de ministre de l'Industrie et du Commerce.

C'est M. Jean Chrétien qui succède à M. Jamieson laissant la présidence du Conseil du Trésor à M. Robert K. Andras jusqu'à maintenant titulaire du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

M. Jack Sidney Cullen, auparavant ministre du Revenu national, succède à M. Andras ce qui en soi constitue une promotion. Par ailleurs M. James Hugh Faulkner, secrétaire d'Etat depuis 1972, a subi une rétrogradation, la plus importante dans ce remaniement, en héritant du poste de ministre d'Etat chargé de la Science et de la Technologie, portefeuille que cumulait auparavant M. Charles Drury en plus du ministère des Travaux publics.

M. J. Judd Buchanan ancien ministre des Affaires indiennes et du Nord a été muté aux Travaux publics.

Voir CABINET, page A 6

• Le commentaire de Marcel Pepin en page A 2 et le bloc-notes de Marcel Adam en page A 4.



Charles DRURY
Démissionnaire



Bryce MACKASEY
Démissionnaire



Monique BEGIN
Revenu national



Jean-Jacques BLAIS
Postes



Iona CAMPAGNOLO
Ministre d'Etat



Francis FOX
Solliciteur général



John ROBERTS
Secrétaire d'Etat



Leonard MARCHAND
Ministre d'Etat



Tony ABBOTT
Consommations et Corporations

J'en veux pour mon argent

Entre le sel et la rouille

par Jeanne DESROCHERS

C'est une "grossière négligence", une "faute grave" pour un fabricant d'automobile de construire une voiture dont le métal est de piètre qualité.

Ça ne vient ni de moi, ni de Ralph Nader, ni de Philip Edmiston. Ça vient du juge Lande qui, à la Cour des petites créances, a condamné la compagnie Ford du Canada à rembourser \$297 à un propriétaire de Cougar, dont la voiture avait été attaquée par la rouille au point qu'il fut obligé de remplacer une aile.

Même si la garantie était expirée (la voiture avait roulé 24,000 milles en deux ans et demi) le juge Lande a décrété qu'une automobile, au Canada, doit être faite pour résister au sel, au calcium et aux intempéries de notre rude climat.

Je connais quelqu'un qui n'est pas juge, et qui juge encore plus sévèrement. "C'est honteux, dit-il, de ne pas forcer les fabricants à munir les voitures de fausses ailes de plastique qui coûteraient \$10 à installer et qui régèneraient une grosse partie du problème de la rouille, en protégeant le métal des petites pierres projetées par les roues."

Ce monsieur sait de quoi il parle. Il est gérant d'une entreprise spécialisée dans la prévention de la corrosion. Il peut toujours graisser le dessous de nos voitures dans tous les recoins. Mais il ne peut changer le design des ailes.

Il sait que les ailes de forme ronde, à l'ancienne, donnent moins prise aux saletés de la route. Et qu'une fausse aile de plastique, glissée entre la roue et l'aile allongée à la moderne, produit le même effet.

Mais voilà. Les fabricants d'automobiles veulent bien nous vendre des voitures par millions, mais pas les construire pour notre climat. Nous sommes une petite minorité, dans ce vaste monde, à rouler dans des conditions plus favorables au traineau et aux skis. Et nous ne sommes pas encore assez fins pour refuser l'accès de nos frontières et de nos bourses à ceux qui ne savent pas adapter leurs produits à nos besoins.

Ces gens-là ont un "nanane" qu'il nous faut absolument. Et nous le prenons sans condition, quitte à brailier deux ans après.

Ce n'est pas ça, un consommateur averti...

Un contrat et un miracle

Si nous savions un peu plus ce que c'est qu'un contrat, nous causerions un peu avec les gars à qui nous laissons \$150 ou \$200 pour qu'ils protègent notre voiture contre la rouille.

C'est ce que j'ai fait l'autre jour, deux ans trop tard. Je venais de lui demander un remboursement, puisque malgré sa garantie, j'avais moi aussi (ou plutôt ma voiture) une aile rouillée après deux ans d'usage.

J'ai obtenu un remboursement. Mais mieux encore, j'en ai appris un peu sur un processus que, sur la foi de la publicité des débuts, j'avais pris pour une formule-miracle.

"Nous aussi nous avons cru au miracle", me dit le gérant. Les premières années, nous n'avions jamais de plaintes. Mais nous en avons maintenant, parce que notre produit protège moins bien un

Voir ROUILLE, page A 6

Syndicats et syndiqués du Front commun pourraient écoper de \$13 millions d'amendes

Les syndicats et les employés du secteur public accusés d'avoir enfreint les lois 23 et 253 pourraient avoir à déboursier au moins \$12.8 millions et peut-être jusqu'à \$116.4 millions s'ils sont trouvés coupables

des 8,000 accusations portées contre eux à la suite des débrayages dans les écoles et les hôpitaux le printemps dernier. Selon Daniel L'HEUREUX, c'est surtout le secteur de l'éducation, représenté par

la CEQ et la CSN, qui est le plus touché, les amendes qu'il pourrait encourir s'élevant à \$107 millions. A noter cependant que les syndicats se défendent devant les tribunaux en présentant diverses requêtes

que la Couronne perçoit comme étant dilatoires, retardant ainsi l'issue des différentes causes. En cas d'incapacité de payer, la peine maximale de prison est de trois mois, mais le juge peut aussi ordonner la

saisie des biens du défendeur. Aucune des accusations n'a cependant été tranchée par la cour et il faudra probablement des années avant d'établir le bilan de ces amendes.

— page A 19

Le nouveau cabinet: la fin de l'ère Pearson et des points d'interrogation

OTTAWA — M. Pierre Elliott Trudeau a connu hier une dure journée.

Après des heures de négociations, ardues par moments, il a finalement dévoilé hier la composition de son nouveau cabinet qui consacre la fin de l'ère Pearson et ouvre la voie à une brochette de jeunes ministres à qui reviendra la lourde tâche de replâtrer l'image ternie des ministères.

Malgré une opération chirurgicale d'envergure, le premier ministre ne paraissait cependant pas emballé plus que de raison. Peut-être parce que le départ de vétérans comme MM. Mitchell Sharp, Charles Drury, Bryce Mackasey et Jean Marchand clôt une période à laquelle le premier ministre s'est davantage identifié lui-même qu'à celle qui s'ouvre devant lui.

Le nouveau cabinet fait une large place à des minorités négligées: les femmes, les Indiens, les Franco-Ontariens. Par contre, il réduit de trois à un le nombre de ministres représentant les anglophones québécois et accroît sensiblement la représentation de la Colombie-Britannique, où les libéraux sont en terrain fragile.

Dans tout ce branle-bas, le Québec ne gagne rien de spectaculaire, la présence de M. Jean Chrétien au ministère de l'Industrie et du Commerce annulant tout juste la perte de la présidence du Conseil du trésor. Les ministères des Finances et des Affaires extérieures restent encore aux mains du Canada anglais.

S'il y eut surprise, par contre, c'est au poste de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, où M. Allan MacEachen commençait à peine à contrôler les dossiers et à faire sa marque personnelle dans

VU D'OTTAWA

par Marcel Pénin

les capitales étrangères. L'arrivée de M. Donald Jamieson dans ce décor habituellement réservé aux vétérans du parti laisse plus d'un observateur perplexe, le ministre terre-neuvien étant certes connu pour sa bonne humeur et ses talents de vendeur, mais peu réputé en matière de politique étrangère.

Si M. Trudeau a décidé de confier à nouveau à M. MacEachen le soin de piloter en Chambre le programme législatif du gouvernement, face à une Opposition qui fourbit ses armes, c'est nettement à cause du danger que pressentent les ministères de perdre le contrôle des débats à un moment où leur popularité est en chute libre. En bon soldat, M. MacEachen a accepté de reprendre le collier, non sans maugréer, semble-t-il.

Il n'est pas aisé par contre de décoder, faute d'explications venant du premier ministre, l'orientation nouvelle que compte prendre ce nouveau cabinet à moitié transformé. De façon générale, les nouveaux ministres Marchand, John Roberts, Francis Fox, Monique Bégin, Iona Campagnolo et Jean-Jacques Blais sont connus pour leur loyauté au premier ministre et leur ardeur à défendre les thèses libérales. Mlle Bégin et M. Blais figurent en tête de liste des députés les plus partisans en Chambre, ce qui paraît bienvenu dans un cabinet plutôt

malhabile ces derniers temps à vendre l'impopulaire loi sur les contrôles économiques.

Le départ de M. Bryce Mackasey, qui aurait souhaité un ministère plus prestigieux, ouvre cependant une brèche dans la forteresse libérale déjà sérieusement ébranlée. Après le premier ministre, l'ancien ministre des Postes était peut-être la figure la plus populaire au sein du parti libéral, comme en fit foi l'ovation dont il fut l'objet au dernier congrès du parti, l'automne dernier.

On s'étonne d'autre part que le premier ministre ait gardé à son poste le ministre du Travail, M. John Munro, qui, en dépit d'efforts répétés, n'a pas réussi à gagner la confiance des milieux syndicaux au moment précis où le gouvernement tente désespérément de convaincre les syndicats de souscrire au programme de contrainte économique imposé l'automne dernier. C'est un secret de polichinelle que M. Munro se sent plus ou moins à l'aise dans cette fonction, alors que plusieurs députés auraient souhaité relever le défi.

Par contre, les Franco-Ontariens se réjouissent de la nomination de M. Jean-Jacques Blais grâce à laquelle le premier ministre corrige un déséquilibre qui les humiliait depuis 1968.

Le maintien d'autre part de M. Otto Lang dans ses fonctions équivaut à un nouvel endossement de sa politique inquiétante touchant la langue d'usage dans les communications aériennes. Si une mutation devait avoir valeur de symbole, c'eût été celle-là. M. Trudeau a préféré le statu quo, laissant la porte ouverte à toutes les spéculations quant à l'orientation de la politique gouvernementale.

Gilbert Paquette: il est temps de parler PQ: "une peur malade de faire peur au monde"

par Lysiane GAGNON

"La direction du Parti québécois doit donner un sérieux coup de barre. Autrement, le malaise qui existe au parti, et qui fait que de plus en plus de militants sont exaspérés, persistera et s'aggravera d'ici le congrès de février."

C'est ce qu'a affirmé hier à LA PRESSE le président de l'association péquist du comté de Rosemont, M. Gilbert Paquette, ex-conseiller au programme à l'exécutif national du parti et qui entend se porter candidat pour la deuxième fois dans Rosemont. M. Paquette, professeur à l'Université du Québec, est l'un des principaux militants de la régionale Montréal-centre, qui est généralement considérée comme l'aile gauche du PQ. Il estime que le temps est venu, pour ceux qui sont contre l'orientation qu'a prise le parti ces derniers temps, de "parler publiquement".

Le malaise, selon lui, gravite autour du style de leadership des Lévesque, Parizeau, Morin. Il s'agit, en substance, d'"une peur malade de faire peur au monde" qui se traduit par l'incapacité de "supporter la contradiction" même au sein du parti. Selon M. Paquette, le président du PQ, René Lévesque, s'isole de plus en plus, entouré de "yes-men" ou alors de gens qui sont à la direction depuis si longtemps qu'ils ont perdu contact avec la réalité du parti.

"Notre principal atout, pourtant, c'est à la fois le caractère démocratique des structures du parti, et puis le fait que notre programme présente un modèle de société différent. Mais les dirigeants s'abstiennent systématiquement d'en parler. Le

PQ, aujourd'hui, n'est qu'un parti un peu à la gauche du Parti libéral, toujours sur la clôture par peur de se mouiller."

A titre d'exemples, M. Paquette cite le combat des Gens de l'air (auquel le PQ refuse de participer), le fait que le PQ n'a pas profité de la négociation du secteur public pour mettre certains éléments de son programme en relief, la pédale douce qu'il met sur l'objectif de l'indépendance, le refus de toute contestation et la manie de voir des complots partout, qui selon lui sont illustrés par la crise du "Jour".

A son avis, le sentiment d'exaspération touche aussi "de plus en plus de militants modérés qui trouvent que le PQ est de moins en moins présent sur la scène politique". Il voit également "le danger que le parti vieillisse prématurément, et que les gens orientés socialement s'engagent en dehors du parti".

Sur l'histoire du "Budget de l'An I", M. Paquette apporte un autre son de cloche à celui de l'économiste-vedette du PQ, M. Jacques Parizeau, qui déclarait dans la PRESSE de samedi avoir démissionné de l'exécutif à l'été 1973 parce qu'il s'opposait à ce que ce budget soit présenté durant la campagne électorale.

"J'étais membre de l'exécutif à l'époque, dit-il, et je n'ai manqué aucune réunion. A son retour de vacances, M. Parizeau a remis, mais verbalement, sa démission sous le coup de l'émotion — parce qu'il avait eu vent de certaines remarques déplaisantes faites en son absence. Tout le monde a protesté, l'a supplié de ne pas démissionner, et à la réunion suivante de l'exécutif, il était là. Il n'a jamais, à ma connaissance, exprimé clairement ses réserves devant l'exécutif, pour cette décision de publier le budget durant la campagne électorale qui s'annonçait."

"S'il l'a fait, ça été en privé, à quelques individus, mais pas dans une réunion de l'exécutif. S'il avait décidé de s'opposer formellement à ce sujet, je ne sais pas s'il aurait réussi, mais je sais qu'il n'a pas essayé. Par ailleurs, lorsqu'il dit que les autres membres de l'exécutif l'ont laissé seul se faire accuser par les délégués au Conseil national après l'élection, c'est inexact. Je me rappelle que Guy Joron et moi avons endossé le blâme et déclaré à ce moment que nous étions tous d'accord, au début, pour faire la campagne sur le budget."

LA MÉTÉO

Un système frontal devrait se déplacer généralement vers le sud-est et provoquer un ennuage graduel du sud-ouest québécois, en fin de journée. Une fois ce système passé, le ciel se dégagera aujourd'hui en commençant par le nord-ouest et ce dégagement s'étendra à toutes les régions pour demain.

à Montréal

AUJOURD'HUI DEMAIN
Minimum: 14 Maximum: 22
Nuageux avec quelques averses Généralement ensoleillé

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	10	17	Dégagement	Géné. ensoleillé
Outaouais	14	22	Nua. et quelques averses	Géné. ensoleillé
Laurentides	14	22	Nua. et quelques averses	Géné. ensoleillé
Cantons de l'Est	14	22	Nua. et quelques averses	Géné. ensoleillé
Mauricie	12	19	Nua. et quelques averses	Géné. ensoleillé
Québec	12	19	Nua. et quelques averses	Géné. ensoleillé
Lac-Saint-Jean	10	17	Dégagement	Géné. ensoleillé
Rimouski	12	17	Nua. avec pluie pass.	Géné. ensoleillé
Gaspésie	12	17	Nua. avec pluie pass.	Géné. ensoleillé
Bas-Comeau	8	15	Nua. avec pluie pass.	Géné. ensoleillé
Sept-Îles	8	15	Nua. avec pluie pass.	Géné. ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui	Demain
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Ensoleillé
Alberta	Ensoleillé	Ensoleillé
Saskatchewan	Ensoleillé	Ensoleillé
Manitoba	Ensoleillé	Ensoleillé
Ontario	Averses	Ensoleillé
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Ensoleillé
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Ensoleillé
Ile-du-Prince-Édouard	Pluie	Ensoleillé
Terre-Neuve	Averses	Ensoleillé

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	19	31	Chicago	16	29	Nlle-Orléans	19	31
Washington	16	32	San Francisco	13	22	Miami	25	29
Boston	16	31						

vers les capitales

Amsterdam	15	Londres	13	Stockholm	19
Athènes	30	Le Caire	32	Sydney	13
Berlin	16	Lisbonne	22	Tokyo	25
Bruxelles	14	Madrid	19	Tunis	30
Casablanca	23	Moscou	22	Vienne	24
Genève	17	Paris	15	Varsovie	27
Hong Kong	27	Rome	36		

vers les plages

Acapulco	26	39	Bermudes	24	28	Nassau	23	31
Mexico	13	27	Barbade	15	30	Rio de Janeiro	26	32

Régime fiscal

Les provinces dénoncent unanimement le fédéral

TORONTO (PC) — Les ministres des Finances des provinces ont unanimement dénoncé, et avec vigueur hier à Toronto, le geste unilatéral d'Ottawa qui a retiré les garanties des recettes fiscales, contenues dans la loi Turner, par suite de la réforme du régime fiscal canadien.

Les représentants provinciaux, réunis dans un hôtel de la ville-reine, ont résolu de former un groupe d'étude où des spécialistes évalueront les mérites de chacune des deux méthodes de revenus des provinces, l'une dite "side-by-side", l'autre basée sur le taux d'élasticité du revenu personnel, mise de l'avant par Ottawa.

M. Raymond Garneau, ministre des Finances du Québec, a confié que l'on espère terminer ce travail avant la conférence des premiers ministres prévue pour les 1 et 2 octobre.

La décision-surprise du fédéral fait en sorte que les coffres des administrations provinciales seront privés d'environ un milliard de dollars, montant que plusieurs ministres des Finances craignent devoir aller chercher dans les goussets des contribuables.

La réunion d'hier avait été souhai-

tée par les premiers ministres provinciaux lors de leur rencontre, du mois dernier à Edmonton, en prévision du renouvellement prochain des accords fiscaux entre Ottawa et les provinces pour la période de 1977-82.

Il s'est agi, pour les ministres des Finances, de faire un autre pas vers un consensus ou un front commun vis-à-vis des visées du fédéral et d'en arriver à une meilleure compréhension des différentes formules de remplacement des arrangements fiscaux, formules préconisées par les provinces.

M. Garneau a expliqué que le prochain programme quinquennal ne devrait pas prévoir cette diminution d'un milliard de dollars des recettes des provinces.

Lors de l'adoption du nouveau régime fiscal canadien, en 1971, Ottawa avait assuré, par cette garantie contenue dans la loi, que les provinces qui font percevoir leurs revenus par le fédéral ne perdraient pas de recettes en vertu de la réforme fiscale.

Cette assurance vient d'être retirée par le ministre des Finances M. Donald Macdonald, parce qu'elle coûterait de plus en plus cher au gouvernement central.

ALLEZ-VOUS LIRE ENCORE LONGTEMPS COMME EN 4e ANNÉE?



Vous lisez comme ça, vous savez, et vous essayez de faire un travail d'homme avec des méthodes infantiles. Pas étonnant que vous soyez débordés!

• Vous lisez entre 150 et 350 mots par minute. Autrement dit, vous lisez un mot à la fois... comme en 4e année.

• Votre apprentissage de la lecture s'est arrêté là. Votre instituteur a vu que vous saviez reconnaître les mots en les prononçant et il vous a dit de lire pour vous.

• Vous l'avez fait. Ainsi, vous limitez votre vitesse de lecture à la vitesse à laquelle vous pouvez écouter les mots plutôt qu'à la vitesse à laquelle vous pouvez les voir.

• Lisez-vous tout ce que vous devez lire ou voulez lire? Aujourd'hui on demande à l'étudiant, au professionnel ou à l'homme d'affaires de lire au moins 20 fois plus qu'il y a dix ans. À la vitesse bloquée de votre 4e année, cela veut dire que vous avez besoin de 240 heures par jour pour le faire.

• Vous ne pouvez pas rallonger les jours mais vous pouvez multiplier votre vitesse de lecture par *4, 7 fois en huit semaines et en même temps augmenter votre rétention de *11.4% grâce à la LECTURE DYNAMIQUE.

• Pensez à ce que cela veut dire: vous pouvez lire un roman moyen en moins de deux heures, un magazine technique d'un bout à l'autre en 20 minutes; un rapport scientifique en 35 minutes; un article technique en moins de 5 minutes et cette annonce en 30 secondes.

• Bien sûr, cela paraît incroyable, c'est pourquoi nous garantissons notre produit par écrit.

• Venez à un séminaire d'initiation CETTE SEMAINE SEULEMENT À L'INSTITUT (METRO PEEL).

C'est gratuit et sans engagement. Vous y apprendrez comment accélérer votre vitesse de lecture, comment acquies une supériorité technique du point de vue de la MÉMOIRE, de la COMPRÉHENSION, de la CONCENTRATION et de la MÉTHODOLOGIE — Appeler Monique LAITHER (514) 844-1941 pour connaître les dates et les lieux.

*Moyenne calculée sur près d'un million de nos membres à vie depuis 1967.

Pour les horaires Hull, Ottawa, Québec, Saint-Jean, Sherbrooke, Trois-Rivières, Lével, ou programmes anglophones. Appelez les frais (514) 844-1941.

INSTITUT INTERNATIONAL DE LECTURE DYNAMIQUE

Le nouveau siège social Evelyn Wood au Canada — Secteur francophone
La seule école privée bilingue agréée par le ministère de l'Éducation qui enseigne la lecture dynamique et effective à travers 11 pays.
Permis 749833 (Culture personnelle)

La grande offre annuelle d'adhésion

VIC TANNY'S

Maintenant à
1/2 PRIX



Soyez des
notres...
Profitez
d'une visite
d'essai
gratuite

Nous vous invitons... à profiter d'une visite d'essai gratuite

Excès de poids? En mauvaise forme? Qu'attendez-vous? C'est le moment d'agir... chez Vic Tanny. Puisque Vic Tanny vous fait son offre annuelle d'abonnement à 1/2 prix. Pensez-y... toutes les installations fabuleuses de Vic Tanny pour les traitements de santé et de mise en forme seront à votre disposition durant toute l'année de votre abonnement qui vous reviendra à moitié prix seulement.

OFFREZ-VOUS LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE D'AVANTAGES SANTÉ/BEAUTÉ AU CANADA:

- Piscine tropicale
 - Bains tourbillon chauds
 - Salles de mise en forme avec moquette
 - Pistes de course*
 - Amaigrissement esthétique
 - Bains sauna scandinaves
 - Bains de vapeur turcs
 - Courts de squash*
 - Salles d'inhalation d'eucalyptus
 - Salles solaires à l'ultra-violet "California"
 - Massages professionnels
 - Examen physique*
- *Non offert dans certains clubs

LA FORME DE DEMAIN SE PRÉPARE DES AUJOURD'HUI CHEZ

VIC TANNY'S

AIR CLIMATISÉ
STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT

Place Bonaventure	856-3992	Centre commercial Côte-Saint-Luc	462-7415
Longueuil, Place Desormeaux	651-7770	Ville LaSalle, Place Newman	306-0080
Centre commercial Rockland	341-3810	Chomedey, 1278, boul. Labelle	687-1916
Montréal-Nord, Place Bourassa	326-8240	Mail West Island	693-2130

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA ET LES

Procès Morgentaler Mystérieuse mise à l'écart d'un des jurés

par Léopold LIZOTTE

Les témoignages, au procès du Dr Henry Morgentaler, se sont terminés en fin d'après-midi, hier, comme prévu.

Mais devant onze jurés au lieu de douze.

Ce qui n'était aucunement prévu. C'est par ailleurs fort mystérieusement qu'un peu avant midi, à la suite d'une longue séance tenue dans son bureau (et non pas en Cour même, où tout le monde, intrigué, attendait depuis deux heures et trente minutes), le juge Jacques Duros était revenu sur le banc pour excuser le juré no 9 (une femme) et lui permettre de se retirer immédiatement.

Il a alors expliqué aux autres qu'une procédure spéciale venait de se dérouler dans son bureau, en présence des avocats de la couronne et de la défense, Mes René Domingue et Claude-Armand Sheppard, du greffier et des sténographes.

Et qu'à la suite des faits mis devant lui, il n'avait pas d'autre alternative que de retrancher le juré no 9 du panel, et de continuer le procès avec les onze jurés restant.

"Afin de ne pas nuire à personne et de ne causer de préjudices à quiconque, continua alors le juge Duros, je ne veux pas expliquer immédiatement les raisons de ma décision. Mais si besoin est, je le ferai à la fin du procès."

Le procureur du prévenu, Me Sheppard, se leva alors pour déclarer qu'il se réservait le droit d'attaquer cette même décision, éventuellement.

Me Domingue ayant fait la même remarque, le tribunal répondit tout simplement:

"J'ai fait tout simplement ce que je croyais être mon devoir."

Le secret impose immédiatement

On sait qu'avant même le début du procès, il avait mis les jurés en garde contre toute tentative d'interférence dans leur tâche ou de pression sur eux.

Et il avait demandé à chacun et à chacune de l'avertir immédiatement si quelque geste en ce sens était posé par quiconque.

Est-ce que c'est effectivement là ce qui s'est produit?

Sur le sujet, le tribunal a imposé immédiatement le secret à tous ceux qui ont été mêlés à l'enquête tenue dans son bureau, il va sans dire.

Mais, de toute façon, il ne faudra pas attendre tellement pour con-

naître le fond de l'affaire, puisque quelques heures plus tard, l'instruction proprement dite prenait fin.

Et ce avec l'interrogatoire de quatre médecins, tous appelés par la défense, pour évaluer une preuve d'avortement par nécessité pour la jeune femme qui s'était retrouvée dans la clinique du médecin de la rue Beaugrand, en août 1973.

Les praticiens convoqués, les Drs Henri Bellemare, gynécologue de l'hôpital du Sacré-Coeur, le Dr Jacques McKay, psychiatre, le Dr Newman, de l'hôpital Général Juif, spécialisé en pédiatrie, et le Dr Augustin Roy, secrétaire général de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

Tous mis en présence d'une question hypothétique reposant sur la situation dans laquelle se trouvait la jeune avortée, à l'époque, ils ont tous répondu à peu près dans le même sens.

Vers Morgentaler...

Non seulement ils auraient recommandé l'avortement comme littéralement "obligatoire" mais en raison de la difficulté d'obtenir un avortement thérapeutique, à ce moment-là, c'est vers nul autre que l'accusé qu'ils auraient dirigé la jeune femme.

Mais le procureur de la Couronne Me Domingue, devait rappeler avec une question de son cru, demandant à chaque médecin s'il aurait agi de la même façon, s'il n'avait eu pour tout renseignement sur la victime que son nom, son adresse, sa profession, la couleur évidente de sa peau (noire) et le fait qu'elle semblait fort nerveuse.

Les réponses, dans tous les cas, devaient être moins rapides, plus diluées, et dans les cas de trois des témoins tout au moins, le juge Duros devait lui-même intervenir pour leur rappeler qu'ils étaient là pour répondre directement aux questions posées et non pour prononcer des discours à chaque interrogation posée.

Dans quelques cas, les médecins concernés devaient rétorquer que l'avortement était un problème complexe, spécial, social, et qu'ils ne pouvaient vraiment pas, à l'occasion, répondre par un simple "oui" ou un brusque "non".

En fin d'après-midi, Me Sheppard annonça que tout cela clôturait sa preuve.

Me Domingue ne rappelait aucun témoin, et les plaidoiries étaient ajournées à ce matin.

La banlieue a son projet de schéma d'aménagement

par Florian BERNARD

Le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal ne passera pas l'épreuve du vote. Les maires de banlieue ont été formels à ce sujet, hier, au cours d'une conférence de presse où ils ont dénoncé la philosophie concentrationnaire des dirigeants du service d'urbanisme et de planification de la CUM.

S'appuyant sur une étude que vient de compléter l'urbaniste Jean-Claude LaHaye, la Conférence des Maires a présenté son propre projet de schéma d'aménagement où l'accent est mis sur une décentralisation draconienne des équipements urbains, notamment par la création de 5 à 7 centres urbains multifonctionnels regroupant les 28 municipalités du territoire.

Dans l'esprit des maires, il faut conserver au centre-ville de Montréal

tout son dynamisme et tout son rayonnement, mais il est essentiel de créer, parallèlement, de 5 à 7 nouveaux "centres-ville" aménagés en fonction de la qualité de vie des citoyens et faisant échec au gigantisme. Le président de la Conférence, M. Guy Descary a reconnu que le projet préconisé par lui-même et ses collègues rejoint, sur une plus grande échelle, la "politique des quartiers" du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Non au style USA

Les maires ont vivement dénoncé la politique traditionnelle de développement urbain qui consiste à regrouper n'importe quoi autour d'un vaste centre d'achats. Cette politique ne crée pas des milieux sains de vie selon les maires de banlieue. Il est urgent de réviser tout ce concept.

Et le maire Descary de préciser: "En choisissant le modèle nord-

américain de développement, les villes du Québec ont perdu leur âme. Il nous faut retrouver notre personnalité dans notre habitat urbain et c'est seulement à cette condition que l'homme québécois pourra survivre en Amérique du Nord".

Au lieu de bâtir un schéma sur papier en prédisant à l'avance que tel ou tel secteur recevra des centres d'achats ou n'importe quoi, sans même savoir si les transports en commun s'y rendront et dans quelles conditions, il faut plutôt développer ce qui existe déjà et transformer les secteurs "shoïs" par les citoyens en centres urbains harmonieux et équilibrés. Cette conception humaine de l'aménagement urbain fait complètement défaut dans le schéma d'aménagement de la CUM. Voilà pourquoi les maires ont l'intention de la rejeter en bloc dans sa forme actuelle.

Priorité au transport

Dans leur contre-schéma d'aménagement, les maires donnent la priorité au transport en commun. Ils veulent que l'établissement des futurs réseaux de transport tienne compte de la création de véritables pôles de développement partout sur le territoire de la CUM. Ils ajoutent qu'il faudra restreindre de plus en plus les espaces de stationnement non seulement dans le centre-ville de Montréal, mais également dans les futures "centrevilles" de façon à rentabiliser le transport en commun et favoriser un milieu de vie sain et équilibré.

Enfin, concernant le projet de création de grands parcs régionaux, les maires se disent favorables à l'idée à la condition que tout ce secteur soit pris en charge par le gouvernement du Québec.

Les principaux anglophones "accueilleront" les mille enfants

par Mariane FAVREAU

Les principaux d'écoles anglaises de la CECM n'inscriront pas dans leurs classes les enfants qui ont échoué le test d'aptitudes linguistiques du ministère de la CECM.

Cependant, ils n'opposent aucune résistance à la venue de tels enfants, accompagnés ou non de leurs parents, et s'organiseront pour mettre des locaux à leur disposition.

Contrairement à ce qui a été rapporté dans les médias de langue anglaise, les principaux n'ont aucune intention de défier la loi 22. Simplement, explique le président de l'Association of Catholic Principals of Montreal, M. Kevin Quinn, "nous sommes placés dans la position de réagir à la pression des parents. Nous n'avons aucune intention d'utiliser la force ou la police pour leur faire quitter l'école, pas plus que nous l'avons fait l'an dernier quand c'étaient les syndicats qui utilisaient les moyens de pression".

Confusion

M. Quinn s'est d'ailleurs montré fort mécontent de la confusion créée par les médias anglophones à l'égard de qui il a utilisé quelques expressions peu flatteuses. "J'ai dû passer une partie de la journée à rétablir les faits, c'est comme si les journalistes anglophones n'avaient rien compris et ignorent même les faits les plus élémentaires."

En fait, ce matin, les enfants qui ont échoué les tests d'aptitudes linguistiques du ministère se présen-

tent à l'école anglaise de leur quartier, munis d'une lettre du Consiglio Educativo Italo Canadese précisant qu'il a subi un test parallèle avec succès.

Ce mouvement concerté devrait donc amener environ un millier d'enfants dans bon nombre de 60 écoles anglaises élémentaires de la CECM, particulièrement dans la région nord-est, où vivent en plus grand nombre les familles d'origine italienne.

Là où l'on dispose de locaux libres (gymnases, salles ou classes) on y installera les enfants. Ailleurs, on songe à les répartir à quelques-uns par classe, là où il y a des sièges libres.

Ceci pour des motifs de sécurité et pour éviter autant que possible de perturber toute l'école. Déjà, des parents ont commencé à envoyer leurs petits à l'école anglaise par l'autobus scolaire ou bien ils les laissent dans la cour d'école. Si bien que les enseignants découvrent en classe qu'ils ont quelques nouveaux élèves.

Décision de main

"Il n'est pas question pour nous de renvoyer ces enfants chez eux "C.O.D.", de dire M. Quinn, sans savoir s'il y a quelqu'un pour les recevoir."

La CECM réunissait hier ses directeurs de régions pour étudier le problème créé par cette invasion massive des écoles anglaises. On s'attend qu'une décision soit prise

demain, à cet égard, par le conseil des commissaires.

Quant à M. Quinn, il souhaite une sorte de face-à-face entre le gouvernement et les parents d'élèves. "C'est une loi du gouvernement qui les empêche de venir à l'école anglaise. S'il veut les faire sortir, il viendra les chercher. Notre intention, c'est de forcer le gouvernement à faire face aux parents et non pas d'utiliser les principaux."

Il y a environ 1,000 élèves qui ont échoué les tests, à la CECM, dont un certain nombre ont fait appel. Les réponses à cet appel devraient parvenir sous peu mais il ne semble pas que la procédure soit bénéfique pour plus d'un quart des élèves.

Selon des chiffres arrondis, c'est plus d'une quarantaine d'enseignants qui s'ajouteraient si on acceptait ce millier d'enfants. Comme les deux secteurs (anglais et français) de la CECM sont en baisse, on

peut comprendre que le débat en recouvre également un autre concernant la sécurité d'emploi d'un certain nombre d'enseignants.

Quant aux enseignants anglophones représentés par la Federation of English Speaking Catholic Teachers, ils se disent prêts à recevoir, ces jours-ci, les élèves si le principal en place dans leur classe. "On va les recevoir et on va vivre avec" de dire M. Mike Doyle, président de la FESCT. "mais d'ici deux ou trois semaines, il faudra voir les implications, si la situation dure."

Il rappelle la position des enseignants anglo-catholiques qui n'a pas varié depuis cinq ans: oui à la loi 63 qui autorisait la liberté de choix de la langue d'enseignement, non à la loi 22 qui restreint ce choix. D'où leur attitude plutôt sympathique pour les parents résistants à l'application de cette loi.

SANDWICHES ASSORTIS POUR VOS RECEPTIONS DE BUREAU OU A LA MAISON

Nous vous fournissons de délicieux hors-d'œuvre chauds et froids, canapés, bouchées, plateaux de collerettes, plateaux de fromage, plateaux de viandes. A prix raisonnables.

48 SANDWICHES cocktail frais du jour \$5.00 la bûche

EGROIDS 4075, RUE SAINT-DENIS

Cours de fleuriste

Atelier de Montréal

Inf. — 388-6957

(cours donné par Pierre J. Hébert, auteur de l'ABC du bouquet)

Permis no 749516 Ministère de l'Éducation

Culture Personnelle

PHOQUE D'ALASKA

VISON DEMI-BUFF

VISON RANCH-NATUREL

George Pouliot

FOURRURES INC.

MANUFACTURIER

4435, rue de la Roche

Stationnement gratuit 527-8664 Depuis 1914

Si vous avez les pieds sensibles...

Il vous faut absolument un ajustement par des experts. Votre confort est notre premier souci.

GRAND CHOIX DE CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES POUR HOMMES ET FEMMES

A deux pas des stations de métro Jean-Talon et Mont-Royal

Giroux & Deslauriers

6914, rue Saint-Hubert, 273-2813 4029, rue Ontario, 521-9414
1500 est. av. Mont-Royal, 521-3164



PLACE VERSAILLES

LE PLUS GRAND CENTRE COMMERCIAL SUR LA LIGNE DE MÉTRO

125 MAGASINS, INCLUANT

LA BAIE, PASCAL, MIRACLE MART.

SORTIE



est. rue Sherbrooke, angle Hippolyte-Lafontaine

CENTRE D'IMAGE ET DE SON

22 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

ATLANTIQUE

"Le maître de l'électronique"

LTEE

Ensemble 2 x 25 watts



marantz

Comprenant:

- un récepteur stéréo AM-FM MARANTZ, modèle 2225, d'une puissance totale de 50 watts RMS, à 8 ohms de 20Hz à 20,000 Hz, à moins de 0.5% de distortion harmonique. Coffret facultatif.
- une platine tourne-disque TECHNICS SL-20, à entraînement par courroie et moteur à courant continu, cerveau contrôlé par générateur de fréquence. Pleurage et scintillement de 0.05% (WRMS). Phonocapteur à cellule magnétique inclus.
- colonnes de son incorporant un "woofer" de 12", un "medium" de 6" et un "tweeter" de 3". Amplificateur de fréquence inductif et capacitif.

PRIX ATLANTIQUE POUR L'ENSEMBLE \$599

- Caractéristiques:
- châssis mini-entretien 100% transistorisé
- lampe écran Matrix en ligne avec lentille de mise en foyer additionnelle
- faible consommation impécise automatique
- son instantané... image rapide.
- colonnes de son incorporant un

PRIX SPECIAL ATLANTIQUE \$369

2 ans de garantie sur pièces et service



TÉLÉCOULEUR portative de 12"

Quasar

MAGASIN, ENTREPÔT

6060 EST BOUL. MÉTROPOLITAIN

(entre Lacordaire et Langelier) côté sud du boul. Métropolitain 253-8880

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY
secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM
éditorialiste en chef

Rome décide du sort de la Faculté

La "note" romaine, tant attendue par l'Archevêché de Montréal et la Faculté de Théologie, a dû surprendre les parties en cause. Après un aussi long débat et un aussi volumineux rapport préparé par les autorités de l'Archevêché et de l'Université, on ne s'attendait pas à ce que Rome refuse catégoriquement les solutions proposées dans le rapport pour demander que l'on s'en tienne au statu quo. La Sacrée Congrégation pour l'Éducation catholique a en effet décidé en faveur du maintien de la charte actuelle avec quelques modifications secondaires.

Deux éléments du débat sont clairs et définis comme indiscutables pour Rome: la nécessité de liens organiques entre la Faculté de Théologie et l'Église hiérarchique, d'une part; et l'impossibilité pour un prêtre laïcisé de poursuivre son enseignement à la Faculté, d'autre part. La "note" appuie ses positions sur un long exposé qui n'admet pas de discussion.

Mais il est évident que plusieurs professeurs seront déçus de l'exigence que pose Rome vis-à-vis la forme de ces liens.

Il était prévisible que la Congrégation refuserait une solution préconisant l'établissement d'une faculté catholique dépendant exclusivement de

l'autorité universitaire. On savait à l'avance que le Vatican refuserait de reconnaître une faculté qui demandait de se détacher du magistère de l'Église.

Mais il aurait peut-être été possible d'envisager un compromis en définissant le lien canonique d'une nouvelle façon. Par exemple, la Faculté aurait pu se référer à l'autorité d'un "conseil d'administration", présidé par l'archevêque de Montréal et composé d'intellectuels catholiques représentant l'Église locale. Cette structure aurait l'avantage de respecter cette notion d'Église locale et le principe de subsidiarité tant défendu par les évêques canadiens au Synode de 1971.

Ainsi, les professeurs ne seraient pas amenés à se juger eux-mêmes. Ils répondraient plus immédiatement de leur enseignement devant une autorité ecclésiale locale. Le lien avec la hiérarchie serait réel mais moins rigide.

Par ailleurs, il est plus surprenant que Rome refuse la proposition voulant que l'Archevêché crée une nouvelle faculté qui serait affiliée à l'Université en vertu de nouvelles ententes. La "note" qualifie cette proposition de "non actuelle", et sa réalisation de "bien aléatoire".

Cette proposition pouvait être plus acceptable

pour l'Archevêché, conscient des problèmes de l'Université et de l'Église autant que de la complexité du contexte québécois. De son côté, l'Université pouvait s'y objecter pour plusieurs raisons. Mais Rome considère la proposition comme irréaliste. Se peut-il que l'on ait, au Vatican, des informations privilégiées que l'on ne possède pas ici? Ou que l'on ait mal compris certains éléments du dossier?

On lit, par exemple, dans le document romain: "Il paraît établi que les difficultés que traverse la Faculté sont le fait d'un nombre restreint d'éléments décidés, mais agissant comme un groupe de pression pratiquement irréductible..." Pourtant, le rapport remis à Rome mentionne explicitement qu'une forte majorité de professeurs a voté en faveur de l'abolition de la canonicité de la Faculté. Ces deux affirmations ne coïncident donc pas.

Si la Congrégation avait envoyé ici un de ses membres avec la préoccupation de voir, pour quel temps, analyser, comprendre le milieu québécois et plus particulièrement montréalais, elle aurait peut-être vu d'autres dimensions au problème. Elle n'aurait, alors, probablement pas pu affirmer que "la demande qu'on lui a adressée de rouvrir les pourparlers en vue de modifier l'entente intervenue

en 1967 est objectivement dénuée de motifs valables". Car subjectivement, les motifs étaient nombreux pour que l'on demande de refaire les liens.

Les positions de Rome semblent donc définitives. A moins de vouloir tout faire éclater, les autorités universitaires et les professeurs, comme l'Archevêché, devront s'en accommoder.

C'est pour les professeurs que le coup sera le plus dur. Plusieurs d'entre eux s'étaient engagés dans un combat où ils ne voyaient qu'une issue satisfaisante, qui se ressumait dans une autonomie nouvelle de la Faculté. Les modifications suggérées par Rome ne changent rien, réellement, aux liens existants.

Il faut souhaiter que le souci de servir la société, la science et la foi sera plus fort que la déception normale que tous peuvent ressentir. Mais également que Rome sera mise au courant de certains faits qui, bien qu'importants, semblent avoir échappé à son attention. La Faculté de Théologie de l'Université de Montréal a encore un rôle à jouer et elle doit survivre. Mais son rôle sera dépendant du contexte social où elle agit. Une Faculté coupée de la réalité ne serait utile à personne.

Jean-Guy DUBUC

bloc-notes

Un important remaniement

Le remaniement ministériel prévu depuis plusieurs mois a finalement eu lieu hier à Ottawa, mais non sans difficulté, apparemment, puisque l'annonce, reportée d'heure en heure, n'a été faite qu'en fin de soirée.

On peut qualifier d'important un réaménagement ministériel qui comporte le départ de trois ministres de grande expérience, l'arrivée de sept nouveaux venus et le déplacement de huit ministres, un remaniement qui, en somme, affecte la moitié du Cabinet.

A première vue les observateurs paraissent avoir de la difficulté à dégager un sens, une orientation politique à ce remaniement, si ce n'est l'intention évidente de rajouter une équipe qui montrait des signes de fatigue et de vieillissement, d'injecter dans ce corps devenu un peu anémique un sang neuf qui devrait lui donner une plus grande vitalité.

Soulignons le départ de deux vieux piliers, Mitchell Sharp et Charles Drury, qui comptaient chacun treize ans de carrière ministérielle, et celui, surprenant, de Bryce Mackasey, un vieux routier de l'équipe Trudeau, qui quitte le Cabinet, apparemment de sa propre volonté, comme les deux premiers, après y être revenu il y a environ un an comme ministre des Postes. Si MM Sharp et Drury avaient beaucoup perdu de leur utilité au plan strictement politique, M. Mackasey conservait cependant une large crédibilité dans toutes les couches de la société.

Remarquons que M. Jean Chrétien, qui passe du Conseil du Trésor au ministère de l'Industrie et du Commerce, hérite d'un portefeuille majeur qui consacre le mérite d'une carrière politique admirable. Cette lourde responsabilité lui échoit en

une période exceptionnellement difficile de l'économie canadienne.

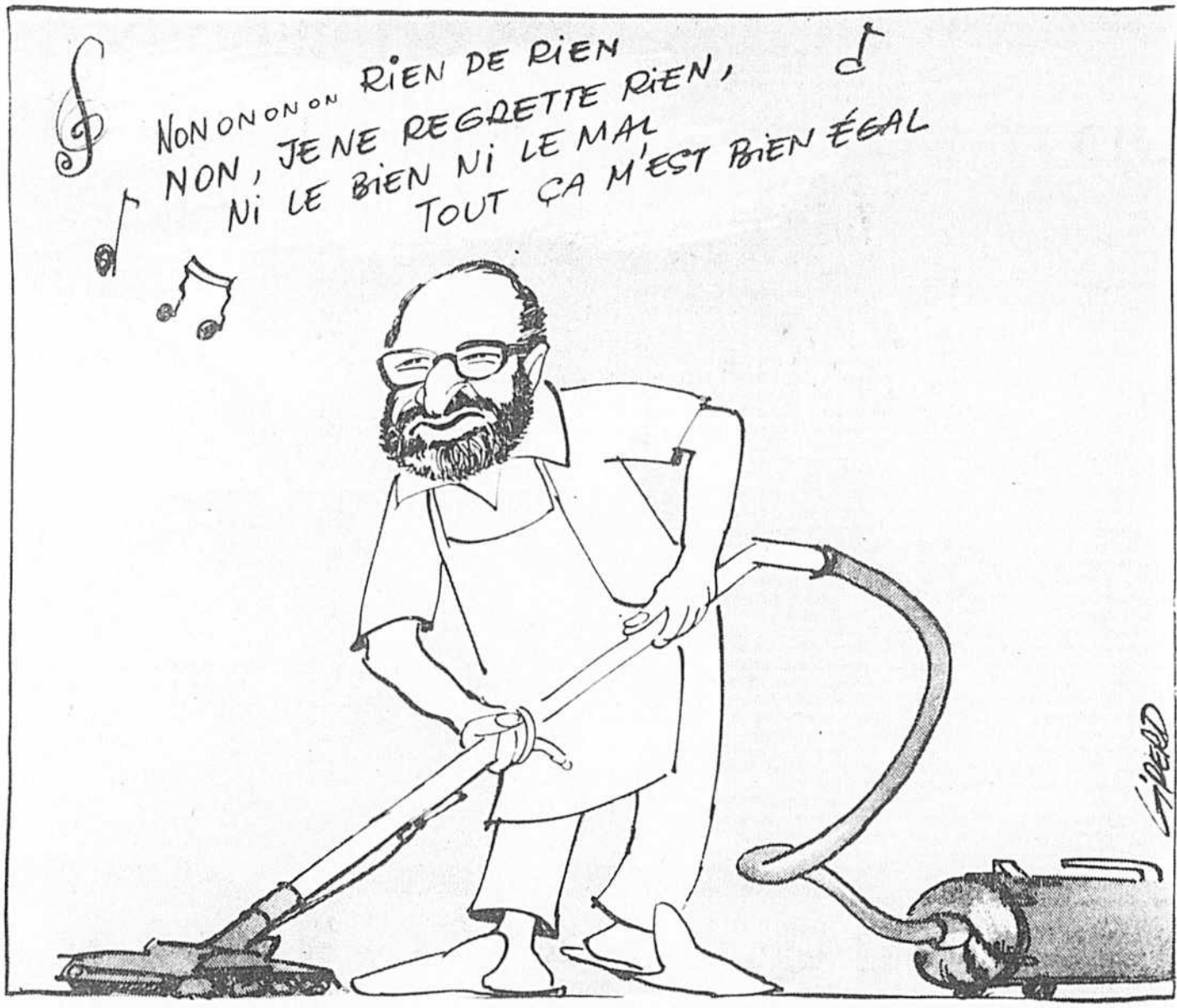
Les Affaires extérieures sont retirées de M. MacEachen, qui revient d'une tournée apparemment fructueuse dans le Pacifique, pour être confiées à M. Don Jamieson. On s'étonnera que M. MacEachen retourne à son ancien poste de président du Conseil privé et de leader du gouvernement. Ce serait le signe d'une rétrogradation si on ne connaissait pas son habileté parlementaire et la nécessité pour le gouvernement Trudeau de combler une lacune dans ce domaine.

On retiendra que M. Warren Allmand, qui occupait depuis toujours le poste de Solliciteur général, cède la place au nouveau venu du Québec Francis Fox, pour prendre, comme on le prévoyait, la direction du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, que M. Otto Lang conserve le ministère des Transports, malgré que sa crédibilité ait été fortement endommagée dans les milieux francophones depuis l'affaire du bilinguisme dans les communications aériennes.

Le Cabinet comptera désormais deux nouveaux ministres féminins avec l'arrivée du député montréalais Monique Bégin au ministère du Revenu national, un portefeuille économique qui constituait une chasse gardée masculine, et Iona Campagnolo, de la Colombie britannique, qui prêterait main-forte au ministre Lalonde à la Santé. Mme Jeanne Sauvé, on le sait, étant et demeure ministre des Communications.

Reste à savoir dans quelle mesure ce profond remaniement influencera le cours de la vie politique canadienne et constituera un vaticane pour le gouvernement Trudeau.

Marcel ADAM



document

La «note romaine» à la Faculté de Théologie

A la suite du conflit qui a opposé l'Archevêché de Montréal à la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal, un rapport fut remis à la Sacrée Congrégation pour l'Éducation catholique, au Vatican. La réponse fut envoyée sous forme de «note» aux parties en cause. Nous en reproduisons ici seulement la conclusion, qui reprend les positions de Rome sur les divers éléments du rapport. Les débats de la «note» contiennent les positions de l'Église sur les liens qui doivent exister entre l'étude de la théologie et le magistère, suit alors l'analyse des diverses possibilités de solution au conflit, avant de parvenir aux conclusions reproduites ici.

Au moment de faire la synthèse de tous les éléments qui composent la situation difficile de Montréal, le lecteur perçoit l'extrême importance qu'il faut accorder au no 11 de cette Note («Le Droit»), il en constitue le nécessaire point de repère et de comparaison, sans lequel toute tentative de solution apparaîtrait illogique et, par suite, inacceptable.

1. Au sujet de la Proposition A

C'est précisément cette référence au «droit» qui fait totalement défaut chez les tenants de la Proposition A. On pourrait croire que n'est plus parce qu'ici l'abolition incompatible qui intervient entre leur proposition d'une part et, d'autre part, la norme ecclésiastique du lien interne et inséparable qui unit Magistère et Théologie catholique, et donc Faculté

théologique catholique et Hiérarchie sacrée.

Ce lien étant théologique avant d'être juridique, l'hypothétique constitution d'une Faculté (ou entité équivalente) de Théologie catholique acanonique au sein de l'Université de Montréal serait dès le départ privée du nécessaire fondement théologico-juridique pour pouvoir légitimement exister. Ce fondement ne peut être représenté que par l'Érection canonique soit formelle, soit implicite dans une entente bilatérale (N.B.): Certains cas apparemment contraires s'expliquent différemment; ils n'infirment donc pas le principe général: cf. II, 1, a).

De plus, l'hypothétique érection d'une telle Faculté acanonique, suivie de son immédiate séparation de l'Autorité ecclésiastique (condition de son acanonicité), constituerait une grave infraction morale et juridique de la part de la Hiérarchie, non seulement envers la Faculté mais envers l'Église elle-même.

La Proposition A est donc inacceptable.

2. Au sujet de la Proposition B

La Proposition A ne pouvant être retenue, la Proposition B en devient au moins non actuelle: pourquoi faudrait-il abolir l'actuelle Faculté catholique de Théologie catholique existant dans l'Université du moment qu'il n'est pas possible d'en constituer une autre, acanonique, pour l'y remplacer? Ce n'est que dans l'hypothèse où s'instaurerait

de force une pseudo-Faculté que la Proposition B deviendrait hélas actuelle, mais elle naitrait sous le signe de la division et de l'antagonisme. Sa création, en effet, supposerait, d'une part, que les tenants de la Proposition A (d'entente avec l'Autorité laïque) aient maintenu des positions basées sur des arguments aveugles et que, d'autre part, le climat général de tension se soit irréparablement détérioré. Personne sans aucun doute ne voudrait être en partie responsable d'un tel dénouement.

3. Réorganisation de l'actuelle Faculté théologique de l'Université

L'unique voie honorable de sortie est représentée par la conservation et la réorganisation de la Faculté théologique actuelle (cf. no IV). Cette conclusion, qu'on aurait bien fait d'avoir à l'esprit dès le début des difficultés, doit être accueillie maintenant au moins, dans l'intention d'éviter les dommages très graves qui dériveraient de toute autre hypothèse de solution.

En effet (cf. III, B et C):

a) L'abolition «sic et simpliciter» de l'actuelle Faculté théologique, que lui serait remplacée par un organisme universitaire de Théologie catholique, priverait l'Église de l'aide très précieuse que lui apporte un Centre académique de recherche interdisciplinaire: celle-ci est nécessaire pour le bénéfice réciproque de la

science et de la foi; cette résolution aurait, de plus, de graves conséquences économiques sur les conditions des enseignants actuels, etc.

b) L'abolition de l'actuelle Faculté théologique, suivie immédiatement de son remplacement grâce à la nouvelle Faculté envisagée (ou entité équivalente) de Théologie catholique acanonique, étant donné l'inconsistance juridique qui l'affecterait au départ, rendrait invalides aussi bien l'enseignement que les grades octroyés par une telle pseudo-Faculté; la situation de ses enseignants (prêtres et non-prêtres) serait canoniquement et moralement irrégulière; sa clientèle étudiante deviendrait incertaine et destinée à s'amenuiser sinon à disparaître, et

c) En outre, ces deux hypothèses mettraient l'Archidiocèse de Montréal dans la nécessité de faire face à la situation irrégulière en créant aussitôt la nouvelle Faculté théologique canonique prévue par la Proposition B, malgré la prévision certaine d'innombrables et graves difficultés de tout ordre, et surtout d'ordre moral.

Pour toutes ces raisons, la S. Congrégation pour l'Éducation catholique est fermement persuadée que la demande qu'on lui a adressée de rouvrir les pourparlers en vue de modifier l'entente intervenue en

1967 est objectivement dénuée de motifs valables.

4. Vœu de la S. Congrégation pour l'Éducation catholique

Face à ces perspectives, la Congrégation pour l'Éducation Catholique ne peut pas ne pas inviter les parties en cause à la plus sérieuse réflexion. La S. Congrégation reste profondément convaincue de la vérité des considérations précédentes. Tous les aspects de la complexe situation n'ont d'ailleurs pas été épuisés; si, par surcroît, le lecteur devait relever quelque inexactitude, la S. Congrégation sera reconnaissante qu'il lui en fasse part. Mais la substance indispensable des choses semble avoir été clairement perçue.

En conséquence, elle estime «coram Domino» que la ligne d'une Révision statutaire de l'actuelle Faculté (cf. no IV) est l'unique solution à retenir et qu'elle sera effectivement adoptée.

Elle se permet donc de s'adresser à tous ceux qui prennent à coeur le sort de la Faculté théologique de Montréal pour les prier de déposer tout sentiment d'incompréhension et de discorde, et d'opter pour le bien de la vérité et de l'Église.

La S. Congrégation pour l'Éducation catholique se fait un devoir de rendre hommage au sérieux et à la haute tenue qui ont empreint le comportement des Autorités de l'Université de Montréal dans toute

cette conjoncture. Cette attitude est dans la droite ligne de l'esprit manifesté dans l'entente de 1967. En l'en remerciant, elle exprime la certitude de voir se maintenir cette même ligne de conduite.

La S. Congrégation éprouve profondément l'obligation de rendre ce même hommage à Son Excellence l'Archevêque de Montréal, ainsi qu'à ses collaborateurs. Elle est bien consciente du caractère douloureux qui a marqué pour lui ces dernières années par suite d'une situation de différends aigus dans laquelle sont impliqués des fils spirituels également chers.

La S. Congrégation, enfin, adresse un appel spécial, insistant et très senti à tous et à chacun des composants de la Faculté théologique de Montréal: officiers, enseignants et étudiants. Elle se permet de rappeler que se détourner de l'erreur et de l'équivoque est un service très précieux rendu à la vérité; et de même, que c'est une preuve de charité fraternelle que d'aider son prochain à surmonter la tentation de l'obstination ou de la revanche.

C'est avec ces sentiments de sincère et profonde participation que la S. Congrégation pour l'Éducation Catholique exprime son espérance et adresse ses saluts cordiaux.

Rome, du Siège de la S. Congrégation pour l'Éducation catholique, le 20 août 1976

Les voitures Ford et la rouille

Je n'ai jamais connu de différend où il n'existait pas deux côtés de la médaille. Monsieur Edmonston de l'A.P.A. a fait connaître sa position très adroitement. Toutefois, à titre de concessionnaire Ford à Montréal, je crois qu'il est grandement temps de faire une mise au point au sujet de la rouille qui attaque les voitures, car c'est un problème qui préoccupe beaucoup tous les automobilistes.

Je ferais appel à des faits plutôt qu'à des sentiments, car il est plus difficile de réfuter les faits.

En premier lieu, nous soulignons que personne n'a encore réussi à inventer une voiture qui ne rouille pas. Plus on déverse de sel sur les routes, plus les voitures se détériorent rapidement. Pourtant, au cours des 10 dernières années, on a presque triple la quantité de sel utilisée sur les routes canadiennes. Le chlorure de calcium, que l'on répand en grande quantité sur les routes secondaires durant l'hiver en vue d'abaisser la poussière, cause beaucoup plus de dommages que le sel. Par conséquent, nos voitures sont exposées presque à longueur d'année à des produits chimiques qui ne font qu'accélérer les dommages causés par la rouille.

Nous vous soulignons un deuxième fait. D'après une étude du ministère fédéral des Transports faite par Monsieur Roger-H. Poitras, on a calculé que la corrosion causée par le sel coûtait en moyenne \$100 par année à chaque propriétaire d'une voiture au Canada. Si cette déclaration est vraie, ce ne sont pas seulement les propriétaires de voitures Ford, mais tous les automobilistes qui éprouvent la difficulté que souligne Monsieur Edmonston.

Est-il vrai que certaines voitures rouillent plus rapidement que d'autres?

Pour répondre à cette question, je me permets de citer un article du Toronto Star au sujet de la rouille. Leur chroniqueur automobile, Les Coates, a déclaré dans sa chronique du 24 juillet 1975: "D'après une enquête faite par une revue des consommateurs auprès de presque 250,000 abonnés, les voitures Ford ne sont pas pires et sont peut-être un peu meilleures que les autres voitures nord-américaines."

Cette déclaration a paru dans l'édition d'avril de la revue Consumer Reports.

Permettez-moi aussi de citer ce que l'on déclare dans le numéro du 20 juillet 1976 du journal spécialisé "Wheelspin" à l'intention des enthousiastes de l'automobile: "La compagnie Ford a dû encaisser de durs coups à la suite des accusations voulant que ses véhicules se détériorent prématurément à cause de la rouille. Elle souffre donc présentement des effets néfastes d'une campagne menée par des journalistes peu versés dans les problèmes automobiles. Nous vous assurons toutefois que les Chevrolet, les Aspen et les Volvo rouillent aussi rapidement."

Il est évident que certaines voitures rouillent plus rapidement que d'autres, mais ce n'est pas une question de marque de voiture, mais plutôt une question de soin. Je souligne que le propriétaire qui prend soin de son véhicule aura de bien meilleures chances d'échapper à la rouille.

Je conseille aux propriétaires d'une voiture, peu importe la marque de cette dernière, de la laver fréquemment, en prenant soin de bien nettoyer le dessous



de la carrosserie ainsi que l'extérieur. Il faut toujours bien polir la carrosserie, faire des retouches aux endroits où la peinture a été écaillée par les cailloux et s'assurer que les orifices d'écoulement ne sont pas bouchés. Comme les voitures sont exposées continuellement aux intempéries et à la pollution, un peu de soin prolongera la vie du véhicule de plusieurs années.

Maintenant que j'ai cité certains faits, permettez-moi d'ajouter une opinion. Nous vivons à l'âge des groupes de pression et je m'inquiète quelquefois de la façon dont on utilise ce nouveau pouvoir. Monsieur Edmonston et l'A.P.A. ont rendu au moins un service utile à la société. Ils ont aidé à attirer l'attention du gouvernement sur les dommages que cause le sel, non seulement aux voitures, mais aussi aux ponts, aux routes, à la végétation et même à l'eau douce.

Je regrette que, pour atteindre cet objectif, Monsieur Edmonston et les autres

activistes dans le domaine de la consommation aient choisi la compagnie Ford comme victime et aient fait foule aux pieds la réputation d'une compagnie que je suis fier de représenter à Montréal. Il est malheureux que leurs gestes risquent de diminuer la valeur de revende des voitures s'ils poursuivent leur campagne publicitaire comme ils menacent de le faire.

Je crois qu'en grande majorité, les gens sont encore assez lucides pour juger par eux-mêmes, d'après leur propre expérience, et qu'ils le feront dans le cas présent.

Je remercie La Presse d'avoir été disposée à publier une lettre dont le contenu n'est ni dramatique, virulent ou controversé mais qui vise seulement à rétablir un peu les faits.

Paul Cormier, Président
Versailles Ford Sales Ltd

La Gorton Pew aux Iles

M. Louis-Philippe Lacroix, dép.
Whip du Parti Libéral
Hotel du Gouvernement
Quebec, Que.

Cher Monsieur,

En 1969, j'ai contribué à la formation du syndicat des employés de la Gorton Pew, dont les salaires étaient nettement insuffisants. Par la suite, il y eut amélioration mais pas autant qu'il aurait fallu, pour le mieux être de la population des Iles et de ceux qui peinent au travail.

En 1969, j'ai compris que nos gouvernements, par le truchement des pêcheurs, subventionnaient largement une compagnie étrangère et que les risques et investissements de la Gorton Pew, (filiale de la multinationale américaine General Mills) aux Iles, étaient dérisoires comme les salaires payés même à ses plus hauts cadres.

Il serait important de savoir ce que nous a coûté l'épisode de la Gorton Pew aux Iles de la Madeleine. Si nous réussissons à décorner l'histoire économique des quelque 13,000 habitants des Iles, nous pourrions ensuite mieux comprendre comment au Québec et en Amérique les populations sont exploitées, avec l'aide des gouvernements, aux profits des petits et des grands amis et par-dessus ces derniers, qui servent d'amortisseur et de paravent, au profit surtout des grandes entreprises anonymes dont la tête et le cœur ne sont ni aux Iles ni nulle part.

Ces grandes entreprises trouvent malheureusement, chez nous, des grands, prêts à nous faire peur pour qu'ils puissent continuer de se moquer de nous, nous exploiter à leurs aises.

J'attends de vous des informations précises concernant notre aventure avec la Gorton Pew aux Iles et pourquoi on devrait payer à cette compagnie 3.5 millions alors que nous lui avons permis d'opérer pendant des années grâce à des subsides directs et indirectes.

Si nous ne sommes pas capables d'être informés de ce qui se passe aux Iles autour d'une population de 13,000 âmes, dans quel labyrinthe sommes-nous au Québec, avec 6,000,000 de population.

Je compte beaucoup sur la vérité qui doit nous arriver par le bon vent du large.

Theo GAGNE
coordonnateur régional des
Métallurgues du Nord-ouest québécois

ERRATUM

Une coquille s'est glissée, hier, dans la lettre de M. Jean Dorion, intitulée: "Les causes de l'échec du 'Jour'. On y parlait d'audace" au lieu d'"audience". Pour la bonne compréhension du texte, nous reproduisons au complet le paragraphe ou apparaissait cette coquille:

"Que certains d'entre eux aient donné au JOUR une image anti-pequiste d'extrême-gauche et que ce facteur ait pu limiter sérieusement l'audience d'un journal qui visait précisément la clientèle pequiste, cela nous plus n'intéresse pas Monsieur Adam."

Un mépris pour la langue de la majorité

Depuis samedi le 14 août 1976, M. Beaudry, dans sa chronique "Les maux de notre langue", parle de la "menace" que constituent "certaines activités" du Département de Linguistique et Philologie de l'Université de Montréal et s'attaque plus précisément à l'ouvrage de M. Clas, paru récemment sous le titre: "Matériaux pour l'étude du français au Canada, Néologismes-Canadienismes".

La position prise par M. Beaudry dans ces articles est basée sur des critères non objectifs et reflète un mépris évident pour la langue parlée par la majorité des Québécois francophones. En condamnant certains usages, c'est en fait les usages eux-mêmes qu'on vise. N'est-ce pas du mépris que d'associer "scatologie" et "canadianismes" lorsqu'il dit: "Comme quoi la scatologie et l'anarchie orthographique sont les premières vertus de tout «canadianisme» (ou peut-être «néologisme») digne d'être respectueusement catalogué par une université." (1)

Cette affirmation montre la malhonnêteté de M. Beaudry qui ne cite qu'un exemple pour appuyer ses dires («M'orcher» (il rit). C'est vrai que j'ai les hémorroïdes (2) saignantes), alors que l'ouvrage de M. Clas contient des milliers de termes qui relevent de tous les domaines. On pourrait d'ailleurs se demander pourquoi c'est à ce genre d'expressions que M. Beaudry attache tant d'importance...

En outre, selon M. Beaudry, nous devons faire des "efforts" pour «améliorer» la situation de «détérioration» (?) du français québécois. «Efforts qui doivent tendre vers un alignement sur la France» (3) Or la langue reflète la culture d'un peuple. Prôner l'utilisation d'une autre variété de langue revient à nier l'existence de cette culture.

De plus, en ce qui a trait au lexique que devraient utiliser les Québécois, M. Beaudry ne considère comme français que les mots qui apparaissent dans les dictionnaires. Il est important de souligner que les dictionnaires sont toujours, et ont toujours été sélectifs par rapport à la totalité des mots utilisés par un peuple.

Depuis l'apparition des premiers véritables dictionnaires français (Académie, etc.) leur fonction a été de codifier l'usage restreint d'une partie restreinte de la population. Il y a toujours toutes sortes de mots qui n'apparaissent pas — termes techniques relevant de domaines non prestigieux comme l'agriculture,

usages populaires et argots, et surtout néologismes et régionalismes qui, même s'ils sont très largement utilisés et connus, n'ont pas reçu la "robation de l'élite culturelle. Aussitôt que quelques-uns de ces termes reçoivent l'approbation nécessaire et sont utilisés par cette élite, les rédacteurs des dictionnaires les admettent, tout en continuant à exclure tout le reste du lexique.

Il n'existe pas de critère scientifique sur lequel on puisse se baser pour juger de la supériorité d'un usage; autrement dit, il n'y a pas de «bons» ou de «mauvais» mots en soi. Le seul autre critère qu'on puisse utiliser pour accepter ou rejeter un mot dans un dictionnaire est donc l'appartenance sociale des usagers de ce mot. S'il est utilisé par l'élite, il va dans le dictionnaire, sinon, il n'y va pas. C'est l'ensemble des mots qui ont «réussi» à entrer dans les dictionnaires qui constitue (pour le vocabulaire) la norme, mais la masse de mots qui sont exclus font quand même partie du langage d'un très grand nombre de gens.

Notons que dans les systèmes scolaires comme sur le marché du travail, cette «norme», consacrée dans les dictionnaires, sert de critère de sélection. Les personnes qui utilisent ou connaissent cette variété de langue valorisée (légitimée) sont évidemment favorisées au départ. Ainsi, les enfants de familles où cette variété de langue est utilisée réussissent mieux à l'école et sont donc avantagés sur le milieu du travail.

Il semble bien que s'il existe une norme linguistique dans une société comme la nôtre, c'est précisément parce que c'est un critère de sélection sociale. Et si on fait des dictionnaires comme on les fait, c'est bien pour définir et maintenir cette norme. Mais il y a aussi d'autres procédés utilisés pour maintenir la norme, comme de dévaloriser le langage populaire et d'entretenir chez ses locuteurs un sentiment d'infériorité et de culpabilité.

Tout au long de ses chroniques, M. Beaudry utilise continuellement et avec succès ces derniers procédés — ne perdrait-il pas son emploi si la masse populaire cessait de penser qu'elle «parle mal»? Un exemple (entre autres) est le fait qu'il s'excuse avant de citer une phrase couramment utilisée par les Québécois.

Enfin, bien que M. Beaudry ait la prétention de faire la preuve de l'infirmité de l'ouvrage de M. Clas, il n'apporte en fait aucune preuve scientifique à ses allégations, comme a pu le constater le lecteur en lisant soigneusement ses articles. Il ne s'agit là que de l'opinion person-

nelle de M. Beaudry, opinion unique basée sur des préjugés. Il a le droit d'exprimer ses opinions mais pas celui de nous les imposer sous des airs faussement scientifiques.

Francine Beaubien, Jonathan Kaye, Louise L'Heureux, John Reighard, Marie-F. Sabourin, Marielle Si-Amour.

Pour un groupe de linguistes-

Le bon usage, une convention

Monsieur Pierre Beaudry vient de publier une dizaine d'articles contre "Matériaux pour l'étude du français au Canada" de Monsieur André Clas, linguiste de l'Université de Montréal. Comme il ne peut être question de reprendre point par point toutes les fautes et les erreurs de M. Beaudry, il est utile de rappeler, au moins, quelques faits qui inciteront les lecteurs de M. Beaudry à la lire avec de plus en plus de prudence.

M. Beaudry est un vendeur d'assurances qui pose comme spécialiste de la langue. Mais il n'a pas plus d'autorité en la matière que la grande majorité de ses lecteurs, pas plus que le simple amateur que je suis.

La linguistique est devenue une science très complexe qui demande une formation sérieuse de plusieurs années. Le fait d'avoir une chronique quotidienne dans LA PRESSE n'est pas un gage suffisant de compétence.

Le linguiste et le puriste

Monsieur Clas étant actuellement absent de Montréal pour des raisons au demeurant fort légitimes, puisqu'il participe à Tokyo au Congrès mondial de phonétique, les signataires des remarques suivantes ont cru bon de faire certaines mises au point sur les réflexions inspirées à Monsieur Beaudry par Les matériaux pour l'étude du français au Canada.

Monsieur Beaudry trouve l'ouvrage aberrant et inutile. Les deux termes se prêtent à de longues variations. On se contentera d'en proposer quelques-unes. Qu'entend Monsieur Beaudry par le terme "inutile"? S'il est utile de colliger des faits linguistiques afin de mieux comprendre et de mieux connaître l'état d'une langue parlée, l'ouvrage de Monsieur Clas l'est indiscutablement, et si les termes compilés ne rencontrent pas le goût de Monsieur Beaudry, l'auteur n'en peut mais. Qui aurait la stupidité de s'en prendre à un traité de pathologie sous prétexte qu'il offusque le bel équilibre de la santé?

Quant au terme "aberrant", il dénote un parti-pris chez Monsieur Beaudry qui le rend inapte à juger du livre qu'il veut pourfendre. Ses appréciations supposent toutes une philosophie, ou plutôt une esthétique du langage, que le linguiste doit délibérément ignorer.

La confusion entre linguiste et puriste est très répandue, mais peu justifiée. Pour le puriste un mot étranger est en principe à proscrire lorsque son emprunt n'est pas nécessaire. Pour le linguiste un mot étranger, lorsqu'il est fréquemment employé et parfaitement compris, fait partie de la langue qu'il étudie. Une structure syntaxique condamnée par le puriste n'en mérite pas moins l'attention du linguiste. En fait, les deux attitudes sont extrêmement différentes. Pour notre part, nous trouvons fort critiqueable le linguiste, et il y en a, qui confond l'objet de son étude avec la norme. Mais il est tout aussi erroné de juger la qualité d'une étude linguistique en s'appuyant sur cette même norme.

chercheurs de l'U de M et de l'U-QAM.

P.S. Cette première réponse de notre groupe à M. Beaudry ne sera pas la seule. Nous sommes prêts à présenter de façon beaucoup plus approfondie notre point de vue.

(1) chronique du 18876.
(2) et non «hémorroïdes», qui apparaissent dans la chronique du 18876. Erreur typographique.
(3) chronique du 19876.

(NDLR) J'ai beaucoup de reconnaissance pour ceux qui m'ont appris à aimer et respecter cette belle langue qui est la nôtre et qui nous permet de prendre part à une des plus grandes civilisations du monde. Et je déplore qu'un certain enseignement à rebours en inspire un mépris aussi naïf que celui qui motive cette lettre. Mais, au fait, com-

ment les auteurs de celle-ci peuvent-ils croire naïf que même les plus défavorisés d'entre nous aient la chance de bien apprendre la langue française? Et si utiliser celle-ci correctement équivaut à mépriser le peuple québécois, comment peuvent-ils y avoir recours aussi fidèlement pour soutenir pareil mensonge? P. Beaudry

me les charlatans de leur discipline, habiles surtout à monnayer la crédulité publique.

L'ouvrage de M. Clas n'est pas destiné au grand public mais aux vrais spécialistes de la langue, qui, seuls, sont en mesure d'en apprécier l'utilité et la qualité. Quand M. Beaudry le jette en pâture aux ignorants qui l'applaudissent en le présentant comme "une supercherie inutile et aberrante", il reprend le procédé démagogique cher à tous les éti-gnoirs de tous les temps contre les progrès scientifiques. On a joué le même tour à Galilée, à Pasteur, à Darwin, etc.

Mais ces parasites ont la vie dure. Et tant que des journaux comme LA PRESSE les encourageront, il faudra bien de temps en temps prévenir les lecteurs que la supercherie, c'est là qu'elle se trouve.

Louis LANDRY,
Saint-Jean-de-Matha

D'une aliénation à l'autre

M. Pierre Beaudry,
Chronique de langue

Vous vous attaquez farouchement depuis quelques jours aux travaux du linguiste André Clas, de l'Université de Montréal. Pour nombre de mots que vous tirez de ses recherches sur les canadienismes et néologismes, je serais porté à vous donner raison. En grammairien plutôt qu'en linguiste, vous êtes en droit de vous demander où s'arrête le jol et où commence le français commun.

Mais là où vous devenez franchement détestable, impitoyable puriste de surcroît, c'est quand vous soutenez dur comme fer que les Québécois doivent s'aligner sur le français de France. Vous n'avez rien à dire de la variante québécoise de ce même parler français. Ne pourriez-vous pas apporter un tant soit peu de nuance dans vos jugements de valeur? Corrigez-moi si je dépasse votre pensée, mais il semblerait bien

se dégager de votre chronique du 19 août, que même nos créations langagières — doublets de bonne frappe, expressions imagées, variantes stylistiques — ne valent même pas la peine d'être attestées. "Colons" et colonisés nous avons été par les Anglais, colonisés nous devons le rester devant Sa Majesté la Langue française de France!

D'une aliénation, passons donc sans plus à une aberration. Hourra pour l'extrémisme ou, ce qui revient au même, vive le despotisme linguistique! En terminant, je vais dire un truisme mais qu'importe: en matière de langue, Monsieur Beaudry, les bien-pensants chez nous ne seraient-ils pas plutôt des "bien-parlants" du centre, loin du jousalisme comme de "l'académisme" impétrieux? De toute manière, la droite, ça vous connaît

Sans rancune aucune
Marcelle Many
maîtresse d'école
Morin Heights, Qué.

Mais oui, ce sera bientôt

L'HIVER

SOYEZ PRETS — ACHETEZ MAINTENANT

PAYEZ DANS 90 JOURS — SANS INTERET

FENÊTRES D'ALUMINIUM

HIVER ETÉ

MORRIS — BASCULANTES — A 3 RAINURES

FABRIQUÉES AU QUÉBEC PAR DES QUÉBÉCOIS

POUR NOTRE CLIMAT RIGOUREUX

6 couleurs — fini email cuit

NOUVEAU MODÈLE 1977

AVEC CONTRÔLE REVERSIBLE

- REVERSIBLE ET A BASCULE
- CALFEUTRAGE
- AUTOREMISAGE
- ALUMINIUM REFOULÉ
- VERROUILLAGE SÛR

NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS

9162 BOUL. SAINT-LAURENT

(Entre Legendre et Chabanel)

ESTIMATIONS GRATUITES

TELEPHONE 382-6811

après 8h p.m. SOUS COUVERT OU FIN DE SEMAINE 737-1960

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

Wm MORRIS FILS LITEE

Le nouveau Cabinet

OTTAWA (PC) — Voici la liste des membres du Cabinet fédéral après les changements annoncés hier soir par le premier ministre Trudeau:

Changements de ministères:

Allan MacEachen est passé des Affaires extérieures à la présidence du Conseil privé.

Jean Chrétien est passé du Conseil du Trésor au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Don Jamieson est passé du ministère de l'Industrie et du Commerce à celui des Affaires extérieures.

Robert Andras est passé du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration à la présidence du Conseil du Trésor.

Warren Allmand est passé de Solliciteur général à ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Hugh Faulkner est passé du Secrétariat d'Etat au ministère des Sciences et de la Technologie.

Judd Buchanan est passé du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à celui des Travaux publics.

Bud Cullen est passé du ministère du Revenu national à celui de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Roméo Leblanc est passé du ministère des Pêcheries à celui de l'Environnement et des Pêcheries.

NOUVEAUX MINISTRES

Leonard Marchand qui devient responsable des petites entreprises au sein du ministère de l'Industrie et du Commerce.

John Roberts est le nouveau Secrétaire d'Etat.

Francis Fox est le nouveau Solliciteur général.

Monique Bégin est ministre du Revenu national.

Iona Campagnolo est ministre d'Etat responsable des Sports et de la Santé physique.

Tony Abbott est ministre de la Consommation et des Corporations.

Jean-Jacques Blais est ministre des Postes.

SANS CHANGEMENT

Pierre Elliott Trudeau, Premier ministre.

Donald Macdonald, ministre des Finances.

John Munro, ministre du Travail.

Ron Basford, ministre de la Justice.

James Richardson, ministre de la Défense.

Otto Lang, ministre des Transports.

Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnements et Services.

Alastair Gillespie, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources.

Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture.

Daniel MacDonaul, ministre des Affaires des anciens combattants.

Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Jeanne Sauvé, ministre des Communications.

Ray Perreault, leader du gouvernement au Sénat.

Marc Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale.

Barney Danson, ministre des Affaires urbaines.

de l'avis du premier ministre, n'ont pas eu jusqu'à maintenant, les moyens d'exprimer leurs vues au sein du Cabinet.

Le remaniement de M. Trudeau ne modifie pas substantiellement l'équilibre géographique de son Cabinet. La Colombie Britannique, de deux ministres passe à quatre. L'Ontario voit partir M. Mitchell Sharp mais trois de ses "backbenchers" entrent au Cabinet. Quant au Québec quatre ministres ont quitté les premières banquettes en un an (MM. Marchand, Ouellet, Drury et Mackasey) qui sont remplacés par deux nouveaux arrivants, M. Francis Fox et Mme Monique Bégin. La région de Québec qui par tradition avait toujours été représentée au Cabinet, ne l'est plus depuis la démission de M. Jean Marchand, ancien ministre de l'Environnement.

Les Maritimes

Quant aux provinces Maritimes si elles gardent la même représentation en nombre de ministres elles y gagnent beaucoup en qualité des ministères qu'elles contrôleront à l'avenir. M. Jamieson de Terre-Neuve devient ministre des Affaires extérieures, M. Roméo Leblanc du Nouveau-Brunswick reste ministre responsable des Pêcheries mais hérite du ministère de l'Environnement, tandis que M. MacEachen de la Nouvelle-Ecosse, s'il abandonne contre son gré les Affaires extérieures devient vice-premier ministre, donc le numéro 2 au sein du gouvernement.

Malgré les départs de MM. Sharp, Drury et Mackasey il n'est pas question, pour l'instant du moins, d'élections partielles, les trois hommes ayant convenu de conserver leur siège jusqu'à la prochaine élection. Cela étant dit, M. Mackasey ayant démissionné parce qu'il ne pouvait occuper le poste qu'il convoitait, il n'est pas exclu qu'il abandonne la politique active avant le prochain scrutin qui, s'il faut s'en tenir aux propos à ce sujet du premier ministre Trudeau, n'aura pas lieu avant deux ans et demi.

soin. Notre contrat stipule habituellement qu'il faut une inspection avant que deux années soient écoulées. Sans cette inspection, la garantie ne s'appliquera pas si on se plaint après deux ans.

Il s'agit de plus qu'une inspection. Aux endroits où l'enduit n'a pas tenu, on le remplace.

Les entreprises spécialisées songent de plus en plus à suggérer, sinon à imposer, une inspection annuelle à leurs clients. Puisque la qualité du métal diminue, il faudra augmenter la qualité de la protection qu'on lui accorde... responsable d'un nouveau dossier.



Un vol de poudre radioactive

Une boîte contenant 90 cubes d'une poudre blanche radioactive susceptible d'exploser lorsqu'elle est placée à proximité du feu, risquant ainsi de causer de graves brûlures, a été volée dans une école de l'est de Montréal.

La disparition de la boîte a été signalée à la police lundi soir par les autorités scolaires, lesquelles estiment que la boîte verte, mesurant 12 pouces par huit pouces, a été volée entre le 29 juin et le 25 août, a indiqué un porte-parole de la police.

La boîte contenait également 99 autres cubes remplis de soufre mais la police considère que cette poudre jaune ne présente aucun danger.

La poudre radioactive en question est employée en photographie, a précisé le porte-parole.

CABINET

SUITE DE LA PAGE A 1

blies à la place de M. Charles Drury, héritant en plus de la responsabilité du patronage en Ontario. M. Warren Allmand, ex-Solliciteur général, hérite des Affaires indiennes et du Nord, laissant à un député d'arrière-banquettes, M. Francis Fox, son ancien porte-feuille.

Les femmes

Le nouveau Cabinet Trudeau aura trois femmes dans ses rangs alors qu'il n'en avait qu'une jusqu'à maintenant en la personne de Mme Jeanne Sauvé demeurée titulaire du ministère des Communications. Mme Monique Bégin entre au Cabinet en tant que ministre du Revenu national, accompagnée de Mme Iona Campagnolo qui devient ministre d'Etat auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être. M. Marc Lalonde. Mme Campagnolo en tant que ministre d'Etat sera le ministre junior auprès de M. Lalonde et selon ce qu'a annoncé hier M. Trudeau, elle sera responsable du dossier des sports et de la condition physique.

En plus de M. Francis Fox qui devient Solliciteur général du Canada et de M. Jean-Jacques Blais nommé ministre des Postes, trois autres jeunes "backbenchers" MM. Anthony Chisolm Abbott, Leonard S. Marchand et John Roberts, ont fait leur entrée hier dans le Cabinet.

M. Abbott devient ministre de la Consommation et des Corporations en remplacement de M. Mackasey qui, depuis la démission de M. André Ouellet en mars dernier, cumulait cette responsabilité en plus de celle du ministère des Postes.

M. John Roberts, un jeune député de Toronto, passe au Secrétariat d'Etat tandis que M. Leonard S. Marchand, député de la Colombie-britannique devient ministre d'Etat auprès de M. Jean Chrétien devenu ministre de l'Industrie et du Commerce. M. Marchand sera celui des petites entreprises, qui,

ROUILLE

SUITE DE LA PAGE A 1

metal de mauvaise qualité, des ailes mal faites. Et parce que, les années très enneigées, les voitures sont terriblement assaillies par le sel.

Si, au lieu de croire au miracle, nous voyons le procédé pour ce qu'il est: un enduit, une couche protectrice entre le métal et ses attaquants, nous réalisons vite que cet enduit doit être révisé de temps en temps, renforcé au be-

CENTRE ORTHOPÉDIQUE
Jean-P. Duquet, L.Ph., prop.
DE MONTREAL

BANDE SPORTER
Bande herniaire élastique très légère pesant 9 oz très pratique pour les sportifs et personnes travaillant dur, fabriquée de deux tampons ovales caoutchoutés antidérapants. Protège les deux côtés à la fois. Ne blesse pas. Apparence très discrète. Ajustable.

PRIX COUPE
Du lundi au vendredi: de 9h à 9h p.m.
Le samedi de 9h à 5h p.m.
Analyses de sang et d'urine complètes par des techniciennes diplômées. 845-2788

PHARMACIES JEAN COUTU
916-922 est, rue Sainte-Catherine 845-9248

Vente et location de chaises roulantes.
STATIONNEMENT GRATUIT

Kelvinator
Pour ceux qui exigent les meilleurs appareils ménagers

ENERGY SAVERS

- Contrôle d'économie d'énergie
- Tablettes à 10 positions
- Compartment à viande et légumier en porcelaine
- 4 roulettes pratiques
- Conditionneur à beurre, à 3 températures

Kelvinator
REFRIGÉRATEUR SANS GIVRE DE 13.3 PI. CU.

Il y a plusieurs choses que chaque membre de la famille appréciera dans un nouveau Kelvinator. Maman aime le style et le bel aspect - ainsi que l'espace abondant d'entreposage - maintenant, elle peut faire ses provisions et elle épargne du temps. Papa aime le fonctionnement efficace et économique - beaucoup de glaçons - des boissons toujours fraîches - et "l'économiseur d'énergie" lui épargne de l'argent. Les enfants adorent tous les régals gelés que le grand congélateur sans givre de 112 lbs. contient - et la porte s'ouvre et se ferme silencieusement sur un joint magnétique, pour garder tout cet air froid à l'intérieur. Pour des années de bon fonctionnement - achetez ce qu'il y a de mieux pour votre famille, KELVINATOR.

A prix de vente
Modèle KNS-613
\$ 399
(blanc)
Disponible également en or moisson avec léger supplément

BRAULT & BRO
MARTINEAU MART

5250 est. rue JEAN-TALON
Galerie Rococo 728-3646

1906 chemin CHAMBLY
Longueuil 679-1260

382 boul. des LAURENTIDES
Pont-Viau 667-3210

7930 est. rue SHERBROOKE
Hypermarché centre d'achats Champlain 353-7330

Vente Anniversaire

les aliments Boniprix

MARGARINE
SILVER

3 1.00
PQTS
1 LB

PATATES FRITES
VALLEY FARM

CONGELÉES

SAC
2 LB

39¢

CRÈME GLACÉE
BONIMART

CARTON
2 LITRES

88¢

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE

POT
10 OZ

2.99

VINAIGRE BLANC
HEINZ

CONT.
128 OZ

89¢

DÉTERGENT LIQUIDE
MIR

CONT. 2 BOUT
24 OZ

89¢

DÉTERSIF À LESSIVE
ARCTIC POWER

BTE
5 LB

1.99

PAPIER MOUCHOIR
KLEENEX
2 ÉPAISSEURS

BTE
200'S

55¢

POMMES DE TERRE
DE TABLE CULTURE LOCALE
CANADA NO 1

SAC
20 LB 99¢

CHOUX-FLEUR
BLANC-NEIGE CANADA NO 1
CULTURE LOCALE
GROSSEUR 12
CH

49¢

ORANGES OUTSPAN
DE L'AFRIQUE DU SUD
GROSSEUR 112
DOUZ

89¢

NAVET
CULTURE LOCALE

LB 12¢

ÉPINARD
CULTURE LOCALE

SAC
CELLO
10 OZ

CH 43¢

BISCUITS SODA
SALES
PREMIUM
CHRISTIE

BTE
2 LB

1.19

EAU MINÉRALE
GAZÉIFIÉE
BONIMART

BOUT
30 OZ

29¢

MAÏS EN CRÈME
CANADA DE CHOIX
IDEAL

BTE
19 OZ

39¢

COCKTAIL DE FRUITS
E.U. DE FANTAISIE
DEL MONTE

BTE
28 OZ

69¢

TRANCHES
DE JAMBON
COUPE DU CENTRE

LB

1.28

SOC DE PORC
FUMÉ DÉOSSÉ
(PETIT COTTAGE)

LB

98¢

JARRET DE PORC
CONGELÉ

LB

49¢

BOEUF HACHÉ
MI-MAIGRE

LB

78¢

SOUPES AYLMER
LEGUMES
OU
TOMATES

BTE
10 OZ

19¢

BEURRE D'ARACHIDES
BONIMART

POT
16 OZ

69¢

FROMAGE CANADIEN
TRANCHE INDIVIDUELLE
KRAFT

PQT
1 LB

1.29

JUS D'ORANGE
PUR
BONIMART

POT
64 OZ

79¢

JAMBON DANS LA
FESSE
PRÊT-À-MANGER

COUVENNE ET SURPLUS
DE GRAS ENLEVÉS

GROS BOUT
ENVIRON 6 LB

LB

88¢

RÔTI DE
VEAU

FRAIS DANS LA FESSE
UN BOUT OU L'AUTRE

LB

98¢

RÔTI DE VEAU
FRAIS
DANS
L'ÉPAULE

LB

59¢

FOIE DE VEAU TRANCHE
(DÉJÀ CONGELÉ)

LB

99¢

BACON SANS COUVENNE
MARY MILES

PQT
1 LB

1.69

SAUCISSON DE BOLOGNE
AU MORCEAU
MARY MILES

LB

59¢

SAUCISSES PORC ET BOEUF
EN VRAC
MARY MILES

LB

77¢

SAUCISSES FUMÉES
MARY MILES

PQT
1 LB

73¢

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE 1976

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Boniprix

MONTREAL
1200 BEAUBIEN EST
MONTREAL
4240 BEAUBIEN EST
MONTREAL
2185 MONT-ROYAL EST
MONTREAL
2980 BELANGER EST

MONTREAL
2340 BOUL. ROSEMONT
MONTREAL
8965 BOUL. ST-MICHEL
MONTREAL
755 RUE BELANGER
MONTREAL-NORD
3390 HENRI-BOURASSA

MONTREAL-NORD
6075 HENRI-BOURASSA
VILLE D'ANJOU
8376 BOUL. METROPOLITAIN
MONTREAL-NORD
4171 RUE AMIENS
POINTE-AUX-TREMBLES
12445 VICTORIA

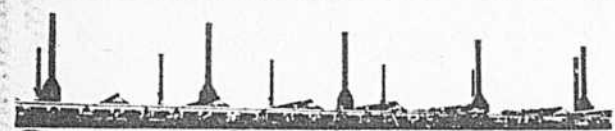
VILLE LASALLE
9190 AIRLIE
LACHINE
735 RUE NOTRE DAME
DOLLARD-DES-ORMEAUX
1 CH. SUNNYDALE

KIRKLAND
2955 ST-CHARLES
ST-LAURENT
475 CÔTE-VERTU
BOUCHERVILLE
Centre d'achats Boucherville
rue de Varennes

LONGUEUIL
2904 CHEMIN CHAMBLY
ST-HUBERT
4235 DOMVILLE
CHATEAUGUAY
121 ST-JEAN-BAPTISTE
VALLEYFIELD
600 MGR-LANGLAIS

DUVERNAY, LAVAL
2125 BOUL. DE BLOIS
FABREVILLE, LAVAL
3839 BOUL. STE-ROSE
STE-ROSE, LAVAL
104 BOUL. STE-ROSE
LAVAL-OUEST
4805 BOUL. SAUVÉ

ROSEMERE
348 GRANDE-CÔTE
DEUX-MONTAGNES
850 CHEMIN OKA
LACHUTE
227 HAMFORD



Quand l'Alcan éternue...

— 1 —
par Christiane BERTHIAUME

EN ENTRANT dans la région, rien n'indique au premier coup d'oeil que le Saguenay-Lac-St-Jean vit sa pire crise économique en 10 ans, qu'on commence à peine à s'en rendre compte et que le réveil va être brutal.

Les apparences sont trompeuses. Un nouveau centre commercial a ouvert ses portes récemment à Jonquière. Les brasseries, la mode, sont régulièrement fréquentées. Le dernier festival, Tambours et Trompettes, a même accueilli 8,000 personnes et ce sont les billets les plus chers, \$1, qui se sont vendus les premiers.

Mais c'est à de petits signes à peine perceptibles qu'on se rend compte que les choses ont changé depuis peu et que l'activité économique n'est pas aussi florissante qu'elle peut paraître à première vue.

Les places de stationnement des centres commerciaux sont presque vides. Les magasins aussi. Simpsons et Woolco, parmi les grands magasins, ont même procédé à des mises à pied de leur personnel à cause du ralentissement de leurs affaires, tandis que Canadian Tire a décidé de diminuer le nombre d'heures de travail de ses employés pour ne pas en renvoyer.

Pendant ce temps-là, les épiceries se font la guerre des prix. Certaines vont même jusqu'à vendre à perte pour garder leur clientèle.

Somme toute, la région est triste. L'enthousiasme n'y est pas. L'activité est au ralenti.

Une région triste

Il y a déjà plus de trois mois que les cheminées de l'Alcan ne fument plus et déjà trop longtemps que les «aménées de pitoules» (les dalles humides) sont à sec et n'amenent plus de bois dans les bassins de la Price à cause d'une baisse d'activité dans l'industrie. Avec la grève dans l'enseignement (1,100 professeurs) qui a été longue et celle dans la construction (6,000 ouvriers) qui débute, cela fait du Saguenay-Lac-St-Jean une région sérieusement touchée.

En effet, près d'une personne sur deux capable de travailler est affectée, soit par le chômage (près de 20%) ou les conflits de travail.

La grève de l'Alcan touche les 8,000 employés syndiqués des usines d'Arvida, d'Alma, des centrales hydro-électriques et des installations portuaires de la Baie des Ha! Ha! Abitibi-Price (3,300 personnes en tout, les employés forestiers compris) procède depuis 1971 à des mises à pied temporaires. Il n'y a que la Consolidated Bathurst (867 ouvriers) et l'agriculture qui fonctionnent dans le coin, mais ces deux secteurs de l'économie n'ont jamais l'importance de l'Alcan, qui «fait vivre», selon les chiffres de la compagnie, au moins 125,000 personnes (sur une population de 425,000).

Ce n'est pas sans raison que les habitants du Saguenay-Lac-St-Jean disent: «Quand l'Alcan tousse, tout le monde a la grippe».

Les signes de la crise

La chose la plus étonnante demeure cependant que ni la grève, ni les arrêts de travail, ni les mises à pied qui en ont découlé chez les sous-traitants de l'Alcan et d'Abitibi-Price n'ont affecté plus tôt l'économie régionale.

Ce n'est que depuis trois semaines que les effets se font sentir chez les marchands, hôteliers, restaurateurs, etc.

L'été s'est passé comme si tout marchait sur des roulettes, comme si les secteurs-cles fonctionnaient normalement.

Pourtant l'Alcan ne verse plus les \$6,000,000 de salaire par mois à ses employés. Autant d'argent en moins qui ne circule pas!

Pourtant le coût de la vie est très élevé, beaucoup plus qu'à Montréal. Un bon repas au restaurant, sans alcool, ne coûte pas moins de \$10.

Pourtant les gens ont un gros train de vie. Avec leur salaire moyen qui est de \$13,000 (le plus élevé au Québec après Sept-Îles), ils se permettent d'avoir une automobile neuve chaque année et souvent une motoneige. La majorité sont propriétaires. Le taux d'occupation de logements disponibles est

Le pire de la crise est encore à venir, au Saguenay-Lac-St-Jean

inférieur à 1%. Il y a à peine quelques édifices d'appartements mais beaucoup de maisons unifamiliales.

Pourtant, les gens sont très endettés. Lorsqu'un ouvrier entre à l'Alcan, seul employeur, c'est pour la vie. Il est donc stable et solvable. Son pouvoir d'emprunt est important.

En dehors du fait que le tourisme a pu dans une certaine mesure, mais très légèrement, contribuer à maintenir l'équilibre économique, que s'est-il donc passé quant au reste?

Le niveau de consommation n'a pas diminué jusqu'à maintenant

parce que les grévistes ont vécu de leurs économies et ceux qui ont été mis à pied de l'assurance-chômage.

Les grévistes ont en effet été prudents. Peu d'emprunts, a-t-on noté entre autres, ont été faits en avril et mai derniers, alors que la grève était prévisible, mais de l'argent a été mis de côté.

Rien de surprenant alors à remarquer que les secteurs les plus touchés par les effets de la grève sont ceux qui concernent les objets de luxe ou considérés comme superflus, magasins de musique et autres.

Or, le plus touché de tous est le secteur de l'automobile. Les ven-

tes n'ont pas tellement diminué mais ce sont les services de réparation des garages qui sont au bord de la catastrophe.

Pour demain les problèmes

Malgré la faible lueur d'espoir que constitue la nomination toute récente, soit vendredi dernier, d'un médiateur dans la personne du juge en chef Allen B. Gold, on s'attend à ce que cela soit l'un des plus longs et pénibles conflits au Québec à cause des répercussions économiques à long terme et en profondeur.

En effet, ce n'est que dans quelques mois et dans les années à venir que les répercussions de la gre-

ve de l'Alcan se feront douloureusement sentir, selon Adam Lapointe, économiste et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi.

«Les situations difficiles vont faire leur apparition en mars et avril prochains seulement, explique-t-il. Ce sont les compagnies de sous-traitants qui vont en souffrir le plus. Car cela va prendre quelque temps, sinon plusieurs mois, à l'Alcan pour reprendre son activité normale. Plus le règlement du conflit est retardé, plus cette reprise va être longue».

«De plus, cela va prendre deux à trois ans pour corriger complètement la situation. Les effets de ressac vont être nombreux et les ralentissements économiques aussi à moins qu'il y ait de gros investissements dans la région. Ce à quoi on ne s'attend pas, d'autant plus que la nouvelle aluminerie qui doit être construite à Port-Alfred et créer de 500 à 600 nouveaux emplois sera probablement retardée à cause de cette grève.» (La compagnie, pour sa part, ne lui pourrait y avoir du retard de ce côté.)

Pour Jean-Guy Tremblay de la compagnie Traders, ce n'est pas comment les grévistes vont réussir à subsister qui l'inquiète mais le réveil, qu'il prévoit brutal.

«Les gens ont la réputation d'être endettés, raconte-t-il. La plupart ont réussi à obtenir des ententes avec leur prêteur pour retarder leurs versements mais je crains qu'il y ait beaucoup de faillites personnelles des la première semaine de reprise du travail».

«Si j'étais ouvrier, j'aurais peur de toucher mon premier salaire au retour. Aucun créancier ne veut se montrer intransigeant à l'heure actuelle, personne ne s'avance pour réclamer de l'argent. Mais quand tout ce monde-là va le faire au même moment... il va y avoir beaucoup de dépôts volontaires, surtout chez l'Alcan, moins chez Abitibi-Price ou les ouvriers, habitués aux emplois saisonniers, calculent donc en conséquence.»

DEMAIN: L'ombre de la United Aircraft



Jeudi matin, 10h. Les magasins sont vides. Les épiceries se font la guerre des prix. Certaines vont même jusqu'à vendre à perte pour garder leur clientèle.

Extraits du jugement Deschênes

2 — L'illégalité du fameux «règlement 14A»

LA DECISION du juge en chef Jules Deschênes de la Cour supérieure dans la poursuite du député Serge Joyal et des Gens de l'Air contre Air Canada est un des éléments majeurs du dossier déjà volumineux du conflit du bilinguisme aérien. Dans une deuxième tranche, le magistrat étudie plus particulièrement le fameux règlement 14A de la société de la Couronne, et évalue sa légalité en fonction de la loi fédérale sur les langues officielles.

Dans sa version originale, le Règlement 14A consacrait l'anglais comme seule langue d'usage dans la cabine de pilotage et, par implication nécessaire, dans les communications aérospatiales.

Dans sa version modifiée qui — selon l'accord des parties — est la seule sur laquelle la Cour doit maintenant se pencher, le Règlement 14A est devenu plus nuancé.

Air Canada a transmis le texte du nouveau Règlement 14A avec un avis (P-18) qui se lit comme suit:

500 FLIGHT OPERATIONS
Transmittal 317
Explanation of revision
Chapter 3 OBJECTIVES AND ORGANIZATION
Section 2.14A Language
The technical and operating language on the flight deck of Air Canada aircraft is English. It is essential that there must be no deviation from the standard procedures and terminology which are vital to flight safety. Air Canada recognizes the use of French or English in areas of a non-operational or non-technical nature. It is emphasized that good rapport and discipline within the cockpit are essential to safety.

«La langue de la technique et des opérations dans la cabine de pilotage des avions d'Air Canada est l'anglais. Il ne doit y avoir aucune déviation des procédures et de la terminologie standard, qui sont nécessaires à la sécurité en vol. Air Canada reconnaît l'usage du français ou de l'anglais dans les secteurs non-opérationnels et non-techniques. On insiste sur le fait que les bonnes relations et la discipline dans la cabine sont essentielles à la sécurité.»

Cet avis ne fait pas partie du Manuel de vol ni du Règlement lui-même. Il émane néanmoins d'Air Canada et constitue vraisemblablement son interprétation de la

nouvelle version du Règlement 14A. Or on constate immédiatement combien cet avis est plus restrictif que le Règlement lui-même et dans quel sens il en oriente la portée. De fait, il revient à toutes fins pratiques au Règlement 14A original et il se montre moins ouvert que les dispositions interprétatives, intitulées «Modalités d'application» qu'on pouvait lire sur la circulaire du ministère des Transports du 28 juillet 1976 (P-5).

Exigence utopique

L'article 10 (1) du chapitre 0-2 impose déjà à Air Canada, entre autres, de fournir ou d'offrir ses services aux voyageurs dans les deux langues officielles. C'est donc l'aspect «langues de travail» qui doit maintenant retenir notre attention.

Théoriquement, tous les membres des équipages d'Air Canada devraient être bilingues de façon qu'ils puissent, au choix, tenir leurs conversations de travail dans l'une ou l'autre des langues officielles: c'est la seule façon d'assurer qu'elles aient «un statut, des droits et des privilèges égaux».

Cependant les demandeurs n'en exigent pas tant et la Cour n'est pas appelée à se prononcer sur semblable exigence qui, pour longtemps, demeurera vraisemblablement utopique.

Les demandeurs, conscients autant et plus que n'importe qui des impératifs de la sécurité, conçoivent l'évidente nécessité d'une langue commune à tous les membres d'un même équipage et l'usage de l'anglais quand un de ces membres est unilingue anglophone.

Mais ce qu'ils ne peuvent souffrir, avec raison, c'est la proscription de l'usage du français même entre co-pilotes francophones ou entre bilingues, surtout quand le

ministre des Transports, à peine quelques mois auparavant, venait de reconnaître que d'autres pays utilisent deux langues, même pour les communications aérospatiales, depuis trente ans (P-2).

Règlement illégal

Compte tenu de l'incorporation par référence, dans le règlement 14A, des lexiques des manuels de vol, il paraît clair que ce Règlement ne répond pas aux impératifs du chapitre 0-2 sous au moins deux aspects:

a) les manuels de vol, qui forment un ensemble considérable, sont tous rédigés exclusivement en anglais; par ce détour, le 1er paragraphe du Règlement 14A rend obligatoire l'usage exclusif de la langue anglaise dans la cabine de pilotage pour tout...
...ce qui concerne la manoeuvre des avions; c'est d'ailleurs le sens qu'Air Canada a elle-même donné à son Règlement dans l'avis qui l'accompagnait;

b) pour le surplus, Air Canada se réserve l'usage d'une discrétion en matière linguistique que le chapitre 0-2 ne lui reconnaît pas et à laquelle il lui défend même de prétendre.

Il reste, dans le Règlement 14A, la stipulation valable que les conversations dans la cabine de pilotage se poursuivent dans une langue qui soit comprise de tous les membres de l'équipage. C'est une stipulation de sens commun contre laquelle les demandeurs ne s'élèvent pas. Mais dans le cas, par exemple, de l'équipage d'un DC-9 formé de deux pilotes francophones, elle demeure néanmoins lettre morte à cause de la seconde condition qui est reliée à l'usage des manuels de vol en langue anglaise.

Il est impossible de séparer les uns des autres les diverses clauses du Règlement 14A; elles forment un tout et elles doivent demeurer ou tomber toutes ensemble. Vu que, dans sa plus grande partie, le Règlement 14A est contraire à la loi, il doit être annulé dans son entier comme adopté et promulgué en violation de l'article 2 du chapitre 0-2.

Il reste à se demander quelles autres conclusions les demandeurs ont le droit d'obtenir.

Manuels de vol

La première interrogation est relative aux manuels de vol que les pilotes ont à leur disposition, sur la base desquels ils subissent leur entraînement et dont ils ont l'obligation de se servir dans l'exécution de leurs fonctions. Il s'agit clairement d'un élément essentiel à la langue de travail. L'absence de tels manuels en français constitue d'ailleurs l'undes motifs quiviciencia sa base le Règlement 14A.

Les demandeurs ont certes le droit de posséder et d'utiliser des manuels de vol en français pour usage concurrent, suivant les circonstances, avec les manuels actuels en anglais.

La Cour ne se fait pas d'illusion sur le genre de réception qu'une ordonnance à cet effet est susceptible de recevoir de la part de la défenderesse. Aussi récemment que le 29 juillet 1976, Air Canada déclarait (P-17):

«...Air Canada does not at present plan to undertake bilingualization of the highly technical lexicon on flight deck equipment and operating manuals.»

«Air Canada n'a pas actuellement l'intention d'entreprendre la traduction («bilinguisation») du lexique hautement technique de l'équipement de vol et des manuels d'opération.»

Mais Air Canada se serait évité beaucoup de déboires et aurait épargné au public canadien beaucoup de difficultés si elle s'était consacrée à cette entreprise, comme le veut l'article 39 du chapitre 0-2, «dans les 60 mois suivant le 6 septembre 1969».

Travail considérable

Que l'établissement de semblables manuels en français soit possible ne saurait en effet faire de doute: Air France y a réussi (voir ses manuels P-8 et P-9) et ses pilotes

tiennent toutes leurs conversations techniques en français... sauf quand ils doivent communiquer avec les installations du ministère des Transports en sol canadien, v.g. à l'aéroport de Mirabel!

Certes s'agira-t-il maintenant d'une entreprise considérable: quelque 8,336 pages de textes, pour la plupart techniques, réparties entre 15 volumes (D-1). Au rythme moyen de 200 pages par année par traducteur (selon Monsieur Michel Fournier, Secrétaire général d'Air Canada), il faudra qu'Air Canada engage dans ce but vingt traducteurs pendant deux ans, moyennant une dépense globale... d'environ un million et quart de dollars. Mais le Parlement, qui a voté le chapitre 0-2, était sans doute conscient de ces problèmes et il a voulu que les institutions fédérales y consacrent les ressources nécessaires.

Encore faudra-t-il cependant qu'Air Canada trouve, engage et entraîne une équipe de traducteurs et l'on peut concevoir que ses efforts ne soient peut-être pas récompensés aussi rapidement qu'elle le voudrait. La Cour croit donc juste, tout en imposant un délai de deux ans à Air Canada sous toutes peines que de droit, de lui réserver la faculté de revenir devant la Cour pour demander une extension de ce délai, pourvu qu'elle puisse montrer cause.

Langue de travail

Vu l'expérience qu'ils viennent de vivre, les demandeurs ont également droit à une ordonnance relative à l'usage du français comme langue de travail.

Dans la cabine de pilotage, le chapitre 0-2 doit recevoir application intégrale et l'usage des deux langues officielles doit être permis et reconnu sans restriction. C'est l'évidence même que l'exigence d'une langue communément comprise par tous les membres d'un équipage conditionnera toujours l'exercice de ce droit.

Dans les communications aérospatiales avec les installations au sol d'Air

Canada, le même principe doit s'appliquer.

Il n'en va plus entièrement de même, toutefois, dans les communications aérospatiales avec les stations terrestres du ministère des Transports, vu les Ordonnances sur les normes et méthodes des communications aéronautiques que le ministère des Transports a émises.

Or il appert qu'en vertu de ces Ordonnances, seules quelques communications bien précises, soit aérospatiales, soit aérospatiales et vice versa peuvent être transmises en français; pour le surplus, l'anglais seul est de règle.

On peut, il est vrai, s'interroger sur la validité de ces ordonnances du ministre des Transports, à la lumière des textes législatifs sur lesquels il a déclaré les fonder (par. 6(2) de la Loi sur l'aéronautique et l'alinéa 104 (k) du Règlement de l'air) ainsi qu'en regard du chapitre 0-2 et même de la législation provinciale pertinente; mais ces questions ne sont pas soumises à cette Cour qui doit accepter et appliquer comme valablement en vigueur l'ordonnance du 7 juillet et, maintenant, celle du 27 août 1976.

Cependant il appert que, dans une poursuite déposée en Cour fédérale du Canada le 19 août 1976 et dont cette Cour a pris connaissance judiciaire du consentement des parties, l'Association des Gens de l'Air du Québec a attaqué l'ordonnance du...

Pour le moment la Cour doit rejeter, en droit, la partie des conclusions des demandeurs qui excède les limites posées par les Ordonnances du ministère des Transports aux communications radio-aéronautiques en français. Elle leur réservera cependant le droit de s'adresser de nouveau à la Cour au même sujet, s'il y a lieu, selon le jugement final qui interviendra dans la cause mûe en Cour fédérale à ce propos.

DEMAIN: Loi 22 et conclusion



goineau/bousquet
CIE LTÉE

667-9770

VENTE

B&D Black & Decker

SCIES CIRCULAIRES

3037
Scie industrielle
SAWCAT 7 1/4"

Ord. \$129.95
SPÉCIAL \$96
30 unités mag.

3038
Scie industrielle
SAWCAT 8"

Ord. \$149
SPÉCIAL \$108
20 unités mag.

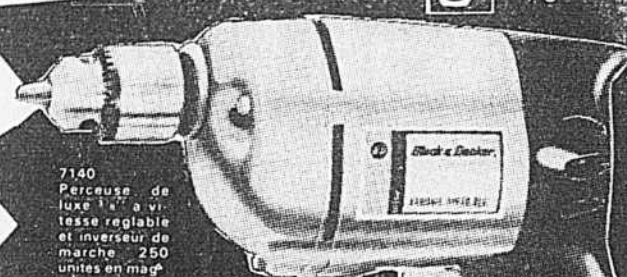
3032
Scie 9 1/4"
SUPER SAWCAT
Scie circulaire Super Sawcat
Rude service

Ord. \$250
SPÉCIAL \$179
20 unités mag.

3047
Scie 7 1/4"
SUPER SAWCAT

Ord. \$179
SPÉCIAL \$127
35 unités mag.

PERCEUSES 3/8"



7140
Perceuse de
luxe 1/2" à vi-
tesse réglable
et inverseur de
marche 250
unités en mag.

1/2 PRIX
VALEUR EN PLUS
Ord. \$29.95
**TRÈS GRAND
SPÉCIAL
\$14.95**

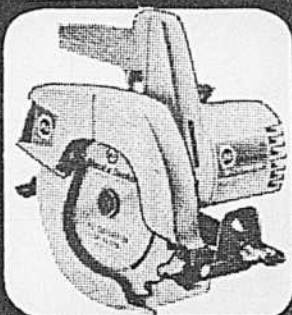
JAMAIS VU
Valeur en plus

1/2 PRIX

B & D # 7301
250 scies en magasin
(1 par client)
Ord. \$34.95

EXTRA — SPÉCIAL

\$1750



SUPER ÉCOOMPTÉ

SEULEMENT 25 UNITÉS (1 par client)

#6201

SCIE INCLINABLE ROCKWELL-BEAVER



De précision, puissante pour gros travaux. Avec rallonge et support solide.
FAMEUSE ROCKWELL-BEAVER de 9 po.
1 — Scie d'établi à commandes en avant. Table de précision de 22 x 38" avec rallonge. Guide à refendre à blocage simple. Calibre d'onglets à blocage à 90° et 45° à droite ou à gauche. Rallonge, support — Profondeur de coupe 2 1/4"

PRIX IMBATTABLE

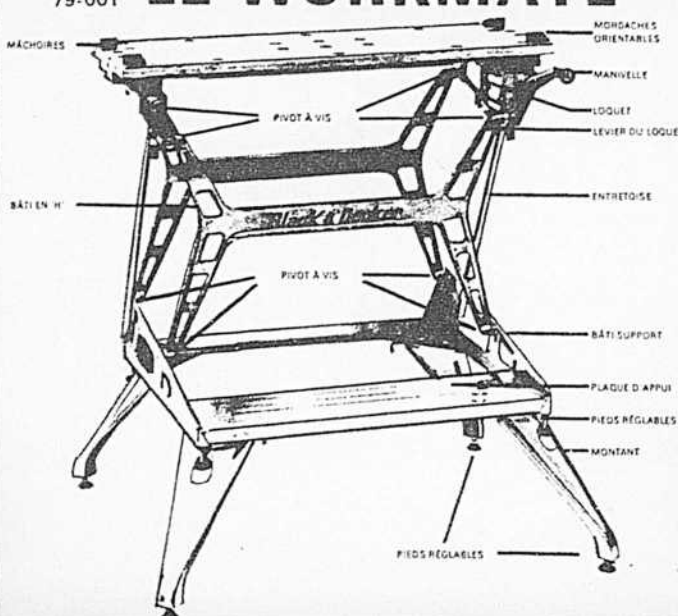
Ord. \$249.95

\$179.95



LE WORKMATE

79-001



Goineau & BOUSQUET se doit de limiter les magasins compétiteurs à 3 unités vu la grande difficulté à se procurer le matériel.

\$484.8

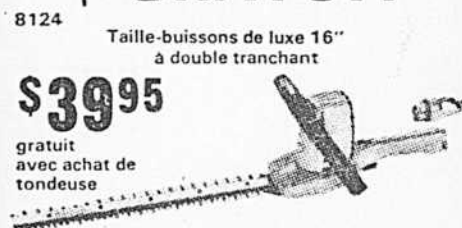
186 unités en magasin

TONDEUSES À GAZON Black & Decker

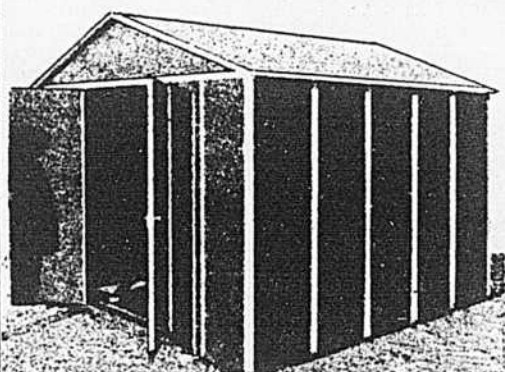
5740
Tondeuse
électrique 18"

Ord. \$104.95
SPÉCIAL \$89.95

+ GRATUIT



8124
Taille-buissons de luxe 16" à double tranchant
\$39.95
gratuit avec achat de tondeuse
Valeur totale de \$144.90 pour **\$89.95**



CABANON PRÉ-COUPÉ (TRÈS SPACIEUX)

PRÊT à ASSEMBLER

SUPER SPÉCIAL

\$279.00

Ord. \$399.

23 EN MAGASIN

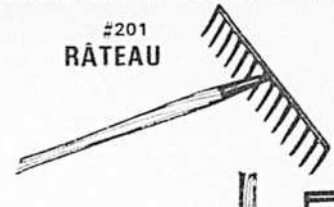
(déjà peinturé)
10' x 10'
Construction très solide



#203
RÂTEAU À GAZON



#204
PIOCHE



#201
RÂTEAU

#200
PELLE RONDE

OUTILLAGE DE JARDINS

TRUE TEMPER
4 mcx

SUPER SPÉCIAL
\$17.95

POLITIQUE DE VENTE

Tous ces prix sont en vigueur jusqu'à samedi le 18 sept. à 5 h p.m.
Tous ces spéciaux devront être payés comptant et emportés par le client.
Aucune commande téléphonique.
Ces prix sont applicables sur marchandises en magasin seulement.
Toutes ventes seront finales.



goineau/bousquet
CIE LTÉE

Venez
visiter notre
PÉPINIÈRE

Heures d'affaires: lun., mar., mer., 8h30 a.m. à 6h p.m. jeu., ven., 8h30 a.m. à 9h p.m. Samedi 8h30 a.m. à 5h p.m.

164, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval

Extérieur: 381-0877

667-9770



goineau/bousquet

CIE LTÉE

LA VENTE SE TERMINE LE 18 SEPTEMBRE à 5 h p.m.

VENTE

CINQ GRANDS FOURNISSEURS VOUS OFFRENT CES PRIX FORMIDABLES

SPÉCIAL #1

ÉCONOMIE
50% d'escompte

PORTES DOUCHE No 260, UNIE

\$92.00

1/2 prix

\$46⁰⁰



FLEURCO NOUVEAU! NOUVEAU!

Portes miroirs

no 4880

\$160.00

1/2 prix

\$80⁰⁰



Portes de douche avec miroirs

(miroir trempé 1/4" avec dos protecteur)

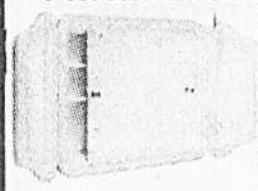
no 410 (1 porte miroir)

\$155.00

1/2 prix \$77⁵⁰

N.B. : Aussi disponibles avec 2 portes miroirs

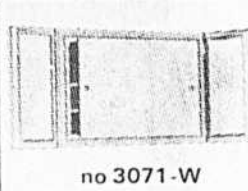
PHARMACIE ENCASTRÉE



no 3081-W

Rég. \$126.00

SPÉCIAL \$63⁰⁰



no 3071-W

Rég. \$100.00

1/2 prix

SPÉCIAL \$50⁰⁰

Luxaclad

C'est si facile de rajeunir sa maison soi-même avec les panneaux d'aluminium préfini, les fascies et soffites, les gouttières et volets Luxaclad.

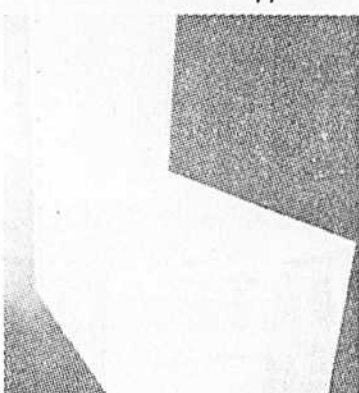


DÉCLIN D'ALUMINIUM PRÉFINI
Blanc seulement. 11 morceaux font un carré qui couvre 88 pieds carrés.

Rég. \$82.50

SPÉCIAL \$67⁵⁰

SPÉCIAL #2



SOFFITE PERFORÉ EN ALUMINIUM
Blanc seulement. Pour permettre la ventilation de l'entre-toit et finir le dessous du débord du toit. 17" de largeur sur 12' de longueur.

Prix courant \$9.75

Prix spécial \$8⁹⁵



C'est beau à voir!

Peinture semi-lustrée au latex pour l'intérieur

Elle s'applique avec beaucoup de facilité, et vous pourrez nettoyer vos pinceaux et rouleaux en un rien de temps, à l'eau. Vous constaterez aussi que son fini semi-lustré se lave aussi bien qu'un émail.

VENTE

\$12.99

le gallon.*

CROWN DIAMOND
...et vous êtes artiste!

*Ce prix est en vigueur pour le blanc seulement. Cette peinture peut être teintée dans une variété de tons pastel moyennant un léger supplément.



CROWN DIAMOND

L'émail velouté au latex 01-509 de Crown Diamond. En blanc et en couleurs pastel.

\$12⁹⁹

Spécial gal.



CHINA WHITE

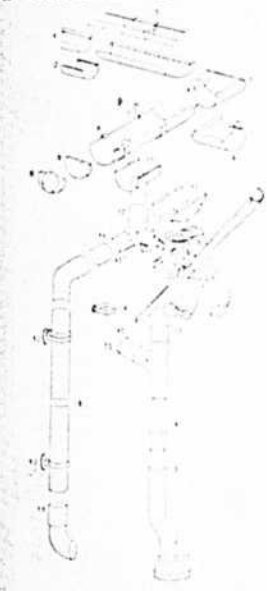
L'émail China White 01-406, de Crown Diamond

\$14⁹⁵

Spécial gal.

LE SYSTÈME DE GOUTTIÈRES EN PVC N'EXIGEANT AUCUN ENTRETIEN

Plastmo



Venez rencontrer le représentant pour vos problèmes de gouttières

1. gouttières 10" x 3"
2. joints de raccordement
3. joints de dilatation
4. pièce de coin extérieur
5. pièce de coin intérieur
6. console métallique
7. crochet de fixation
8. pièce de bout
9. pièce de bout avec orifice
10. goulotte de vidange
11. joint de dilatation goulotte de vidange
12. soude 45°
13. support de tuyau
14. collier de fixation
15. tuyau
16. sabot
17. manchon double de raccordement 45°
18. manchon simple de raccordement
19. tuyau d'écoulement
20. col
21. produit liquide de nettoyage
22. colle
23. substance obturatrice
24. rivet de verrouillage
25. forêt

SPÉCIAL
Gouttière 10" rég. \$5.99

SPÉCIAL \$4⁴⁹

SPÉCIAL #5



Rég. \$50.90

Spécial \$19⁹⁵

50 en magasin

PLUSIEURS CRUCHES À PIQUE-NIQUE
THERMOS de \$3.95 à \$5.50



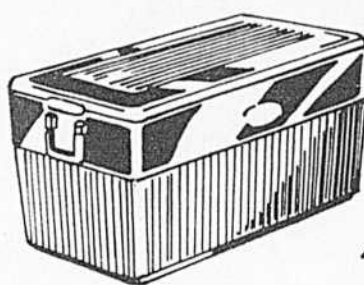
GLACIÈRES

Rég. \$58.35

Spécial \$23⁵⁰

20 en magasin

GLACIÈRES THERMOS

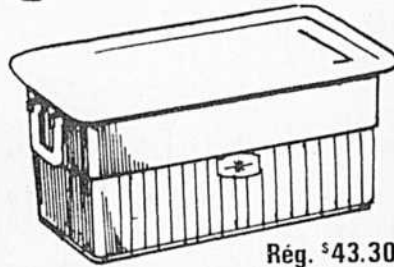


Rég. \$23.75

SPÉCIAL

\$9⁵⁰

40 en magasin

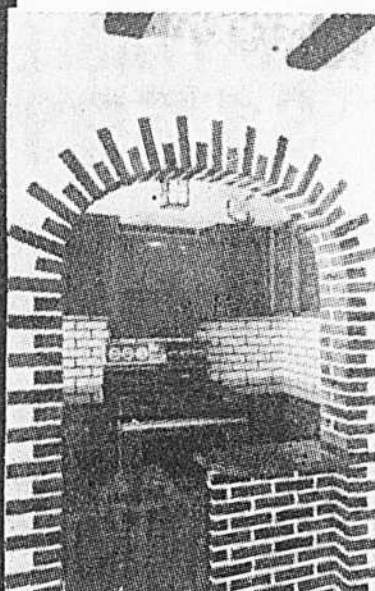


Rég. \$43.30

Spécial \$12⁵⁰

15 en magasin

SPÉCIAL #6



L'ASPECT TEXTURE AVEC LES BRIQUES INTERDECO

Rien ne rend une ambiance plus chaleureuse qu'un foyer où l'ancien est mêlé au moderne. Quelle satisfaction de créer vous-même cette atmosphère... INTERDECO vous rend la tâche à un prix abordable.

Rég. \$4.79 bte

SPÉCIAL

\$3⁷⁹

bte

N.B. : Tous ces prix de vente s'appliquent aux marchandises en magasin pour la durée de la vente.



goineau/bousquet

CIE LTÉE

HEURES D'AFFAIRES
Lun., mar., merc. 8h30 a.m. à 6h p.m.
Jeu., vend. 8h30 a.m. à 9h p.m.
Samedi 8h30 a.m. à 5h p.m.

164, boul. des LAURENTIDES,
Pont-Viau, Laval

Venez visiter
notre pépinière

667-9770



goineau/bousquet
CIE LTÉE

Cette vente se termine
le samedi 18 septembre
à 5h p.m.

667-9770

VENTE

35 produits pour bricoleurs à des PRIX INCROYABLES

30% d'escompte



GALLON
COLLE
CONTACT
LEPAGE
Ord. 10.90
777
Spécial

50% d'escompte



TEINTURE
REX
Cèdre
Ord. 13.20
Spécial
660

VARATHANE

FLECTO

Brillant ou satin Ord.: \$19.95
gal.



1549

50% d'escompte
RUBBER SET



Pinceaux
et rouleaux
1/2 PRIX

30,000

ANNEAUX BOIS

ord.: 7/\$2.00

SPÉCIAL

(Légères imperfections)

70% D'ESCOMPTE

25/175

Ensembles

Pôles à
rideau

BOIS

Blanc colonial naturel

33% d'escompte

10%
d'escompte

CIRE DES ARTISANS:

Cette cire est aussi disponi-
ble dans les couleurs suivan-
tes: vieux-pin, orange, rouge
sang de boeuf, vert, bleu,
noyer foncé, acajou.

Mixkote



ENDUIT
DÉCORATIF

Intérieur,
extérieur
SPÉCIAL **749**
sac

EXTRA-SPECIAL
GRADATEUR

Lumière
(Dimmer)
Ord.: 6.95

Spécial **395**

Réglez l'intensité de
lumière
800 en magasin

LEVITON



PORCELAINE VITRIFIÉE DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ
Ensemble (3 mcx) **Eastern 12475**
SALLE DE BAIN blanc



CLÔTURES
À NEIGE

48" x 50"
EXTRA-
SPECIAL

1495
rouleau

TABLETTES

1 1/16 PRESSWOOD

8" x 96" **1.30**
6" x 48" **0.49**
8" x 48" **0.69**
10" x 48" **0.89**
24" x 48" **1.69**

FORMICA

2' x 4'



Ord.: 3.29
SPÉCIAL **165**

FORMICA

ARBORITE

4' x 8'

Ord. 23.30

SPÉCIAL **1795**

AMEROCK

Collections: Carriage
Bonaventure



25%
d'escompte

SUPER-SPECIAL **25%**

20% d'escompte
POUTRES

Peaco



Ord. Spécial
4" x 6" 11.95 **954**
4" x 8" 15.92 **1272**

20% d'escompte



Persiennes
ajustables

10" x 24" 9" x 28" 8" x 28"
12" x 24" 9" x 32" 8" x 32"
9" x 24" 9" x 24" 7" x 36"
20% D'ESCOMPTE

10% d'escompte
PORTES DE
FAÇADES

30 modèles
10%
D'ESCOMPTE

ÉTAGÈRES

POUR STÉRÉO
FINIES NOYER

(2 modèles)
Ord. 34.95

1/2 prix
1750

TUILES
ACOUSTIQUES

48" x 48"

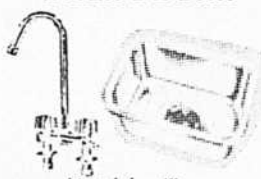
195
feuille

PANNEAUX

1 1/16 x 4 x 8
Bon 2 côtés

TIAMA: **16.95**
CHÊNE: **22.90**
MERISIER: **17.90**

ÉVIER DE BAR



avec robinet de bar 4" c.c.
3375
ensemble

PARQUETERIE
SELECT

Érable solide

43¢
pi car.
TRÈS BEAU

POUR BRICOLEUR

Peuplier
1/4" x 4' x 4' **2.88**
12" x 4' x 4' **5.95**
3/4" x 4' x 4' **6.75**
Panneaux
acajou
18" x 26 x 72 **1.99**

ISOLANT
ZONOLITE



239
sac

STYROFOAM

7/8 x 4 x 8

229
feuille

30% D'ESCOMPTE
PANNEAUX PRÉFINIS

Cèdre nouveau
Pin nouveau
Orme américain
Ord. 8.49

SPÉCIAL **595**
1re qualité



PRESSWOOD

5/8 x 4 x 8

595
feuille

4' x 8'

ASPENITE
1/4" **3.99**
7/16 **5.77**

PLYWOOD

BCFir

Bon 1 côté **875**
1/4" x 4' x 8'

1695
3/4" x 4' x 8'

BARDEAU



1670
carré



goineau/bousquet
CIE LTÉE

POLITIQUE DE VENTE

Tous ces prix sont en vigueur jusqu'à samed
di 18 septembre à 5h p.m.
Tous ces spéciaux devront être payés comp-

tant et emportés par le client.
Aucune commande téléphonique.
Ces prix sont applicables sur marchandises
en magasin seulement.
Toutes ventes seront finales.

VENEZ VISITER NOTRE PÉPINIÈRE

Heures d'affaires: lun., mar., mer. 8h 30 a.m. à 6h p.m., jeu., ven. 8h 30 a.m. à 9h p.m. Samedi 8h 30 a.m. à 5h p.m.

164, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval

667-9770

Extérieur: 381-0877



Bas prix

Profitez-en!

(Plus d'un million de Québécoises économisent chaque semaine.)

Viande POULET SURGELÉ CANADA CATÉGORIE "UTILITÉ" MOINS DE 4 LB LA LB 57¢	SUCRE BLANC GRANULÉ STEINBERG SAC 4 KILOS \$1.33	OEUFs GROSSEUR MOYEN CANADA CATÉGORIE "A" LA DOUZ. 65¢	CRÈME GLACÉE ICE CASTLE SAVEURS VARIÉES 2 LITRES, CARRE 88¢	DÉTERSIF EN POUDRE ARCTIC POWER BTE 80 OZ \$1.99
BOUDIN FRAIS LA LB 58¢	CAFÉ MOULU TOUT USAGE MAXWELL HOUSE SAC 1 LB \$1.79	BISCUITS "DIGESTIVE OU SHORTCAKE" PEEK FREANS SAC 15 OZ 85¢	TOMATES ENTIÈRES DE CHOIX ORCHARD KING BTE 28 OZ 55¢	SOUPE AUX TOMATES CAMPBELL BTE 10 OZ 18¢
SAUCISSES À DÉJEUNER STEINBERG PRODUIT DÉCONGÈLE LA LB 79¢	SAUCE V-H POUR CÔTES DÉCOUVERTES SAVEURS VARIÉES POT 12 OZ 87¢	CIRE À PLANCHER DURASHINE BOUT. 46 OZ \$2.09	Fruits et légumes	DÉTERSIF EN POUDRE FINISH POUR LAVE-VAISSELLE POT 33 OZ \$1.44
JAMBON CUIT STEINBERG TRANCHE POT 6 OZ 99¢	MÉLANGE À SOUPE POULET ET NOUILLES LONEYS ENV. 2 1/2 OZ 14¢	COMPRIMÉS POLIDENT POUR DENTIFERS POT DE 48 \$1.07	POMMES "LOBO" DU QUÉBEC CANADA DE FANTAISIE SAC POLY 5 LB 98¢	PAPIER DE TOILETTE DELSEY POT 4 ROUL \$1.09
POULET PRESSÉ, TRANCHE HYGRADE VIANDE ET OLIVES, PIMENTS ET CORNICHONS POT 6 OZ 39¢	THON BLANC SOLIDE HIGHLIGHTER BTE 7 OZ 93¢	SHAMPOOING HEAD & SHOULDER EN LOTION BOUT. 100 ML 99¢	Boulangerie	
PORTIONS DE POISSON FRESH WATER PANE, SURGÈLE POT 16 OZ 69¢	RIZ CONVERTI UNCLE BEN'S POT 2 LB \$1.18	MOUCHOIRS EN PAPIER 3 ÉPAISSEURS ROYALE BTE DE 100 59¢	ROULÉ AU CHOCOLAT STEINBERG 10 OZ CH. 49¢	
L'AGNEAU DE PRINTEMPS, ÉLEVÉ AU CANADA, EST MAINTENANT DISPONIBLE	CORN FLAKES KELLOGG BTE 16 OZ 69¢	SERVIETTES SANITAIRES KOTEX, ORDINAIRE OU SUPER BTE DE 48 \$2.79	BEIGNES AU MIEL GLACÉS STEINBERG POT DE 12 69¢	
CRISTAUX TANG À SAVEUR D'ORANGE POT 2 ENV. 7 OZ 99¢	CONFITURE DE FRAISES LAURA SECORD POT 9 OZ 67¢	Produits non-comestibles	GÂTEAU AUX FRUITS BANQUET 1 LB CH. 69¢	
TABLETTES DE CHOCOLAT LOWNEY, DIVERSES VARIÉTÉS POT DE 5 89¢	SAUCE À SALADE STEINBERG POT 16 OZ 59¢	BAS-CULOTTE GRANDEUR UNIVERSELLE STEINBERG CH. 39¢	POIRES BARTLETT DE COLOMBIE-BRITANNIQUE CANADA DE FANTAISIE GROSSEUR 120-135 LA LB 28¢	
SEVEN-UP BOUT. RETOURNABLE 28 OZ 32¢	NESTLÉ QUIK CHOCOLAT INSTANTANÉ BTE 2 LB \$1.69	SACS DE RECHANGE POUR CUISINE DIXIE 5 OZ CH., POT DE 100 ACHAT BONI \$1.59	GÂTEAU AUX DATTES STEINBERG 15 OZ CH. 49¢	
CRUSTILLES PRINGLES BTE 250 G \$1.39	SACS DE THÉ RED ROSE ORANGE PEKOE POT DE 60 \$1.09	CHaise PLIANTE EN MÉTAL, SIÈGE REMBOURRÉ, NOIR OU ROUGE CH. \$8.99	POMMES DE TERRE LAVÉES CULTURE CANADIENNE CANADA NO 1 SAC 10 LB 63¢ LE SAC	
MAÏS EN CRÈME CANADA DE FANTAISIE DEL MONTE BTE 10 OZ 35¢	HUILE DE MAÏS MAZOLA BOUT. 24 OZ \$1.24	VADROUILLE ÉPONGE O'CEDAR, ACHAT BONI CH. \$4.29	CÉLERI PASCAL DU QUÉBEC CANADA NO 1 GROSSEUR 24 LE PIED 29¢	
GARNITURE À TARTE AUX CERISES VACHON BTE 19 OZ 84¢	MÉLANGE À GÂTEAU SNACKIN BETTY CROCKER POT 14 OZ 85¢	RECHANGE POUR VADROUILLE ÉPONGE O'CEDAR, ACHAT BONI CH. \$1.59	TARTES RAISINS OU RHUBARBE STEINBERG 20 OZ - 8" CH. 69¢	
ANANAS KONTIKI EN MORCEAUX, TRANCHES OU DÉCHIQUETÉS BTE 19 OZ 55¢	FARINE FIVE ROSES SAC 7 LB \$1.29	TASSES À CAFÉ EN PORCELAINE VARIÉES CH. 69¢	BRIOCES SUCRÉES AUX FRAMBOISES, GLACAGE À LA VANILLE STEINBERG POT DE 8 49¢	
LASAGNE GATTUSO POT 2 LB 93¢	SEL ASSAISONNÉ LAWRY'S POT 3 OZ 48¢	FROMAGE GRUYÈRE SUISSE ZINGG POT 8 OZ 95¢	BISCUITS THÉ AVEC RAISINS STEINBERG POT DE 8 59¢	
			CARRÉS AUX DATTES PETITE FLEUR POT DE 6 89¢	

Steinberg!



BOEUF ESTAMPILLÉ
CANADA CATÉGORIE "A"
**RÔTI de CÔTES
CROISÉES**

98¢

LALB

BOEUF ESTAMPILLÉ
CANADA CATÉGORIE "A"
**BIFTECK DE
SURLONGE**

\$168

LALB

BOEUF ESTAMPILLÉ
CANADA CATÉGORIE "A"
**RÔTI
DE CROUPE**
COUPE SILVERSIDE

\$133

LALB

BOEUF ESTAMPILLÉ
CANADA CATÉGORIE "A"
**BIFTECK
DE RONDE**
TRANCHE ENTIÈRE DÉOSSÉE

\$133

LALB

BOEUF ESTAMPILLÉ
CANADA CATÉGORIE "A"
**RÔTI DE
PALETTE**
COUPE RÉGULIÈRE

78¢

LALB

BOEUF ESTAMPILLÉ
CANADA CATÉGORIE "A"
**BOEUF
À RAGOÛT**
DÉOSSÉ

\$128

LALB

BOEUF ESTAMPILLÉ
CANADA CATÉGORIE "A"
**POINTE DE
SURLONGE**
EN BIFTECK OU EN RÔTI

\$168

LALB

**Côté boeuf
et bas prix...
Oui,
Steinberg
est de
votre côté.**

Les prix indiqués dans ces pages sont valables, dans la région métropolitaine, jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18 hres. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

Les produits comestibles annoncés dans ces pages sont également en vente à votre BEAUCOUP du CARREFOUR LAVAL.

Air Canada appuie la loi sur les langues officielles, affirme Taylor

Le président d'Air Canada, Claude Taylor, a déclaré que la société aérienne appuie entièrement la loi sur les langues officielles.

M. Taylor s'est abstenu de tout commentaire sur la question de la langue du travail dans les cabines de pilotage, les tribunaux en ayant été saisis, mais a souligné qu'il s'agissait d'un problème dont certaines incidences sont hautement techniques et que c'est sous cet angle qu'il doit être envisagé.

Selon lui, il est malheureux que la prise de position d'Air Canada dans cette affaire ait été interprétée comme étant une obstruction à l'extension du

bilinguisme au sein de la compagnie. M. Taylor déclare que la vérité est toute autre et qu'Air Canada a déployé plus d'efforts pour promouvoir le français dans ses relations avec le public et au sein de sa propre organisation que toute autre société aérienne d'importance au Canada.

"Au cours des dernières années, dit-il, Air Canada s'est appliquée à promouvoir l'usage des deux langues officielles à travers le Canada dans ses rapports avec sa clientèle et ses différents publics. Déjà, au Québec, le français est la langue principale du travail dans différents champs d'action d'Air

Canada et ce processus est en voie d'accélération."

M. Taylor rappelle qu'en juin dernier, il a déclaré que la compagnie intensifierait ses efforts pour respecter le droit de ses employés francophones de travailler dans leur langue et qu'elle était déterminée à jouer un rôle plus "constructif" au Québec. Selon lui, il ne s'agissait pas là de vaines paroles, mais du reflet de l'attitude sincère d'Air Canada.

"Nous voulons être à l'avant-garde dans la poursuite des objectifs du bilinguisme au sein de l'industrie du transport au Canada", ajoute M. Taylor.



M. Claude TAYLOR

Les Gens de l'air pourraient accepter de se prêter aux tests de sécurité

QUÉBEC — L'Association des Gens de l'air, par son attitude, pourrait obtenir un résultat totalement contraire au but qu'elle s'est fixé: l'usage plus généralisé de la langue française dans les communications aériennes au Québec.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier, au cours d'une conférence de nouvelles, à Québec, le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang.

Selon M. Lang, l'objectif que cherche à atteindre le groupe ne peut aucunement être atteint si le gouvernement n'obtient pas l'aide des contrôleurs bilingues pour

compléter les tests simulés portant sur les techniques employées dans le contrôle bilingue du trafic aérien.

"En ce moment, nous recherchons la coopération, sur une base individuelle, des contrôleurs aériens bilingues. Nous ne sommes pas du tout sûrs qu'ils accepteront de bon gré."

Le ministre des Transports discutait de cette question avec les reporters à l'issue de la réunion annuelle de l'Association des routes et du transport du Canada ARTC.

Les vœux de M. Lang pourraient être exaucés cependant, car selon le

quotidien Le Devoir, L'AGAQ serait sur le point d'annoncer qu'elle se prêterait aux expériences de simulation électronique.

Il semble en effet que l'Association prendra une telle décision lorsqu'elle aura obtenu d'Ottawa quelques garanties qu'elle réclame et que le gouvernement paraît disposé à lui accorder.

On pense que les expériences seront complétées en un an et les résultats seraient transmis au fur et à mesure à la Commission d'enquête Sinclair-Heald-Chouinard.



M. Otto LANG

Le débat se poursuit en Cour d'appel

par Léopold LIZOTTE

Pour la deuxième fois en quelques jours, la Cour d'appel du Québec a pris en délibéré hier, la requête présentée par Air Canada pour que soient suspendus les effets de la double ordonnance du juge-en-chef Jules Deschenes, quant à la politique linguistique de cette ligne aérienne et à la traduction obligatoire, dans un délai de deux ans, de ses manuels de vols.

La semaine dernière, cette même requête avait été entendue par les juges Paul Casey et Albert Mayrand, qui ne formaient toutefois pas le quorum officiel, si l'on peut dire. Même s'ils auraient pu très bien décider de la question qui leur était soumise.

Hier, on leur avait "adjoiné" un troisième magistrat, le juge Laurent Bélanger.

En fait, d'ailleurs, c'est ce dernier juge qui, tout au long de l'audience, a posé le plus de questions aux deux procureurs en présence, Me Pierre Lamontagne représentant Air Canada, et Me Michel Decary occupant pour les pilotes, avec, à ses côtés, le député Serge Joyal.

Et l'une de ses questions les plus précises devait porter sur la portée pratique du rentement jugement rendu par le magistrat-chef de la Cour supérieure.

Alors que Me Lamontagne soutenait que celui-ci allait obliger la compagnie à modifier ses "standards" et à chambarder totalement sa politique linguistique, Me Decary soutient qu'en fait, tout ce que cela signifiait, c'était un simple retour au "statu quo", soit les coutumes établies et acceptées avant que ne survienne le note de service qui mettait le feu aux poudres, en avril dernier.

Interrogé sur le sujet, les procureurs, diamétralement opposés sur ce premier point, ont cependant convenu que si l'on décidait d'instruire l'appel rapidement, ils étaient tous deux d'accord à le faire.

Et Me Lamontagne de préciser que la compagnie qu'il représente, si elle veut bien respecter les aspirations, peut-être divergentes, des ses pilotes de langues différentes, n'entend pas pour autant écartier les problèmes de droit qui se posent, dans cette affaire.

Si, d'autre part, Air Canada a inscrit appel aussi rapidement, c'est qu'il lui fallait le faire pour réclamer la suspension du jugement rendu.

Il a par ailleurs soutenu que les arguments qu'il entendait faire valoir contre ce dernier porteraient notamment sur un point capital. Soit celui de la portée de la loi des langues officielles.

Selon ses dires, c'est erronément que le juge Deschenes l'aurait tenu pour exécutoire, en traduisant par ce mot l'expression "directory" que l'on trouve dans le texte anglais de la législation adoptée par les Communes, il y a quelques années.

Les vrais gourmets l'apprécient!

L'huile d'olive espagnole.

SVP

sélection valeur prix

LaSalle

● Prix en vigueur jusqu'à samedi
● Tant qu'il y en aura
● Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

DE VRAIS BONNS ACHATS

pour messieurs, garçons...

Concours de la rentrée
GAGNANTS
TÉLÉVISEURS
(21ème semaine)
M. Alix Bédard, Longueuil,
Mme Murielle Déry, Québec
M. André Wooden, Tournais



VESTES DE SKI POUR GARÇONS

- Taffetas de nylon durable
- Isolation ouatine polyester
- Choix de divers agencements de teintes vives
- Tailles 8 à 16

ÉPARGNEZ 1.87!

7.99

Prix régulier LaSalle 9.86

TENUES 2-PCES. NYLON DURABLE

- Veste à capuchon escamotable
- Glissière devant et poches
- Pantalon à taille haute
- Bretelles et braguette
- 3-tons en vert, bleu ou rouge
- Tailles 8 à 18

ÉPARGNEZ \$5!

19.86

Prix régulier LaSalle 24.86



VESTES DE SKI POUR HOMMES

ÉPARGNEZ 4.87!

9.99

CH.

Prix régulier LaSalle 14.86

- Taffetas de nylon
- Chaude isolation
- Ouatine polyester
- Modèles en vogue



SPÉCIAUX À BAS PRIX POUR HOMMES ET GARÇONS

BLOUSONS D'ENTRAÎNEMENT

1.99

- Coton / acrylique molletonné
- Blanc, marine, rouge, bleu ou jaune
- Garçons 8 à 16

CHAUSSETTES EXTENSIBLES

2 POUR 99¢

- Nylon uni ou à côtes
- Teintes unies en vogue
- Hommes 10-13

PYJAMAS POUR GARÇONS

2.99

- Polyester / coton sans repassage
- Unis et imprimés
- Tailles 8 à 16

CALEÇONS POUR HOMMES

99¢

- Coton imprimé
- Motifs variés
- Tailles P.M.G.

CALEÇONS POUR GARÇONS

66¢

- Nylon imprimé
- Motifs variés
- Tailles P.M.G.

TEE-SHIRTS TRICOT COTON

99¢

- Manches courtes
- Beau choix de couleurs
- Hommes P.M.G.T.G.

CHAUSSETTES HABILÉES

2 POUR 99¢

- Nylon extensible
- Tons unis variés
- Garçons 8-10½

CALEÇONS BIKINI EN NYLON

2 POUR \$3

- Tricot extensible
- Tons unis variés
- Hommes P.M.G.

SUPER OCCASIONS À NE PAS MANQUER!

ÉPARGNEZ 1.87!

5.99

Prix régulier LaSalle 7.86

PULLS RAS DU COU

- Tricot 100% acrylique
- En 2 modèles nouveaux
- Devant jacquard sur fond estompé
- Ou rayures sur corps et manches
- Tons dominants de brun, bleu ou rouille
- Hommes P.M.G.

ACHAT SPÉCIAL!

10.99

JEANS DENIM DÉLAVÉ

- Coton teint à l'indigo
- Choix de 3 modèles mode
- Avec glissière, poches ou ceinture fantaisie
- Bleu avec piqûres orange
- Hommes 25 à 32

PULLS ET PANTALONS À PRIX DE RABAIS!

ÉPARGNEZ 1.32!

3.54

Prix régulier LaSalle 4.86

COLS ROULÉS

- Fin tricot d'acrylique
- Lavable main ou machine
- Motifs rayés variés
- Bleu et brun
- Hommes P.M.G.

ÉPARGNEZ 1.62!

4.84

Prix régulier LaSalle 6.46

JEANS COTON

- Velours mille-raies
- Lavable et résistant
- Coupe Western à 5 poches
- Brun, beige, marine ou vert
- Hommes 30 à 40

UTILISEZ NOTRE PLAN MISE-DE-CÔTÉ DE \$1

Keith Spicer recommande la création d'un ministère des Ressources linguistiques

par Jean PELLETIER
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — M. Keith Spicer, commissaire aux langues officielles s'est fait l'avocat hier à Toronto d'un ministère des Ressources linguistiques qui verrait à l'administration des divers programmes fédéraux de bilinguisme au sein de la fonction publique fédérale. M. Spicer estime que la création d'un tel ministère s'impose d'autant que la crise du bilinguisme dans les communications aériennes a démontré l'importance pour le gouvernement

d'articuler dans le cadre d'une même politique les divers programmes de langues qui gèrent actuellement le Conseil du Trésor, le secrétariat d'Etat et la commission de la fonction publique.

"Au pire, le ministre responsable des Ressources linguistiques pourrait servir de paratonnerre contre les dangers qui menacent à l'heure actuelle trois de ses collègues ministres kamikaze", a déclaré M. Spicer devant la Quebec Society for Upper Canada.

La création d'un ministère des Ressources linguis-

tiques, toujours selon M. Spicer, n'entraîne pas pour autant la disparition du commissaire aux langues officielles dont la responsabilité est de veiller à l'application de la loi des langues officielles.

En prononçant ce discours M. Spicer visait deux objectifs à son avis primordiaux. D'abord, compte tenu du fanatisme anti-français manifesté au cours des derniers mois, il importait "de pousser les modérés anglophones à appuyer à travers le Canada la cause du bilinguisme". En second lieu, M.

Spicer tenait à démontrer aux francophones et particulièrement aux Gens de l'air du Québec que leur cause allait être défendue avec plus d'engagement par le Commissariat aux langues officielles et que, donc, il réclamait leur appui.

M. Spicer redoute que les "modérés anglophones" pour qui le bilinguisme constitue un objectif valable se fassent tranquillement récupérer par les fanatiques ou encore qu'ils abandonnent tout simplement la cause du français jugeant en dernière analy-

se que le bilinguisme n'est envisageable que théoriquement.

"Ceux d'entre nous qui sommes sages oeuvrent pour que l'égalité des deux langues devienne réalité ont tristement négligé d'encourager la majorité des modérés à s'exprimer aussi. Nous n'avons pas réussi, a affirmé M. Spicer, à fournir aux Canadiens anglophones des raisons suffisantes de souscrire avec enthousiasme à notre objectif: le respect et l'avancement des deux langues nationales et mondiales."

Aux Québécois, qui depuis le début de la crise aérienne considèrent que le commissaire aux langues officielles n'a pas dénoncé avec assez de vigueur le fanatisme de certains groupes anglophones, M. Spicer répond que le poste qu'il occupe l'oblige à ménager les belligères des deux communautés linguistiques.

"Je ne veux pas tomber dans le piège de la démagogie, a déclaré à LA PRESSE M. Spicer, et si je reconnais que certaines de mes prises de positions n'ont pas été aussi loin que l'auraient souhaité certains francophones j'estime qu'il devait en être ainsi pour maintenir le contact avec les deux communautés linguistiques."

En plus de proposer la création d'un ministère responsable des langues officielles, M. Spicer a reproché au gouvernement les coupures faites aux programmes d'échanges-jeunesse qui selon lui constituent l'une des initiatives les plus fructueuses à travers le Canada pour la cause du bilinguisme.

En outre M. Spicer a réclamé une aide accrue du fédéral aux programmes provinciaux de bilinguisme car, de déclarer M. Spicer, "l'essentiel c'est de ne pas laisser la tuyauterie constitutionnelle entraver l'épanouissement de nos enfants".

Abordant en dernier lieu le jugement Deschênes relatif au règlement d'Air Canada sur l'usage du français dans les cabines de pilotage, M. Spicer s'est dit réjoui des conclusions du juge en chef de la Cour supérieure du Québec et rejette l'argumentation faite par Air Canada voulant que le seul recours des pilotes francophones soit celui d'en appeler du règlement devant le commissaire aux langues officielles.

"C'est là une interprétation nullement compte de faite de l'article 2 de la loi des langues officielles des 1970," Dans son premier préter la loi des langues officielles dans le sens où elle confère à l'anglais et du Parlement et du gouvernement du Canada". Il résulte de ce principe, toujours selon M. Spicer, qu'au même titre qu'il peut le faire pour toute autre loi, un citoyen peut en appeler de la loi des langues officielles devant le tribunal ordinaire s'il juge que ses droits linguistiques sont lésés.

M. Spicer réalise que bien des fonctionnaires à Air Canada, voient le commissaire aux langues officielles "comme un agitateur agaçant, obsédé même, et peu sérieux".

Ce que déplore toutefois M. Spicer, c'est l'attitude francophones haut placés dans Air Canada qui se taisent et ne prennent pas part au débat. Leur silence contribue à favoriser l'inertie au sein d'Air Canada, a déclaré M. Spicer.

Le président de la
Chambre de commerce

Le bilinguisme
coûte cher

EDMONTON (PC) — Selon le président de la Chambre de commerce du Canada, le problème du bilinguisme est l'un des plus sérieux au pays.

Au cours d'une interview, M. Gerry Pearson a dit partager la philosophie générale du programme sur le bilinguisme, mais il a souligné que plusieurs personnes trouvaient qu'il était appliqué trop rapidement et qu'il occasionnait des dépenses inutiles.

M. Pearson, qui est un comptable agréé, a fait part, entre autres, du point de vue des hommes d'affaires, qui trouvent exagérés les frais encourus par les spécifications relatives à l'emballage et l'étiquetage.

"Par exemple, a-t-il dit, on doit faire face à des mesures différentes, selon que l'on fait des affaires au Québec ou dans le reste du Canada, si l'on veut vendre au pays des marchandises importées d'ailleurs."

Il en résulte, d'ajouter M. Pearson, que ceux qui approuvaient le programme sur le bilinguisme le combattent maintenant.

VÊTEMENTS CHAUDS à prix alléchants

UTILISEZ NOTRE PLAN MISE-DE-CÔTÉ DE \$1.

SVP
sélection valeur prix

LaSalle

• Prix en vigueur jusqu'à samedi
• Tant qu'il y en aura!
• Nous nous réservons le droit de limiter les quantités



DU NOUVEAU TOUT CHAUD POUR VOUS MESDAMES!

ÉPARGNEZ \$9!
30⁹⁶

Prix régulier LaSalle 39.96

LONGS MANTEAUX DE LAINAGE

- Genre trench à devant croisé
- Ceinture-lier et poches
- Doublure matelassée
- Tissage tweed ou tons unis
- Chameau, brun, bourgogne, bleu et vert
- Tailles 10 à 20

ÉPARGNEZ \$8!
19⁹⁶

Prix régulier LaSalle 27.96

VESTES D'ASPECT CUIR SOUPLE

- Modèles à devant droit ou croisé
- Doublure pelucheuse ou matelassée
- Ceinture à boucle assortie
- En 2 tons de brun ou vert
- Tailles 10 à 18 et 38 à 44 (fortes)

ÉPARGNEZ \$8!
25⁹⁶

Prix régulier LaSalle 33.96

PALETOTS SPORT LAINE MIXTE

- Caban uni à double boutonnage
- Aussi modèle en tweed avec ceinture-écharpe
- Tons unis de chameau, rouille, vert et bleu ou tweed Donegal
- Tailles 8 à 20



TENUES DE NEIGE
EN NYLON
VESTES DE SKI

ÉPARGNEZ 2.08!

6⁸⁸

- Prix régulier LaSalle 9.96
- Doublure nylon sur bourre polyester
- Glissière devant et aux poches
- Longueur moniteur
- Coloris 2-tons en vogue
- Fillettes 7 à 14

COSTUMES 2-PCS

ÉPARGNEZ 6.08!

18⁸⁸

- Prix régulier LaSalle 24.96
- Doublure nylon isolée de polyester
- Veste à glissière
- Pantalon assorti à bavette
- Bleu royal, rouge, vert ou mauve
- Fillettes 7 à 14



PULLS D'ACRYLIQUE EN SPÉCIAL!

- Choix de 3 modèles à manches longues
- Encolure dégagée, ras du cou ou à col
- Motif côtelé, pointillé ou en V devant
- Blanc cassé, rouille, bleu ou brun
- Dames P.M.G.

ÉPARGNEZ 2.32 SUR 2!

2 \$5

Prix régulier LaSalle 3.66 ch.



FINS TRICOTÉS À TRÈS BAS PRIX

- Pulls ras du cou
- Maille 100% acrylique
- Manches longues
- Devant à torsades, broderies et points fantaisie
- Blanc cassé, bleu, rose, vert, rouille ou rouge
- Dames P.M.G.

ÉPARGNEZ \$1!

3⁶⁶

Prix régulier LaSalle 4.66



DUFFLE-COATS PLAID
POUR FILLETES

ÉPARGNEZ 7.08!

22⁸⁸

Prix régulier LaSalle 29.96

- Chaud mélange de laine
- Épaisse doublure piquée
- Capuchon doublé peluche
- Fermeture à bûchettes
- Quadrillés variés
- Fillettes 7 à 14

ATOUTS MODE À
PRIX D'AUBAINE!

TRICOTS VARIÉS

ÉPARGNEZ 1.08!

2⁸⁸

Prix régulier LaSalle 3.96

- Pulls et cardigans
- Ras du cou ou à col roulé
- 100% acrylique
- Jaune, vert, bleu, rouille, marine ou blanc
- Fillettes 7 à 14

PANTALONS COTON

ÉPARGNEZ JUSQU'À 3.08!

9⁸⁸

Prix régulier LaSalle 11.96 et 12.96

- Jeans à piqués et poches fantaisie
- Denim lavé bleu
- Aussi velours côtelé rouille, brun, vert e. marine
- Tailles 7 à 14



ANUNTSIG Fleury et Lajeunesse
BOUCHERVILLE Centre d'achats La Seigneurie
CHATEAUGUAY 116 St-Jean Baptiste

Satisfaction garantie ou argent remis Plan MISE-DE-CÔTÉ

CRÉMAZIE
LACHINE
LASALLE
LAVAL
LONGUEUIL

8965 boul. St-Laurent
Notre-Dame et 32e Ave.
1277 boul. Shevchenko
1770 boul. des Laurentides
210, rue St-Jean

MONTRÉAL-NORD 5630 Henri Bourassa Est
N.D.G. 2110 Décarie
PIERREFONDS Centre d'achats Pierrefonds
P.A. TREMBLES 11950 Sherbrooke E.
ROSEMONT 5680, rue Iberville

ST-HUBERT 3555 boul. Taschereau
ST-JÉRÔME Centre d'achats Lafontaine
ST-THÉRESE 156 rue Turgeon
ST-V. DE PAUL 4615 boul. Lévesque

NOUS ACCEPTONS
"CHARGE" & "MASTER CHARGE"

Clark ne pourra rencontrer le premier ministre français

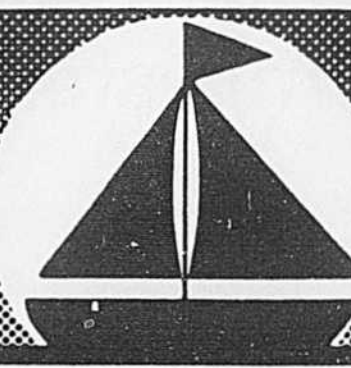
par Jacques BOUCHARD
PARIS (PC) — Le chef de l'Opposition officielle à la Chambre des communes du Canada, M. Joe Clark, a commencé sa visite en France par une certaine déception, alors qu'il a été informé qu'il ne pourrait pas rencontrer le nouveau premier ministre, M. Raymond Barre.
En arrivant de Rome, en Italie, avec un peu plus de 40 minutes de retard, mardi à bord d'un avion d'Air France, le chef du Parti conservateur canadien a en effet été informé par des membres de l'ambassade canadienne à Paris, que M. Barre ne pourrait le recevoir en raison notamment des chambardements qui sont survenus dans l'administration à la fin du mois d'août.
C'est l'ambassadeur du Canada en France, M. Gérard Pelletier, qui a accueilli personnellement à l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle, le nouveau chef tory qui n'hésite d'ailleurs pas à se présenter comme le futur premier ministre canadien.
Chirac
Initialement, M. Clark, avait un rendez-vous officiel avec l'ex-premier ministre gaulliste, M. Jacques Chirac, qui a remis par la force des circonstances sa démission au président de la république, M. Valéry Giscard d'Estaing à la fin du mois d'août.

Normalement, selon les déclarations faites au lendemain de la nomination de M. Barre, le 27 août, les engagements pris par l'ancien cabinet du premier ministre Chirac devaient être respectés intégralement. Mais, pour cette circonstance, cela n'a pas été le cas.
Un porte-parole de l'ambassade a fait savoir que le cabinet actuel du nouveau premier ministre avait fait savoir qu'à cause de la conjoncture actuelle, cette rencontre, qui se voulait de toute manière plus protocolaire qu'autre chose, était impossible.
Borre
Evidemment, M. Barre, depuis sa nomination, a reçu tous les partenaires sociaux français, industriels, syndicats, hommes d'affaires, et, dans le but de fixer les orientations de sa première grande Mission qui est de combattre par tous les moyens l'inflation qui s'abat sur la France.
Le cabinet de M. Barre a donc fait savoir à l'ambassade canadienne que, dans ce contexte, il était impossible d'accorder une audience au chef de l'Opposition officielle, "car M. Barre doit mettre au point, d'ici le 22 septembre, son plan de lutte contre l'inflation".

Pollution Le PQ accuse le gouvernement d'avoir "cédé au lobbying"

QUEBEC (PC) — Dans le domaine de la pollution de l'air, le gouvernement a jusqu'ici "cédé au lobbying" de certaines compagnies "qui ne se soumettront que si le gouvernement a l'échine de leur imposer des règlements".
C'est ce qu'a affirmé hier le député péquiste de Lafontaine Marcel Léger devant la commission parlementaire chargée d'étudier un projet de règlement relatif à la qualité de l'atmosphère. M. Léger a d'abord reproché au ministre de l'Environnement Victor C. Goldbloom sa lenteur à agir au sujet de la réglementation qui doit assortir la loi de la qualité de l'environnement, adoptée en 1972.
Six règlements seulement sont en vigueur, six projets de règlements ont été publiés dans la Gazette officielle et ne sont pas adoptés et il en manque 32 autres pour couvrir le champ de la loi. Par exemple, dans le cas du règlement touchant la disposition des déchets chimiques et combustibles il s'est écoulé 780 jours entre la publication du règlement et son adoption.
A ce rythme, il faudra près de 20 ans pour "accoucher des règlements", a dit M. Léger, qui a aussi souligné que c'est en novembre 1972 que M. Goldbloom avait

promis de tenir la commission dont les séances ont débuté hier.
Le député péquiste a cité un document de travail du ministère dont le ministre Goldbloom n'a pas nié l'authenticité. Le document, daté du 2 octobre 1973, recommandait des normes nettement plus sévères que celles qui ont été proposées dans le projet de règlement sur la qualité de l'atmosphère qui a été publié dans la Gazette officielle du 30 décembre 1965.
"Entre les deux, les normes les plus importantes ont subi un affaiblissement majeur", a-t-il dit, imputant cette situation au lobbying des compagnies.
Par exemple, au sujet des particules en suspension dans l'air, le document parlait de permettre 120 milligrammes par mètre cube et le projet de règlement a augmenté la perméabilité à 150 milligrammes.
Dans le domaine des retombées en poussière "on est passé de 5.2 tonnes par kilomètre carré à 7.5 tonnes, une augmentation de perméabilité de 47 pour cent", a dit M. Léger.
La perméabilité a augmenté de 47 p. cent dans le cas de l'anhydride sulfureux, alors que la norme est passée de .34 à .50 par million.



ADVENTURE TOURS

vous offre
une semaine à

GRAND BAHAMA

a partir de
\$200

du 1er septembre au 4 octobre. Trajet aérien aller retour. Hôtel, 6 diners et 7 petits déjeuners. Tennis et golf gratuits. Hébergement en catégorie de luxe garanti.

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES DÈS AUJOURD'HUI

Départs du 5 oct. au 15 déc.: à partir de \$299 (standard)

Permis Québec 75-01-50098

VOYAGES TRAVELAIDE

4454, ST-DENIS — métro Mont-Royal — 845-8225

Plaza St-Hubert 273-7755
Centre-ville 861-7272
Galerie Normandie 331-9971

AGENCE DE VOYAGES VIAU

3428, rue SAINT-DENIS 812-1751
GALERIE D'ANJOU 353-7650
1218, rue UNION 866-9381
CARREFOUR LAVAL 588-6211
PLACE VERTU 332-4210
FAIRVIEW 594-2343

LES VOYAGES mcgregor

3, Place Ville-Marie, 2e étage 871-8330

1373, av. Greene Westmount 931-3843

VOYAGES TRAVELAIDE

1010 ouest, Ste Catherine — Métro Peel, 861-7272

Plaza St-Hubert 273-7755
Centre-ville 861-7272
Galerie Normandie 331-9971

CLUB JEUNESSE

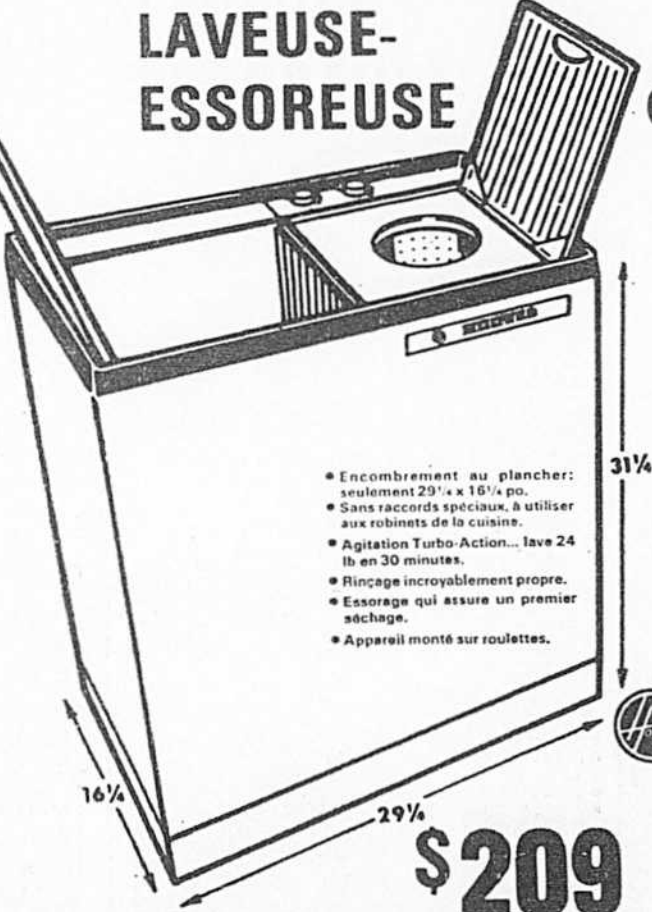
5450, CÔTE-DES-NEIGES Suite 304, MONTRÉAL
Tél. 341-4425

VOYAGES TOTAL

381, rue Notre-Dame 382-2429 382-3483

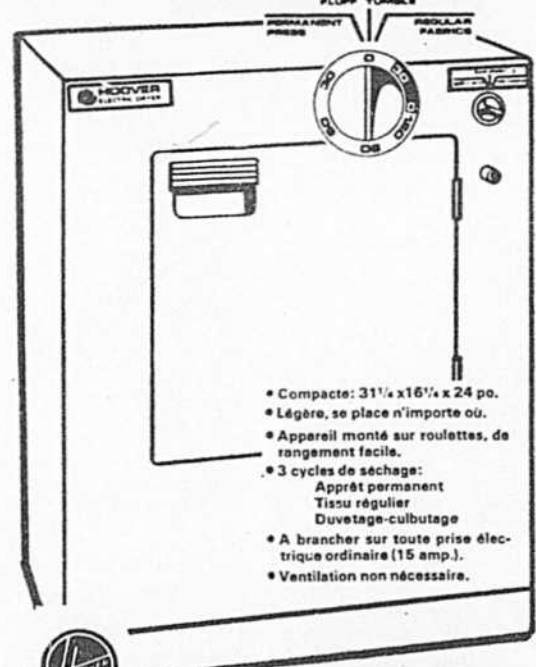
OCCASIONS HORS PAIR Hoover

LAVEUSE-ESSOREUSE chez FAUCHER



- Encombrement au plancher: seulement 29" x 16" x 31" po.
- Sans raccords spéciaux, à utiliser aux robinets de la cuisine.
- Agitation Turbo-Action... lave 24 lb en 30 minutes.
- Rinçage incroyablement propre.
- Essorage qui assure un premier séchage.
- Appareil monté sur roulettes.

\$209



- Compacte: 31" x 16" x 24" po.
- Légère, se place n'importe où.
- Appareil monté sur roulettes, de rangement facile.
- 3 cycles de séchage: Appât permanent, Tissu régulier, Duvetage-culbutage.
- A brancher sur toute prise électrique ordinaire (15 amp.).
- Ventilation non nécessaire.

Modèle 0914 Carrosserie or moisson, \$10 de plus.

\$199



- Rapide: lave 24 lb en 30 minutes.
- Compacte: 31" x 29" x 16" po.
- Se déplace sur roulettes.
- Sans raccords spéciaux, à utiliser aux robinets de la cuisine.
- Avec couvercle Serve-A-Top.

Modèle T-1011

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

S'obtient en couleur.

UN CHOIX QUI S'IMPOSE POUR 9 RAISONS

 ROULETTES Des roulettes glissantes qui assurent une mobilité maximum.	 ÉCONOMIE D'EAU, D'EAU SAVONNEUSE ET DE DÉTERSIF Ré-utilise l'eau savonneuse. Économie d'eau et de détergent.	 ESSORAGE, QUASI-SÉCHAGE Extraie l'eau et le détergent, donnant ainsi une lessive qu'on peut souvent repasser sans séchage.
 LESSIVE FORMAT FAMILIAL 30 couches, 12 chemises d'homme, 2 grands draps avec toiles.	 PAS D'INSTALLATION SPÉCIALE On l'utilise sur le champ... en la raccordant aux robinets de la cuisine.	 DOUBLE RINÇAGE AUTOMATIQUE Un trempage, puis un essorage en profondeur... qu'on repasse à volonté.
 AGITATION TURBO-ACTION Mélange complet du détergent à l'eau assurant un lavage en profondeur.	 COUVERCLE SERVE-A-TOP Un couvercle pouvant servir de dessus de table. Joli et pratique.	 ÉCONOMIE DE TEMPS Lave 24 lb en 30 minutes, permet un séchage très rapide.

FACILITÉS DE PAIEMENT

- MARCHANDISE RÉSERVÉE MOYENNANT ACOMPTE (Aucuns autres frais)
- LIVRAISON RAPIDE ET GRATUITE DANS UN RAYON DE 50 MILLES
- PARKING GRATUIT AUX PORTES DU MAGASIN

48, boul. des LAURENTIDES
PONT-VIAU, LAVAL
Tél.: 384-0590

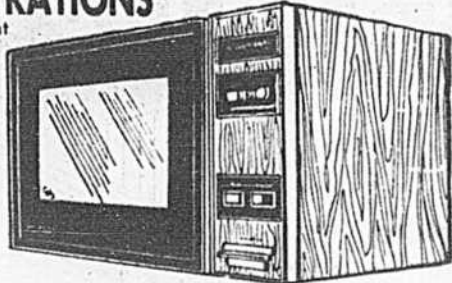


DÉMONSTRATIONS

par un représentant
de la société

MOFFAT

- JEUDI SOIR
 - VENDREDI SOIR
 - SAMEDI
- toute la journée



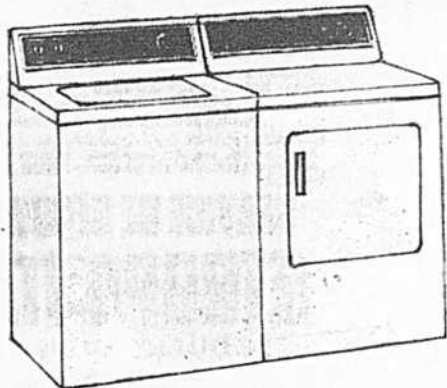
FOUR À MICRO-ONDES

"MINUTEMASTER" de LITTON-MOFFAT

Modèle MUC 2495 — Grâce à l'extrême rapidité des vibrations moléculaires provoquées par les micro-ondes, les temps de cuisson sont réduits de 75%, et même plus dans certains cas (exemple: la cuisson d'un pain de viande ne prend que 7 MINUTES). Ce four possède un dispositif de décongélation automatique de la viande congelée.

PRIX SPÉCIAL
DE FAUCHER

\$599



ENSEMBLE McCLARY

MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE

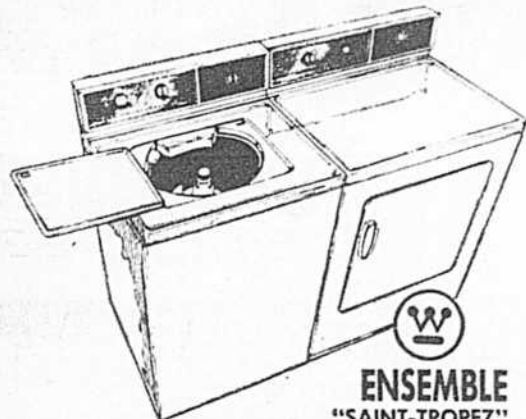
Modèle YWM 4145 — Fonctionnement à 2 vitesses commandées par une minuterie. 3 cycles de lavage. Sélecteur de température à 5 réglages. Filtre de recirculation. Distributeur de produit assouplissant. Carrosserie blanche.

SÉCHOIR

Modèle YDA 4245 — Sélecteur de température à 2 réglages. 3 cycles de séchage: automatique, minuté, duvetage. Tambour à éclairage intérieur. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER
L'ENSEMBLE

\$579

Suppléments pour carrosserie de couleur
et service après-vente.ENSEMBLE
"SAINT-TROPEZ"
WESTINGHOUSE

MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE

Modèle LA 385 — Fonctionnement à 1 vitesse. Capacité 18 lb. Choix de 3 cycles et de 5 températures d'eau, dont 3 pour tissus infroissables. Filtre de recirculation. Couverture muni d'un interrupteur de sûreté. Carrosserie blanche.

SÉCHOIR

Modèle DE 385 — Séchage de courte ou longue durée. Choix de 3 températures. Filtre à charpie. Interrupteur de sûreté. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER
L'ENSEMBLE

\$529

Suppléments pour service après-vente
et carrosserie de couleur.

ENSEMBLE WESTINGHOUSE

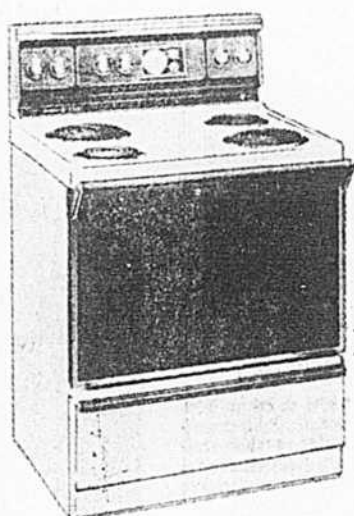
RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR

SANS GIVRE, 13,8 pi³ Westinghouse

Modèle RT 140 — Dans le compartiment réfrigérateur: 3 clayettes dont 2 sont réglables sur plusieurs positions, un bac à viande et 2 bacs à légumes et fruits. Deux porte-étagères avec garde-beurre réglable à 3 températures, bac à oeufs amovible et balconnets. Carrosserie blanche.

LES 2 APPAREILS,
ENSEMBLE

\$899



CUISINIÈRE large de 30 po

WESTINGHOUSE

AVEC FOUR AUTONETTOYANT

Modèle KF 435 — Programmeur permettant de régler automatiquement la mise en route et l'arrêt du four à l'heure choisie. Minuterie. Prise chronométrée. Lampe éclairant la surface de cuisson. 4 éléments chauffants amovibles: 2 de 8 et 2 de 6 po de diamètre. Four doté d'une porte en verre fumé à encadrement métallique et d'un éclairage intérieur. Poignée genre porte-serviettes. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

- MARCHANDISE RÉSERVÉE SANS FRAIS MOYENNANT ACOMPTE
- LIVRAISON RAPIDE ET GRATUITE dans un rayon de 50 milles
- FACILITÉS DE PAIEMENT

48, boul. des
LAURENTIDES
Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590



VENTE D'AUTOMNE

chez

FAUCHER

ATTENTION

Afin de servir
encore mieux
sa nombreuse clientèle,

FAUCHER

ouvrira bientôt

UN NOUVEAU
MAGASIN-ENTRÊPÔT

GÉANT

d'une superficie de 165000
pi car. à Boucherville sur la
Rive sud, en bordure de
la route transcanadienne
(autoroute 20).

PLINTHES-RADIATEURS

MARK
HOTModèle 34A
110 V\$26⁹⁵Modèle 50B
220 V\$36⁹⁵

ELECTROHOME

Modèle
HR 12
110 V\$25⁹⁵Modèle
HR 17
110 V\$23⁹⁵Modèle
HR 20
110 V\$32⁹⁵Modèle HR 25
110 V\$34⁹⁵Modèle HR 30
110 V\$38⁹⁵"FOURNAISES
À L'HUILE"

COLEMAN

Modèle
B71\$89⁹⁵Modèle
4115\$109⁹⁵Modèle
4116\$134⁹⁵

BELMONT

Modèle mural

\$154

DES OCCASIONS
IMBATTABLES

CONGÉLATEURS

COFFRES

KELVINATOR

Modèle
15 pi³

\$279

Modèle
18 pi³

\$299

Modèle
23 pi³

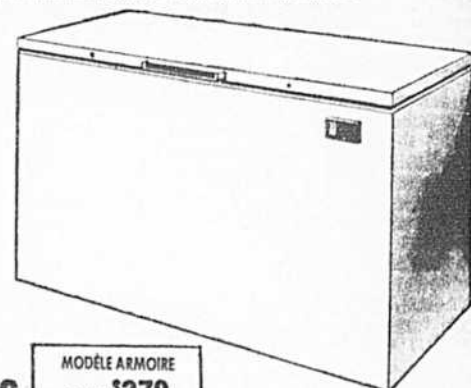
\$329

Modèle
8 pi³

\$219

Modèle 12 pi³
Carrosserie
vert avoat

\$269



MODÈLE ARMOIRE

16 pi³

\$379

WESTINGHOUSE

Modèle
8 pi³

\$219

Modèle 12 pi³
Carrosserie
vert avoat

\$269

RCA

Modèle
15 pi³

\$289

Modèle
20 pi³

\$309

ROY

Modèle
15 pi³

\$279

Modèle
18 pi³

\$289

Vaste choix de LAVE-VAISSELLE en solde

ENCASTRÉS

WESTINGHOUSE

Modèle SU 310
Carrosserie blanche

\$299

Modèle SU 510
Carrosserie blanche
Supplément pour couleur.

\$429

ADAPTABLES

ROY

Modèle SC 25 C1
Carrosserie
au mission

\$309

Modèle SC 25 C6
Carrosserie blanche

\$349

Modèle SC 25 S7
Carrosserie blanche
Supplément pour couleur.

\$399

RCA

Modèle LCE 90
Carrosserie au mission

\$369

MOFFAT

Modèle MKC 1145

\$359

Modèle MKC 1175

\$459

Modèle MKC 1195

\$459

Faucher vous propose également à bas prix la gamme com-
plète des LAVE-VAISSELLE MAYTAG.

LAVE-VAISSELLE ADAPTABLES

BÉLANGER

Bas gicleur à jet rapide. Cuve et contre-porte revêtues d'émail vitrifié.
Cordon d'alimentation escamotable. Distributeur de produits de rinçage.
Dessus servant de planche à découper. Carrosserie blanche.

Modèle 650135

\$359

Modèle 650155

\$399

Modèle 650175

\$459

Supplément pour carrosserie de couleur.

RCA

Modèle LUG 95
Carrosserie blanche

\$339

Modèle LUG 90
Carrosserie blanche

\$319

Modèle LUG 90
Carrosserie blanche
Supplément pour couleur.

\$369

KELVINATOR

Modèle C 680
Carrosserie blanche

\$419

Modèle C 640
Carrosserie blanche

\$349

Modèle C 660
Carrosserie blanche
Supplément pour couleur.

\$409

WESTINGHOUSE

Modèle SC 310
Carrosserie blanche

\$359

MOFFAT

Modèle MKB 1145

\$349

Modèle MKB 1175

\$399

Modèle MKB 1195

\$419

ROY

Modèle SU 557

\$369



LAVE-VAISSELLE

ADAPTABLE

WESTINGHOUSE

Modèle SC 225 — Choix de 5 cycles.

Dessus en contre-plaqué pouvant servir de

planche à découper. Tableau de commande

de imitation bois. Broyeur d'aliments

mou. Cuve revêtue d'émail vitrifié. Veni-

lateur puissant pour séchage rapide. Car-

rosserie blanche uniquement.

PRIX SPÉCIAL

DE FAUCHER

\$299

ENSEMBLE McCLARY



RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR

SANS GIVRE, 15 pi³ McCLARY

Modèle YRF 1525 — Capacité du compartiment congélateur: 143 lb d'aliments
congelés. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables sur 10 positions.
2 bacs à légumes et fruits. 2 portes-étagères comprenant des balconnets, un casier à
oeufs amovible, des casiers à beurre et fromage. Carrosserie blanche.

BAS PRIX
DE FAUCHER

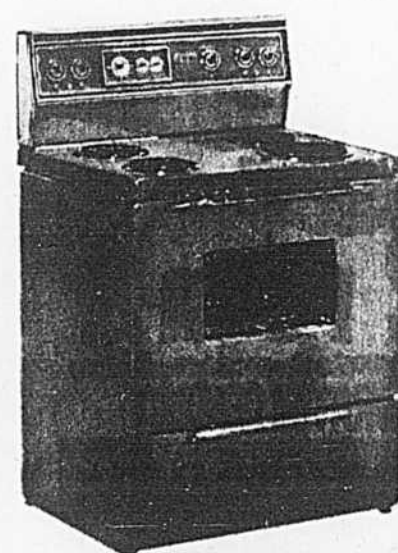
\$469

Supplément de \$10
pour carrosserie de couleur.

LES 2 APPAREILS

ENSEMBLE

\$699



CUISINIÈRE large de 30 po

McCLARY

Modèle YSM 3025 — Tableau de commande revêtu d'émail vitrifié.
Prise chronométrée pour petits appareils ménagers. Table de cuisson
à rebord. Éléments chauffants amovibles. Four doté d'une porte amovible
avec petit hublot. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

BAS PRIX
DE FAUCHER

\$289

Supplément de \$10
pour carrosserie
de couleur.

ENSEMBLE McCLARY

Hydro: un règlement semble prochain

par Pierre VENNAT

Pour la première fois depuis le début du long conflit de l'Hydro-Québec le 22 mars dernier, une lueur d'espoir est apparue permettant d'espérer un règlement prochain de ce conflit impliquant 9,500 syndiqués, membres du Syndicat canadien de la fonction publique.

Le porte-parole syndical, M. Claude Morrisseau, a en effet indiqué hier que les négociateurs syndicaux ont l'intention de recom-

mander aux diverses assemblées générales des membres de l'Hydro l'acceptation en totalité des recommandations du ministre Jean Cournoyer.

On sait que le ministre avait accepté de servir de conciliateur spécial dans ce conflit et qu'il a présenté lundi soir aux syndiqués et aux négociateurs de l'Hydro une contre-proposition globale dont il n'a pas été possible, malheureusement, de connaître la teneur.

Il est à noter toutefois que les syndiqués assortissent leur acceptation de deux "réserves".

Ils désirent négocier immédiatement avec l'Hydro un protocole de retour au travail acceptable et demandent que l'Hydro leur accorde une "compensation monétaire pour le retard apporté à l'application d'une nouvelle convention".

A l'Hydro, pendant ce temps, on se refusait hier à toute déclaration, si ce

n'est pour dire qu'on "étudiait" les recommandations du ministre.

C'est le ministre lui-même en intervenant dans le dossier qui avait souligné que les syndiqués ne pourraient refuser ses recommandations — ce qui s'est avéré —, mais que l'Hydro, elle, pourrait décider d'y passer outre, et que dans un tel cas elle aurait à se justifier face à l'opinion publique.

Quoi qu'il en soit, les négociateurs syndicaux ont expédié un télégram-

me à la direction des relations de travail de l'Hydro afin de fixer une rencontre pour aborder les deux points qui demeurent en suspens.

Sous réserve de cette rencontre de négociations avec la société d'Etat, la trêve qui a débuté vendredi dernier se poursuit de 24 heures en 24 heures.

Si l'Hydro s'y refusait, la grève reprendrait mais on a nettement l'impression, néanmoins, que le conflit entre dans son dernier mille.

Voyageur: un congédiement qui resserre les rangs des grévistes

par Jean-Paul SOULIE

Abandonnés dans leur lutte d'appui aux grévistes "légaux" de Transport Métropolitain Sud par leurs collègues Teamsters et mécaniciens, les employés des messageries, téléphonistes et caissiers de Provincial Transport ont décidé de s'accrocher à leur syndicat, les Travailleurs du terminus Voyageur (CSN) et à leur bureau de direction.

Les syndiqués, qui se reconnaissent un lien avec les grévistes du service de transport en commun de la Rivière sud à travers la vaste famille financière de Po-

wer Corporation entendent défendre leur syndicat que menace, selon eux, le conglomérat québécois géant.

La décision de la compagnie Provincial Transport de congédier le président du syndicat et de suspendre indéfiniment ou temporairement les membres du bureau du syndicat des Travailleurs du terminus Voyageur a fait naître hier une certaine nervosité parmi les membres, mais a aussi resserré les rangs chez les syndiqués.

A la suite de la réunion d'hier, les membres du syndicat ont décidé de réitérer leur appui à leurs di-

rigeants, et de poursuivre leur action. Une vingtaine d'entre eux avaient repris le travail hier matin. Ceux qui assistaient à la réunion dans l'après-midi ont décidé d'entreprendre de convaincre ceux de leurs collègues qui ont repris le travail de respecter les piquets de grève et de continuer la grève, qui dure depuis le deux septembre.

Les menaces de la compagnie ont eu finalement pour effet de ressouder la solidarité syndicale des membres du syndicat présents à la réunion. Ils étaient environ 80, sur un total de plus de 100.

Le président du Conseil central de la CSN, M. Michel Chartrand, qui assistait à l'assemblée, a violemment dénoncé la tactique de Power Corporation, qui, selon lui, veut briser un syndicat qui existe depuis 1961, et qui a rendu de grands services à ses membres.

Avec sa fougue habituelle, M. Chartrand a fait remarquer que "les vendeurs de billets de Provincial Transport gagnent autant d'argent que les journalistes de LA PRESSE, et qu'ils le doivent aux luttes menées par leur syndicat". Le leader syndi-

cal a dénoncé le "terrorisme de Power Corporation", et a invité les grévistes présents à se joindre à la manifestation des grévistes du Centre éducatif et culturel, qui doit avoir lieu aujourd'hui autour de l'édifice de LA PRESSE.

Les syndiqués ont décidé de se réunir de nouveau jeudi prochain, pour faire le point sur le conflit actuel. Selon le porte-parole du syndicat, M. Jean-Paul Levesque, les derniers contacts avec les négociateurs patronaux laissent entrevoir la possibilité d'un certain assouplissement des positions patronales.

LES RAJOUTS...

Venez trouver de nouvelles suggestions chez MHS HORAIRES DE LA SALLE D'EXPOSITION.

Jeu au mercredi	9h — 17h
Jeu au vendredi	9h — 20h
Samedi	9h — 16h
Dimanche	11h — 17h

Un rajout à votre maison constitue un placement intéressant. Sans compter que cette pièce supplémentaire modifiera agréablement votre mode de vie. Visitez notre salle d'exposition pour y glaner plans et idées nouvelles.

NETTOYAGE ET PEINTURE Nous nettoierons murs et plafonds, tapis, moquettes, meubles rembourrés, parquets ou fenêtres. NOUS FAISONS ÉGALEMENT LES TRAVAUX DE PEINTURE INTERIEUR ET EXTERIEUR.

SERVICE DE RÉNOVATION METROPOLITAIN

Ouvert le dimanche (sans service téléphonique) 4058 OUEST, JEAN-TALON 482-0600

VERIFIEZ VOS BESOINS

- RAJOUTS
- PARLEMENTS
- ALUMINIUM
- MENUISERIES
- BATHS/TOILETTES
- BUREAUX
- ISOLATION DE SOUS-SOL
- SALLES DE BAIN
- CARPENTERIE
- CIMENTATION
- SALLES DE JEU
- TOITURES
- LOCARNES
- GARAGES (1, 2 et 3 auto.)
- CHÉMINÉE
- CUISINES
- CONTRÔLE FUMÉE

ENTRÉE SUR LE COTÉ DROIT DE L'ÉDIFICE EXISTANT

ERRATUM

Dans notre annonce qui paraît à la page J12 du présent journal, notre offre est valable jusqu'au 18 septembre, contrairement à ce qui est indiqué.

Mc Donald's... c'est le temps d'un bon goûter.

McDonald's

\$19 par jour au centre-ville de Toronto.

Voilà qui est intéressant, qu'il s'agisse d'un voyage d'affaires ou d'agrément. À l'hôtel King Edward, vous êtes logé confortablement à des prix très convenables. Vous vous trouvez dans le quartier des affaires, donc, tout près de vos clients, mais aussi en plein cœur de l'action. Les théâtres, les musées, les galeries d'art et surtout les grands restaurants (notamment ceux de l'hôtel) ne sont qu'à quelques pas. De plus, l'hôtel King Edward possède une excellente réputation. Pour réserver, demandez à votre agent de voyage ou composez **800-261-9393**.

King Edward Hotel

3900 KING, TORONTO, ONTARIO, CANADA. 481-1914 (1100 L. KING EDWARD & ST. JAMES PARK (SUD-OUEST))

2 POUR 1

Achetez un RONDELÉ au poivre ou à l'ail et obtenez en un Nature GRATUITEMENT

rondelé

FROMAGE GOURNAY CHEESE à l'ail et aux fines Herbes with Garlic & Herbs

14 oz — 127 g

EN VENTE DANS LES BOUTIQUES SPÉCIALISÉES ET LES BONS MAGASINS D'ALIMENTATION

FAUCHER

vous propose des

APPAREILS MÉNAGERS RCA

à des prix ridiculement bas

CUISINIÈRE large de 30 po RCA

Modèle EKG 350 — Tableau de commande à panneau de verre. Minuterie permettant de régler automatiquement la cuisson au four. Éclairage par tube fluorescent. Prise chronométrée. Table de cuisson à rebord. 4 éléments chauffants amovibles. Four doté d'une porte amovible à hublot et d'un éclairage intérieur. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

BAS PRIX DE FAUCHER \$339

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur.

RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR SANS GIVRE, 15 pi³ RCA

Modèle KFG 315 — Capacité du compartiment congélateur: 124 lb d'aliments congelés. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables sur plusieurs positions, une clayette fixe, une tablette de verre recouvrant un grand bac à légumes. 2 portes-étagères comprenant un balconnet pour le rangement de boîtes de jus, un casier à fromage, un casier à beurre, un bac à oeufs et des balconnets. Ouverture à droite. Largeur 30 po. Carrosserie blanche.

BAS PRIX DE FAUCHER \$539

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur.

Réfrigérateur-congélateur sans givre, 15 pi³ RCA

Modèle XKG 115 — Capacité du compartiment congélateur: 124 lb d'aliments congelés. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables sur plusieurs positions, une clayette fixe, une tablette de verre recouvrant un grand bac à légumes. 2 portes-étagères comprenant un balconnet pour le rangement de boîtes de jus, un casier à fromage, un casier à beurre, un bac à oeufs et des balconnets. Ouverture à droite. Largeur 30 po. Carrosserie blanche.

BAS PRIX DE FAUCHER \$469

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur.

ENSEMBLE RCA super de luxe

MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE Modèle WAG 690 — Capacité 18 lb (de linge sec). Fonctionnement à 2 vitesses. 3 cycles: normal, normal à grande puissance, tissu infroissable. Niveau d'eau variable. 5 combinaisons possibles pour la température de l'eau. Filtre de recirculation. Couvercle à fermeture de sécurité. Carrosserie blanche.

SÉCHOIR Modèle DXG 790 — 3 cycles: normal automatique, automatique pour tissu infroissable, normal minute. Réglage spécial pour tricot. Réglage spécial pour le rafraîchissement des tissus. 3 sélections de chaleur. Bouton de sécurité de démarrage. Interrupteur de sécurité. Carrosserie blanche.

BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE \$579

Suppléments pour carrosserie de couleur et service après-vente.

ENSEMBLE RCA

MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE Modèle WAG 590 — Capacité 18 lb (de linge sec). Fonctionnement à 2 vitesses. 3 cycles, dont un pour tissu infroissable. Sélecteur de température à 3 réglages. Niveau d'eau réglable. Interrupteur de sécurité. Couvercle à air équilibré. Carrosserie blanche.

SÉCHOIR Modèle DXG 590 — Tambour de grande capacité, revêtu d'émil vitrifié. 3 cycles, dont un pour tissu infroissable. Sélecteur de température à 3 réglages. Filtre à charpie. Interrupteur de sécurité. Couvercle à air équilibré. Carrosserie blanche.

BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE \$529

Suppléments pour carrosserie or moisson et service après-vente.

Roi DES BAS PRIX

48, BOUL. DES LAURENTIDES PONT-VIAU, LAVAL TEL.: 384-0590

8,000 accusations

Syndicats et syndiqués du Front commun pourraient écoper de \$13 millions d'amendes

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Si les syndicats du secteur public sont éventuellement reconnus coupables des quelque 8,000 accusations portées contre eux en vertu des lois 23 et 253, ils risquent fort d'être ruinés à tout jamais!

Les syndicats et les syndiqués ainsi accusés sont en effet passibles d'amendes allant d'un minimum déjà astronomique de \$12.8 millions jusqu'à un maximum absolu époustoufflant de \$116.4 millions!

Tel est le bilan auquel on est arrivée LA PRESSE à partir de chiffres fournis par le ministère de la Justice.

A noter toutefois que c'est surtout le secteur de l'éducation, principalement représenté par la CEQ et la CSN, qui écoperait de la part du lion: on peut en effet estimer à

un minimum de \$10.7 millions et à un maximum de \$107 millions les amendes qui pourraient découler des violations à la loi 23, la loi spéciale adoptée en avril pour suspendre temporairement le droit de grève dans le milieu scolaire.

Après l'adoption de cette loi, les enseignants ont participé à quatre journées de débrayage: les 13, 23, 30 avril ainsi que le 5 mai. Ces défis à la loi parrainée par le ministre Jean Bienvenue risquent de leur valoir les amendes précitées.

Pour ne pas avoir respecté la Loi 253 sur les services essentiels, les syndicats et les syndiqués du secteur des affaires sociales risquent des amendes allant d'un minimum de \$2.1 millions à un maximum de \$9.5 millions.

Relativement plus modestes que les amendes qui risquent d'être imposées dans le secteur de l'éducation, les pénalités qui pourraient frapper le secteur des affaires so-

ciales touchent cependant beaucoup plus les individus.

En effet, les accusations portées en vertu de la loi 23 visent les centrales syndicales, les syndicats et quelques présidents de syndicats; mais aucune, semble-t-il, contre de simples salariés. Il en va tout autrement dans le secteur des affaires sociales où l'on compte 5,617 plaintes portées contre de simples syndiqués. Ces derniers sont passibles d'amendes allant de \$40 à \$200, soit un total allant de \$225,880 à \$1.1 million.

Selon Me Lise Lemieux, sous-ministre associé au ministère de la Justice, le nombre de plaintes portées en vertu de la loi 253 est de 6,251 (et non de 9,000, comme le voulait une première estimation). En plus des plaintes portées contre de simples syndiqués, il y a 376 plaintes contre des agents syndicaux et 229 plaintes contre des syndicats. Les agents syndicaux

sont passibles d'amendes allant de \$2,000 à \$10,000 tandis qu'elles peuvent aller de \$5,000 à \$20,000 pour les syndicats.

Le nombre de plaintes portées en vertu de la loi 23 est de 1,069 mais, sans avoir de chiffres précis à ce sujet, on estime au ministère de la Justice que chaque plainte compte en moyenne au moins deux chefs d'accusation, doublant ainsi le montant des amendes qui peuvent s'ensuivre.

On compte 769 plaintes contre les syndicats, 121 contre les centrales syndicales, 135 contre les présidents de syndicats locaux, 23 autres plaintes contre des syndicats de personnel non-enseignant et 21 autres plaintes enfin que les derniers relevés n'ont pas encore permis de classer dans l'une ou l'autre des catégories précédentes. Pour calculer un estimé des amendes possibles, nous avons supposé que chacune de ces plaintes com-

portait deux chefs d'accusation. Chaque chef peut entraîner de \$5,000 à \$50,000 d'amende.

Aucune des accusations portées tant en vertu de la loi 23 que de la loi 253 n'a encore été tranchée par les tribunaux. Et, à la vitesse où fonctionne l'appareil judiciaire, il faudra sans doute quelques années pour que l'on puisse faire le bilan complet des amendes découlant des négociations de 1976.

Pour l'instant, les syndicats se défendent des accusations portées contre eux en présentant diverses requêtes contestant soit la juridiction du tribunal, soit la constitutionnalité de la loi ou encore demandant le rejet des accusations. Autant de mesures que la Couronne perçoit sans doute comme étant de nature "dilatatoire", c'est-à-dire visant à retarder l'échéance de la condamnation.

Il est peut-être bon de rappeler que, à la suite des négociations de

1972, la CSN avait écopé pour moins d'un demi-million de dollars d'amendes et que le gouvernement a décidé de donner à la centrale jusqu'en 1980 pour s'acquitter de cette somme.

A noter également que les amendes imposées en vertu des lois 23 et 253 le sont "sur poursuite sommaire", ce qui veut dire, qu'en cas d'incapacité de payer, la peine maximale d'emprisonnement est de trois mois seulement. Le juge peut cependant faire procéder à la saisie des biens du défendeur.

Aux accusations portées en vertu des lois 23 et 253 viendront cependant s'ajouter certaines requêtes en outrage au tribunal contre des syndiqués du secteur des affaires sociales qui n'ont pas respecté les injonctions suspendant le droit de grève dans certains hôpitaux. Ces syndiqués risquent, outre des amendes allant jusqu'à \$50,000 jusqu'à un an d'emprisonnement.

VENTE

SONET

IMAGE

FAUCHER

chez

CHAÎNE STÉRÉO

comprenant:

- UNE PLATINE TOURNE DISQUE EDS 10M Entraînement par courroie. GARANTIE DE 2 ANS
- UN AMPLI-TUNER KENWOOD KR 3400 Puissance efficace 2 x 22 watts. GARANTIE DE 5 ANS
- 2 ENCEINTES ACOUSTIQUES RMP 1030 Puissance efficace 30 w par canal. Dans chacune: 1 haut-parleur de 10 po. 1 de 5 po et un "tweeter" de 4 po. GARANTIE DE 5 ANS

BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE

\$469

CHAÎNE STÉRÉO

comprenant:

- UN AMPLI-TUNER KENWOOD KR 6400 Puissance efficace 2 x 45 watts. GARANTIE DE 5 ANS
- UNE PLATINE TOURNE DISQUE EDS 10M Entraînement par courroie. GARANTIE DE 2 ANS
- 2 ENCEINTES ACOUSTIQUES STEREO KING 1250 Dans chacune: 1 grand haut-parleur de 12 po. 1 haut-parleur de 5 po pour les fréquences moyennes. 1 tweeter de 4 po. Suspension pour mobile. Puissance efficace admissible 50 watts par canal. GARANTIE DE 5 ANS

L'ENSEMBLE

\$589

RADIO-RÉVEIL

a gammes AM et FM
STRAUSS
GARANTIE 1 an

PRIX IMBATTABLE DE FAUCHER

\$2695

POSTE DE RADIO AM-FM

Coffret en bois
PRIX SPECIAL DE FAUCHER

\$2995

CHAÎNE STÉRÉO

comprenant:

- UN AMPLI-TUNER KENWOOD KR 1400 Puissance efficace 2 x 10 W. GARANTIE DE 5 ANS
- UNE PLATINE TOURNE DISQUE EDS 10M
- 2 ENCEINTES ACOUSTIQUES GOODMANS

L'ENSEMBLE

\$299

POSTE ÉMETTEUR-RÉCEPTEUR

RADIOTÉLÉPHONIQUE FANFARE 100
PRIX SPECIAL DE FAUCHER

\$12995

TÉLÉVISEUR COULEUR

ZENITH Chromacolor II
à écran 25 po avec télécommande "Space Command 600"
Modèle WELLBURY SG2367PN — Écran de style coloriel américain. Dessus et panneau latéraux sont faits de pin massif et de contre-plaqué pin massif. Devant et base sont faits d'imitation bois parfaitement assortie. Roulettes sphériques pivotantes bien dessinées. Tube image qui donne une image couleur d'une excellente luminosité. Bloc d'accord électronique transistorisé avec sélection de canaux VHF et UHF. Accord précis automatique.

À PRIX SPECIAL DE FAUCHER

CHOIX DE TÉLÉVISEURS "NOIR ET BLANC"

à compter de

\$99

CHOIX DE TÉLÉVISEURS "NOIR ET BLANC"

ENTIÈREMENT TRANSISTORISÉS à écran 17 po

PRIX SPECIAUX DE FAUCHER à compter de

\$159

TÉLÉVISEUR COULEUR

ColorTrak RCA
à écran 26 po

À PRIX SPECIAL DE FAUCHER

TÉLÉVISEUR COULEUR

Modular 4 PHILIPS
à écran 26 po
Modèle MONTURA 36974 — Chassis ÉTATIL-REMERIS transistorisé. Commande "Autotrac" règle les couleurs, le contraste et la luminosité de manière à produire une image d'une clarté insurpassable. Bouton "Autocolor" élimine les problèmes de réglage de 5 fonctions. Indépendantes. Stabilité moderne fait de pièces de bois massif et de bois de placage super naturel canadien.

PRIX SPECIAL DE FAUCHER

\$689

CHOIX DE TÉLÉVISEURS COULEUR PORTATIFS

ENTIÈREMENT TRANSISTORISÉS à écran 14 po

PRIX SPECIAUX DE FAUCHER à compter de

\$349

TÉLÉVISEURS COULEUR PORTATIFS

FLEETWOOD
à écran 20 po
Modèle 100650 — Coffret plastique à enlèvement immédiat. Poignée rabattable. Chassis ÉTATIL-REMERIS transistorisé. Sélection indépendante des canaux VHF et UHF (tous les 82). Réglage et filtration automatique des couleurs. Accord précis automatique.

PRIX SPECIAL DE FAUCHER

\$479

TÉLÉVISEUR COULEUR

AccuColor XL-100 RCA
à écran 20 po
Modèle CTU 506 — Coffret habillé façon panache avec garniture brune de platine et argent terni. Chassis ÉTATIL-REMERIS transistorisé. Système "AccuColor 4" — réglage automatique de la luminosité, du contraste, des couleurs et des teintes. Image instantanée. Accord précis automatique. Indicateur lumineux des canaux VHF et UHF.

À PRIX SPECIAL DE FAUCHER

1 an de service après-vente GRATUIT à domicile

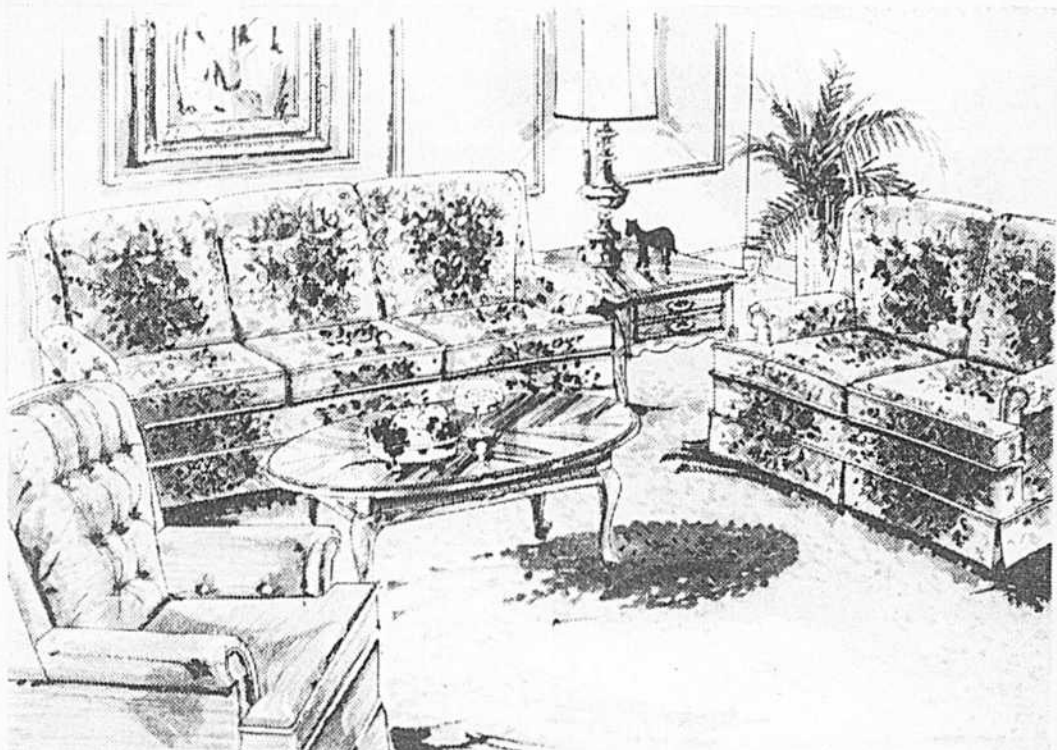
Pour votre protection, nous sommes membre de la Corporation des Marchands de Meubles de Québec. Marchandise réservée sans but moyennant acceptation. Livraison rapide et gratuite dans un rayon de 50 milles.

48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval. 384-0590

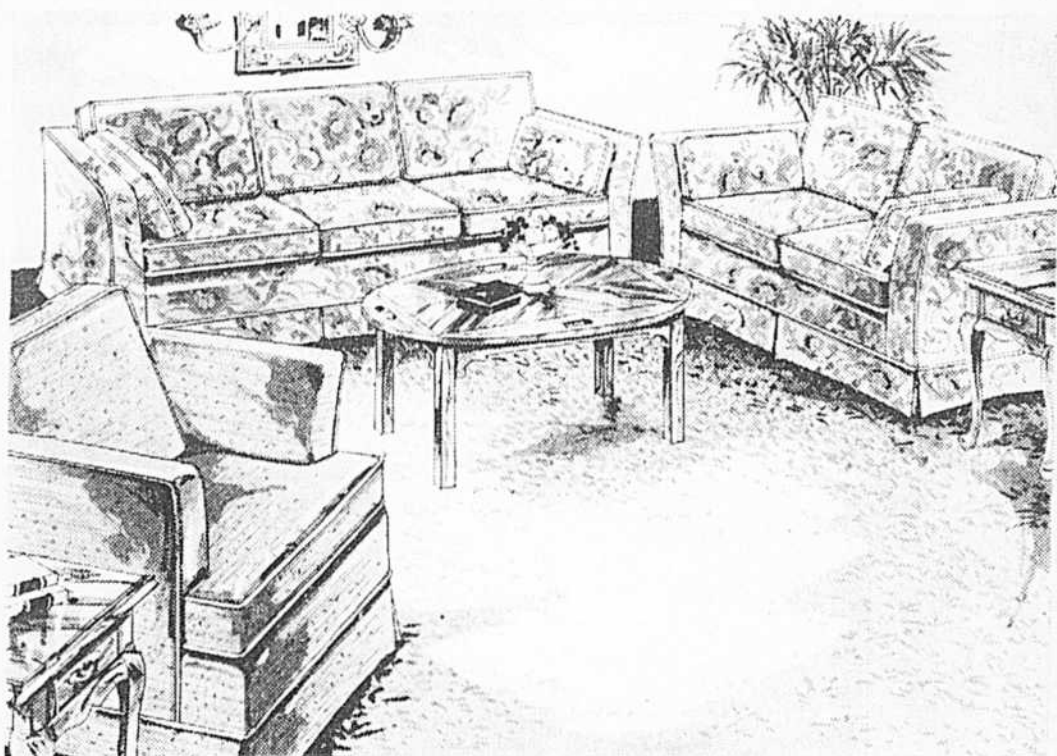
Roi DES BAS PRIX
1000, rue Saint-Jacques, Montréal



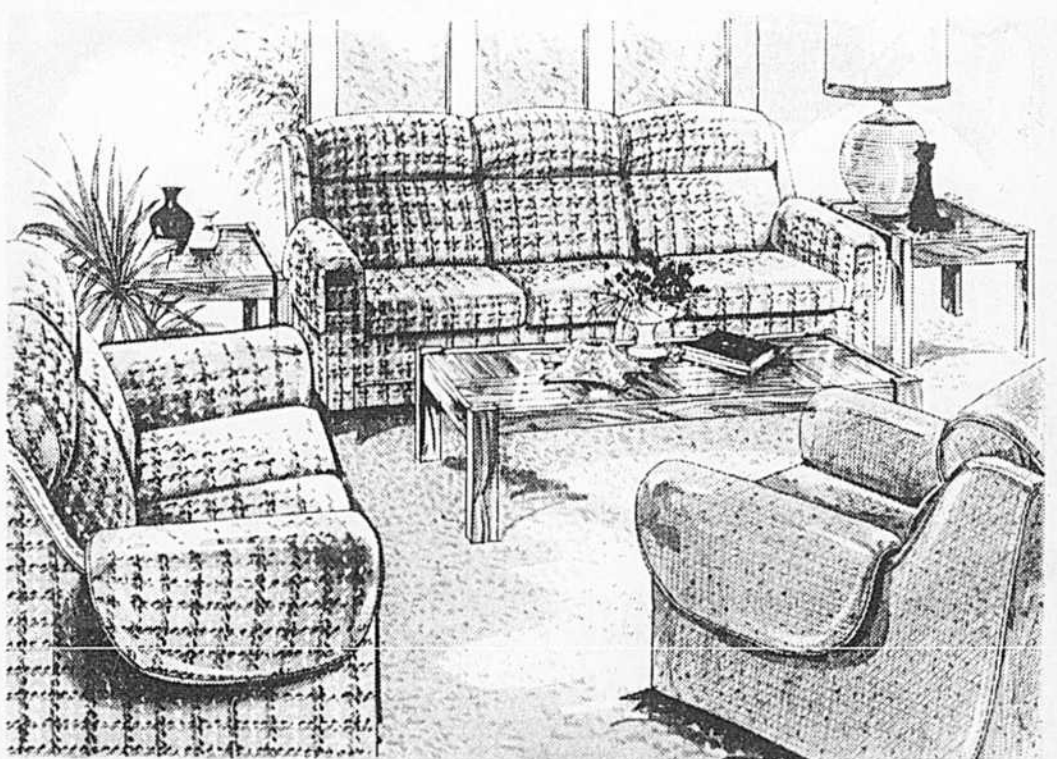
ENSEMBLE "CAPE COD" recouvert de nylon à motif "Tartan".



ENSEMBLE DE STYLE CLASSIQUE recouvert de velours.



ENSEMBLE "CROWN COLONY" recouvert de velours broché.



ENSEMBLE DE STYLE CONTEMPORAIN recouvert de tissu quadrillé Oléfine.

GRANDE VENTE DE MOBILIERS DE SALLE DE SÉJOUR



KROEHLER

*Pour chacun
de ces mobiliers,
Kroehler
propose un
prix-surprise
de \$777*

**MAIS FAUCHER
VOUS LES OFFRE À
UN PRIX BEAUCOUP
PLUS BAS!**

...Tellement bas que nous ne pouvons l'annoncer; venez rencontrer un de nos vendeurs et il vous fera part de nos offres spéciales.

Chacun de ces ensembles comprend un vaste canapé à trois coussins pouvant accueillir confortablement quatre personnes. Les coussins sont amovibles et munis de fermetures éclair.

L'ensemble se complète d'un fauteuil assorti de construction identique.

Toutes les pièces sont munies de châssis extrêmement robustes qui procurent un confort inégalé, et sont rembourrées de mousse épaisse, ce qui ajoute encore au confort.

Chaque ensemble peut également être composé de deux causeuses identiques, chacune comprenant deux coussins. Les tables à café et tables d'appoint illustrées font partie des ensembles, mais s'obtiennent moyennant supplément.

ATTENTION

Afin de servir encore mieux sa nombreuse clientèle

FAUCHER

ouvrira bientôt un NOUVEAU MAGASIN-ENTRÉPÔT
GÉANT d'une superficie de 165,000 pieds carrés à
Boucherville sur la Rive sud, en bordure de la Trans-
canadienne (autoroute 20).

48, boul.
des LAURENTIDES,
Pont-Viau, Laval.
Tél. 394-0590





Métro prend soin de votre budget

MAÏS EN GRAINS
MÉTRO
Canada Fantaisie

Bte 12 oz **38¢**

POIS VERTS
MÉTRO
ASS. CANADA CHOIX

Bte 19 oz **36¢**

CRISTAUX PRÉSIDENT
A SAVEUR
D'ORANGE
OU RAISIN

4 Env. 3.4 oz **79¢**

PÂTES ALIMENTAIRES
LANCIA
Rotini, spaghetti, spaghettini,
macaroni coupe

32 oz **75¢**

DÉTERGENT LIQUIDE
MÉTRO
ROSE

Bte 24 oz **45¢**

EAU JAVEL
MÉTRO

Cont. 128 oz **73¢**

OLIVES McLAREN
FARCIES
MANZANILLA

Bocal 12 oz **99¢**

SHORTENING
CRISCO

Bte 3 lb **1.62**

Papier toilette
MÉTRO
Blanc, rose, jaune

Paquet 2 rouleaux **49¢**

SHAMPOOING
HEAD & SHOULDER

Lotion 100 ml **89¢**

BISCUITS VIAU

ROYAL & VILLAGE 2 lb **1.19**

SECS ASS. 19.5 oz

PAPIER MOUCHOIR
LADY SCOTT
ASS.

Bte 200F **64¢**

BISCUITS PREMIUM
PLUS CHRISTIE
SALES ET NON SALES

Bte 908 gr. **1.29**

RINCE-BOUCHE
COLGATE
ROUGE 100

500 ml **1.39**

BEIGNES MÉTRO
(RÉGION DE MONTRÉAL)

NATURE douz. **49¢**

AU SUCRE douz. **55¢**

(RÉGION DE QUÉBEC)

NATURE douz. **63¢**

YORK FARMS

POIS CONGELÉS 12 oz **39¢**

POINTES D'ASPERGES 10 oz **89¢**

NOURRITURE POUR CHIENS
GAINES

10 kg **4.99**

MAÏS EN CRÈME
MÉTRO
CANADA CHOIX

Bte 19 oz **43¢**

MARGARINE MOLLE
SOYA LACTANTIA

1 lb **79¢**

Jus de tomates
MÉTRO
Canada Fantaisie

Bte 19 oz **25¢**

SAUCE AUX TOMATES
BRAVO

Bte 28 oz **89¢**

SACS À ORDURES
MÉTRO

Pour l'intérieur paquet 10s

Pour l'extérieur paquet 10s

35¢ 79¢

SOUPE MÉTRO

POULET & NOUILLES

A L'OIGNON

Bte 2 env. **29¢** Bte 2 env. **44¢**

DENTIFRICE
COLGATE

Tube 100 ml plus 50% **1.13**

JUS D'ORANGE
MÉTRO
NON SUCRE
OU JUS BLENDED

Bte 48 oz **66¢**

Mélange à gâteau
Duncan Hines
Saveurs ass.

Bte 12 à 19 oz **63¢**

JUS PAMPLEMOUSSE
MÉTRO
NON SUCRE

Bte 48 oz **61¢**

MÉLASSE MÉTRO

Cont. 26 oz **72¢** Cont. 40 oz **1.05**

FROMAGE KRAFT
TRANCHES
INDIVIDUELLES

Paquet 8 oz **75¢**

RIZ DAINTY
À CUISSON RAPIDE

Bte 24 oz **1.18**

PAPIER PLASTIQUE
SARAN WRAP

rouleau 50 pieds **54¢** rouleau 100 pieds **95¢**

PETITES CREVETTES
PRÉSIDENT

Bte 4.4 oz **1.09**

CROUSTILLES
MÉTRO

Sac 250 gr **79¢**

CHOCOLAT HERSHEY
AUX AMANDES, FONCÉ
OU AU LAIT

3 tablettes **1.14**

Déterfif Métro
POUDRE BLEUE

Bte 5 lb **1.49**

ADOUCISSEUR
À TISSUS
MÉTRO

Cont. 128 oz **1.39**

McLARENS

CORNICHONS TRANCHES GHERKINS SUCRÉS

SUCRÉS MEDIUM

Cont. 32 oz **91¢** Cont. 12 oz **79¢**

NETTOYEUR TOUT USAGE
MÉTRO
CITRON & PIN, LIQUIDE

Cont. 32 oz **73¢**

DÉTERGENT LIQUIDE
MÉTRO
CITRON ROSE

Bout. 32 oz **75¢**

SAVON
DE TOILETTE
MÉTRO ASS.

8 pains **74¢**

Café Instantané
NESCAFÉ

Bocal 10 oz **2.99**

ESSUIE-TOUT
VIVA
ASS. OU BLANC

Paquet 2 rouleaux **1.05**

CHRISTIE
CAPITAINE BON SEL
BAGUETTES BRETZELS
BON SEL BRETZELS

8 oz 7 oz **45¢**

GÂTEAUX
STUART

Bte familiale ass. b **79¢**

TARTES MÉTRO
POMMES, NOIX, CITRON,
RAISINS
AU SUCRE

20 oz 18 oz **79¢**

JUS D'ORANGE
ORANGE MAISON
FAIT DE CONCENTRÉ 100% PUR
ET D'ORANGES FRAÎCHES

Cont. 64 oz **1.39**



BOEUF CANADA CATEGORIE "A"

ROSBIF
DE PALETTE

COUPE
RÉGULIÈRE

44¢ lb

BOEUF CANADA CATEGORIE "A"

ROSBIF DE
CÔTES
NATURE

1.48 lb

BOEUF CANADA CATEGORIE "A"

BIFTECK
DE CÔTE

1.68 lb

BOEUF HACHÉ
MI-MAIGRE

88¢ lb

BOEUF CANADA CATEGORIE "A"

ROSBIF DE
CÔTES CROISÉES

78¢ lb

BOEUF CANADA CATEGORIE "A"

BIFTECK
DE PALETTE

54¢ lb

COUPE RÉGULIÈRE

BOEUF CANADA CATEGORIE "A"

ROSBIF DE
PALETTE ROULÉ

78¢ lb

"MERITE"
SAUCISSON
DE BOLOGNE
MORCEAU 2 LB ET PLUS

63¢ lb

"MERITE"
TOURTIÈRE

16 oz **1.09**

"BOEUF MÉRITE"
SAUCISSE
PORC/BOEUF

79¢ lb

FOIE DE BOEUF
DE CHOIX
TRANCHÉ, DÉCONGÉLÉ

48¢ lb

"CORVETTE"
FILETS
DE MORUE
CONGELÉS

Bte 3 lb **2.99**

"HYGRADE"
SAUCISSES
FUMÉES

Pqt 1 lb **89¢**

"HYGRADE"
JAMBON CUIT
TRANCHÉ

Pqt 6 oz **1.08**

"HYGRADE"
VIANDES CUITES
TRANCHÉES
SIMILI POULET, CORNICHONS-PIMENTS,
BOLOGNE, VIANDE ET OLIVES

Pqt 6 oz **43¢**



POMMES MCINTOSH

JUTEUSES DU QUÉBEC
CANADA DE FANTAISIE

Sac poly 4 lb **89¢**

PRUNES SUCRÉES

VARIÉTÉ ITALIENNE
E.U. CATEGORIE
CANADA NO 1

3 lb **85¢**

BANANES

QUALITÉ
SUPÉRIEURE

21¢ lb

ORANGES SUNKIST

SUCRÉES ET
JUTEUSES

Grosneur 113 **88¢** dz

RAISINS ROUGES "TOKAY"

SUCRÉS
E.U. CATEGORIE
CANADA NO 1

39¢ lb

CAROTTES FRAÎCHES

QUÉBEC
CANADA NO 1

Sac poly 5 lb **39¢**

Métro, j'y crois

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 18 SEPTEMBRE, 1976.
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.



CHEZ
SIMPSONS...
AVEC
PLAISIR



EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL



**luxueux manteaux
de vison naturel
"Canada Majestic"**

Prix Simpsons

\$1,699

- Pendant des mois, Simpsons a travaillé avec les meilleurs artisans pour pouvoir vous présenter ces manteaux de vison... à un prix Vente Anniversaire.
- Chaque manteau est un chef-d'oeuvre d'élégance.
- Les peaux sont touffues et minutieusement choisies pour leur riche texture, leur excellente qualité et leur somptueuse teinte.
- Naturel pastel, naturel foncé d'élevage, naturel perle ou naturel "demi-buff".

**doux manteaux
de fourrure**

Prix Simpsons

\$499 à \$899

- Grande collection de manteaux de fourrure à poils longs naturels ou teints provenant de peaux de qualité choisies avec soin.
- Modèles des plus nouveaux: longs ou pour porter avec pantalon. Manteaux avec ou sans garniture.
- Rat musqué naturel ou teint, avec ou sans garniture.
- Chat sauvage, naturel ou teint.
- Loup naturel.

Profitez du plan "Mise de Côté" Simpsons — dépôt de 10% au moment de l'achat.



Souvenez-vous... lorsque vous pensez fourrure... pensez Simpsons
Le bonnet en tricot représenté est disponible au rayon des chapeaux chez Simpsons.
Rayon 740 au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT



A. Chapeaux en queues de vison. Seulement un modèle représenté. Toques, cloches, bérêts, etc... Pastel, foncé d'élevage, noir, saphir, perle.

Prix Vente Anniversaire **26⁹⁹**

B. Vison pleines peaux. Seulement un modèle représenté de notre collection de modèles en queues de vison touffues. (Ton pastel seulement pour le modèle représenté.)

Prix Vente Anniversaire **89⁹⁹**



C. Chat sauvage pleines peaux à poil long. Choix de modèles tels que "boules", cloches, dômes.

Prix Vente Anniversaire **59⁹⁹**

À doux visage... belle fourrure!

- Venez voir notre nouvelle collection de chapeaux de fourrure offerte à des prix Vente Anniversaire! Essayez le vôtre.
- Luxueux modèles en vison, queues touffues de vison, flancs de vison et plusieurs autres modèles en superbes fourrures à long poil.
- Seulement 4 modèles représentés de notre collection.

Pour achat en personne seulement



D. Flancs de renard. Modèles "boules" à poil long. Ton renard bleu seulement.

Prix Vente Anniversaire **19⁹⁹**

**OBTENEZ VOTRE
CARTE D'ACTION**

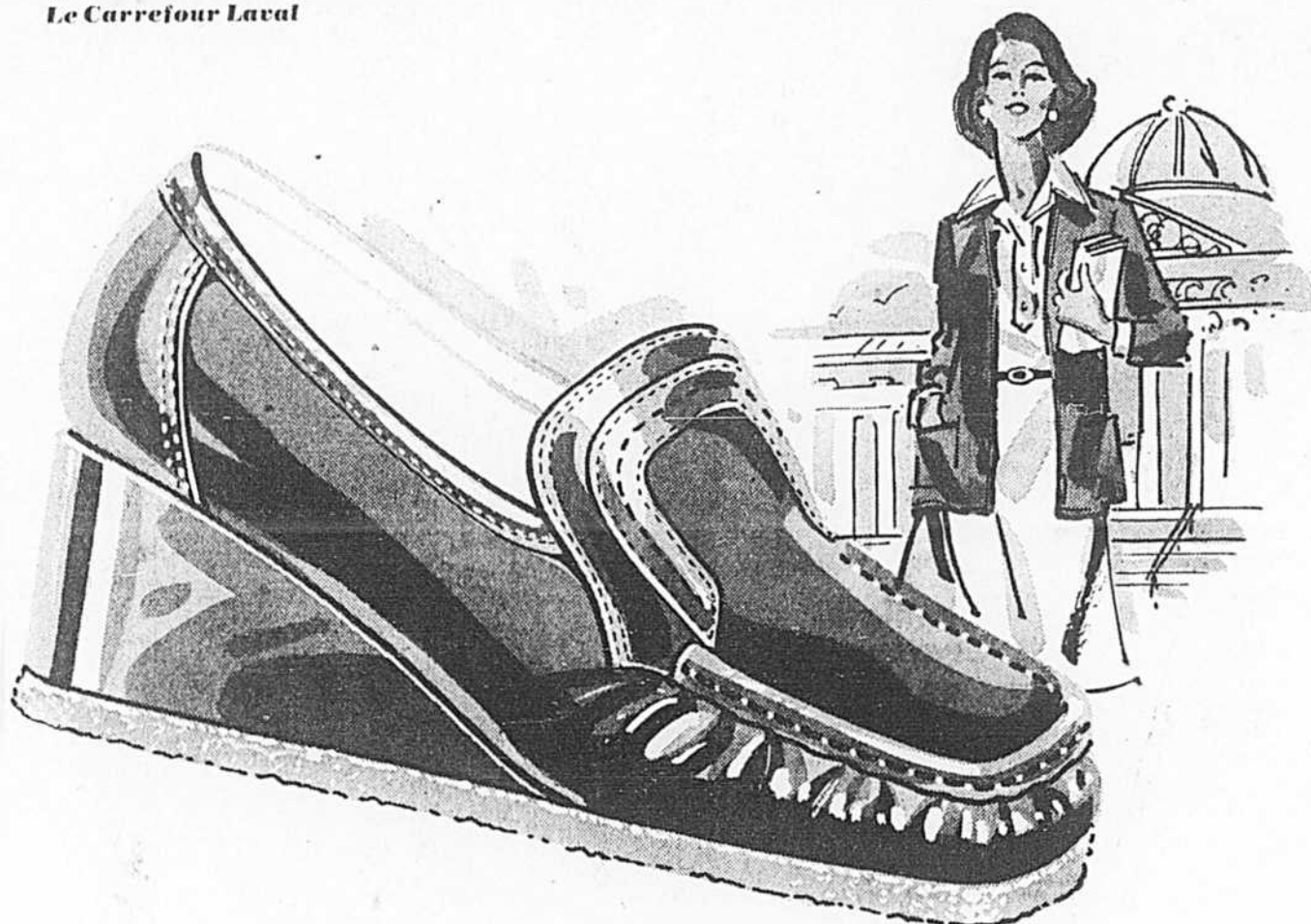


Pour renseignements, venez au bureau du crédit au magasin
Simpsons le plus près de chez vous



En Ville
Fairview
Les Galeries d'Anjou
Le Carrefour Laval

vente anniversaire Simpson la vente No 1 de l'année



**souliers sport
importés d'Italie**

Prix Vente
Anniversaire

14⁹⁹

- Pour dames... souliers sport très confortables, parfaits pour la marche offerts à bas prix "Vente Anniversaire".
- Empeignes en simili-cuir, talons compensés, semelles crêpe.
- Tan, brun, marine ou noir.
- Pointures 7 à 10 (avec 1/2 largeur AA et 5 1/2 à 10 (avec 1/2 largeur B).

Rayon 721 au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

**Venez en personne, écrivez...
ou composez 842-7221 jour et nuit**



Obtenez votre carte d'action. Pour tout renseignement, s'adresser au bureau du crédit de n'importe quel magasin Simpsons



**rabais \$15 - costumes
de ski pour fillettes**

Prix ord.
Simpsons \$40
24⁹⁹

- Exclusivité Simpsons!
- Costume de ski 2 pièces en nylon rebelle à l'eau avec confortable doublure isolante
- Tricot trois tons à l'encolure et aux poignets.
- Salopette avec sous-pieds, poches à glissière; veste classique avec glissière devant.
- Tons prédominants de bleu Tripoli, rouge ou orange.
- Tailles 7 à 14.

Rayon 745 au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



**ensemble 2 pièces
tricot acrylique**

Prix Vente Anniversaire
Tailles moyennes Demi-tailles
16⁹⁹ 17⁹⁹

- Ensemble pratique tricot acrylique lavable.
- Long chemisier à manches longues avec poignets à revers patte de boutonnage pleine longueur, ceinture nouée.
- Jupe ample à taille élastique et 4 godets.
- Imprimés féminins sur fond brun chocolat ou noir.
- Tailles moyennes 12 à 20; demi-tailles 16 1/2 à 24 1/2

Rayon 778 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



**jolis pulls
en acrylique**

Prix Vente Anniversaire
349

- Des atouts-mode pratiques! Achetez-en plusieurs à ce bas prix!
- Confection en tricot 100% acrylique lavable à la machine
- Gamme d'attrayants coloris tels que noir, vert foncé, bleu aviation, tan ou rouge vin.
- Tailles P.M.G.

A. Modèle à encolure arrondie
B. Modèle à col roulé
Rayon 781 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



**allocation-
échange de
\$12**

pour votre perruque défranchie lorsque vous achetez une nouvelle perruque de \$30 ou plus chez Simpsons. Soyez toujours bien coiffée avec un de ces modèles sans coiffe en fibre modacrylique sans souci. Gamme de teintes naturelles qui conviendront à toutes!

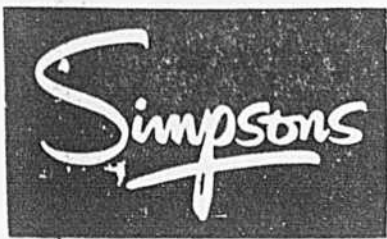
Rayon 711 au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



**ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE — LA GARANTIE DE SIMPSONS
VOUS ASSURE "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"**

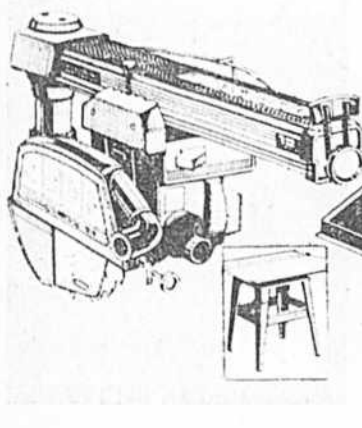


• EN VILLE
• FAIRVIEW
• LES GALERIES D'ANJOU
• LE CARREFOUR LAVAL

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT vente anniversaire Simpsons la vente No 1 de l'année!



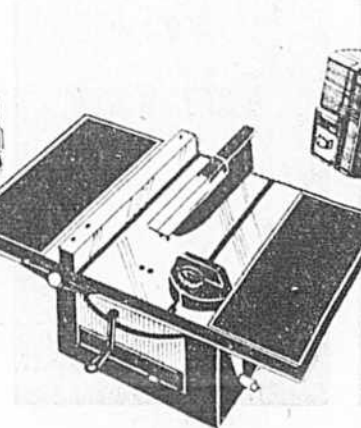
Consultez la circulaire Simpsons de 56 pages. Passez vos commandes dès que vous l'aurez feuilletée en composant 842-7221.



scie radiale
"Craftsman" 12"
Prix Vente
\$629.98
544.98

- Rabais \$90 - Scie à bras radial avec moteur de 3 C.V.
- Coupe le bois jusqu'à 1" d'épaisseur.
- Le chariot glisse sur un rail rond en acier.
- Roulement à billes lubrifié en permanence.
- Modèle 27026.
- Rabais \$10, Support en acier. Pour scie décrite et dessin. Modèle 27359.

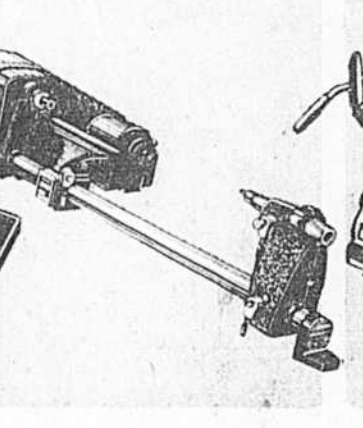
Prix et
Simpsons 29.98



scie d'établi
9" "Craftsman"
Prix Vente
\$299.98
249.98

- Moteur 1.6 C.V. avec commande directe à avancement par induction.
- Table en fonte avec plan de travail de 12" x 30".
- Fendeurs de précision. Modèle 27289.
- Rabais \$10, Support en acier. Modèle 27359.

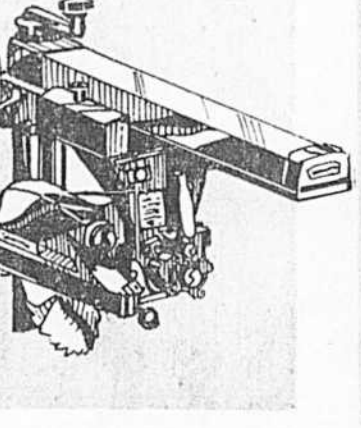
Prix et
Simpsons 29.98



rabais \$60-tour
12" "Craftsman"
Prix et
Simpsons 219.98
199.98

- Façonne le bois jusqu'à 8" de diamètre x 36" long.
- Mandrin 7" x 16" avec pivot No 15.
- Protège-courroie et verrouillage. Modèle 28932.
- Rabais \$4, Moteur 1/2 C.V. pour tour à bois. Modèle 20103.
- Rabais \$10, Support en acier. Modèle 27359.

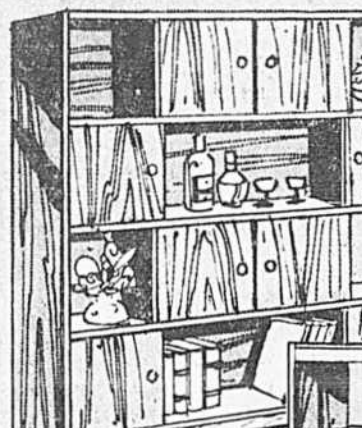
Prix et
Simpsons 29.98



scie radiale
10" "Craftsman"
Prix et
Simpsons 219.98
269.98

- Rabais \$50 - Modèle à moteur développant 2 C.V. au maximum.
- Bras en aluminium moulé et support à colonne.
- Commande d'élévation à crémaillère derrière.
- Frein de lame manuel. Modèle 27000.
- Rabais \$10, Support en acier. Pour scie décrite et dessin. Modèle 27359.

Prix et
Simpsons 29.98



A. Rabais 29.99 - Éléments mural. Meuble avec 8 portes coulissantes à droite ou à gauche. Environ 72" x 12" x 68". Modèle 7268.



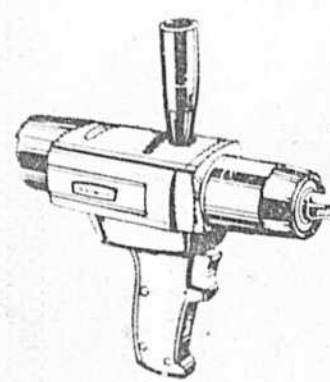
B. Rabais \$20 - Éléments mural. Pour ranger livres, bibelots, plantes, disques, etc. Une porte coulissante. Environ 48" x 11" x 63". Modèle 4850.

C. Rabais 7.99 - Éléments pour le rangement des disques - Protégez vos disques en les rangeant dans cette étagère à portes coulissantes. Intérieur fini avec diviseurs. Environ 36" x 16" x 21". Modèle 4810.

D. Rabais \$21 - Grand élément mural. Convient à n'importe quelle pièce. Pour livres, bibelots, plantes, etc. 8 portes coulissantes. Environ 84" x 12" x 64". Prix ord. Simpsons 136.99.

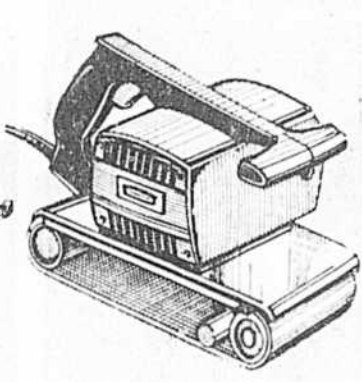
E. Rabais 1.99 - Bibliothèque avec porte en verre. Les portes sont coulissantes. Protège vos objets de valeur de la poussière. Environ 30" x 11" x 30". G32-R.

Prix ord. Simpsons 11.98



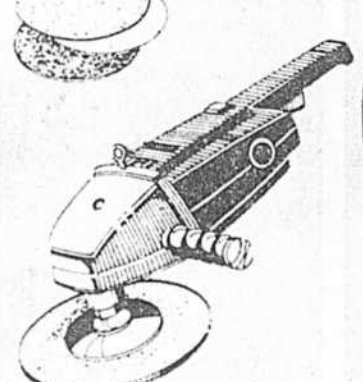
rabais \$20 - outil à
choes "Craftsman"
Prix et
Simpsons 109.98
79.98

- Outil à chocs à vitesse simple.
- Développe au maximum 1 C.V. avec vitesse sans charge 1500 rpm.
- Fonctionne avec douilles.
- Roulement à billes et engrenages durs.
- Modèle 24302.



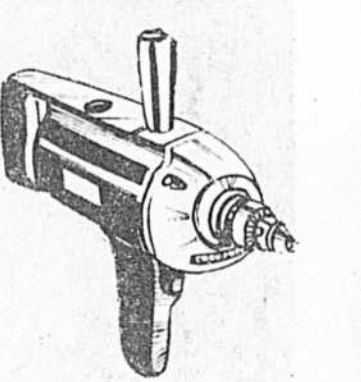
ponceuse
"Craftsman"
Prix et
Simpsons 129.98
99.98

- Rabais \$25 - Modèle à ruban robuste de type commercial. Modèle 24355.
- Développe 1 C.V., voyage à 1500 FPM.
- Roulement 100% à billes et rouleaux.
- Ruban de ponçuse 4" x 24". Interrupteur bipolaire.



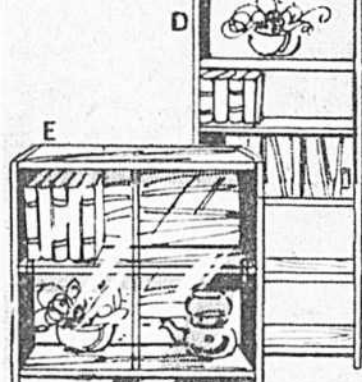
ponceuse-
polisseuse
Prix et
Simpsons 189.98
149.98

- Rabais \$35 - Modèle "Craftsman" 9" ponce polir.
- Moteur à roulement 100% à billes développant 1 C.V.
- Vitesses sans charge 3600 rpm; 1500 rpm pour poncer.
- Pour réparations d'auto, bricolage à la maison.
- Modèle 24332.

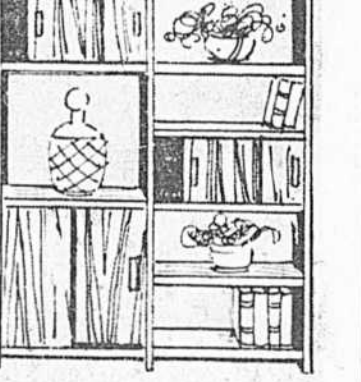


perceuse 1/2 po
"Craftsman"
Prix et
Simpsons 109.98
49.98

- Rabais \$20 - Moteur 1/2 C.V. à vitesse variable.
- Perceuse 1/2" réversible.
- Roulement à billes et à manchons.
- Isolation double.
- Vitesses sans charge 9-600 rpm.
- Modèle 22004.



Prix ord. Simpsons 119.99



Prix ord. Simpsons 136.99

Prix ord. Simpsons 11.98

Prix ord. Simpsons 11.98

Prix ord. Simpsons 11.98

Prix ord. Simpsons 11.98

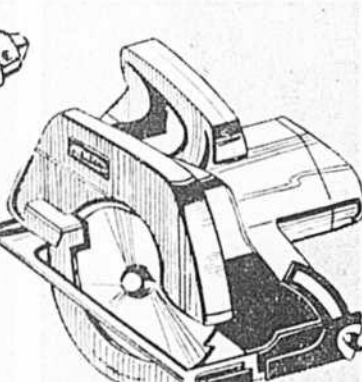
Prix ord. Simpsons 11.98

Prix ord. Simpsons 11.98



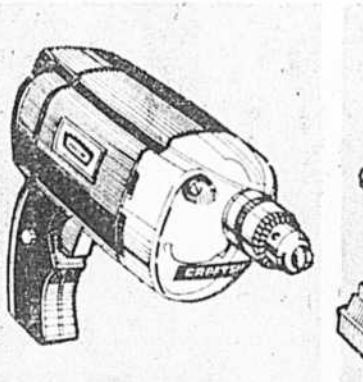
perceuse 3/8"
"Craftsman"
Prix Vente
Anniversaire
49.98

- Perceuse électrique 1/2" réversible.
- Moteur de 1/2 C.V. développant 0-1200 rpm.
- Roulement à billes et à manchons très souple.
- Interrupteur de sécurité et détente se bloquant.
- Modèle 22064.



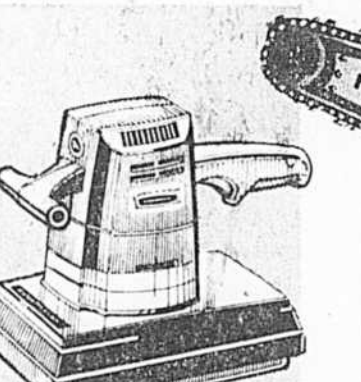
scie circulaire
7" "Craftsman"
Prix Vente
Anniversaire
49.98

- Développe 1 1/2 C.V. à 9.5 amp.
- Roulement à billes et à manchons.
- Vitesses sans charge 3200 rpm; engrenage.
- Complète avec guide de coupe.
- Modèle 22849.



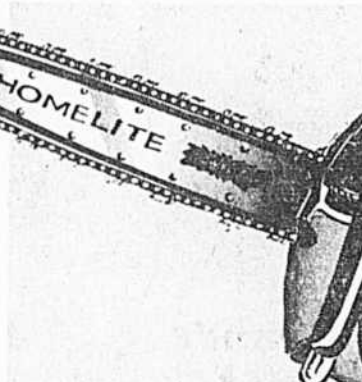
perceuse 3/8"
"Craftsman"
Prix et
Simpsons 109.98
59.98

- Rabais \$10 - Modèle à double multiplication réversible.
- Moteur 1/2 C.V. à 0-1100 rpm, vitesse sans charge.
- Roulement à billes, manchons et rouleaux.
- Interrupteur à détente se bloquant; dégagement de sécurité.
- Modèle 22055.



ponceuse 1/2 C.V.
de "Craftsman"
Prix et
Simpsons 109.98
79.98

- Rabais \$20 - Modèle commercial robuste à double action.
- Moteur de 1/2 C.V. à roulement à billes.
- Ponce bois, métal ou plastique. Isolation double.
- Tampon de 4" x 9" fonctionnant à 4000 opm/spm.
- Modèle #24231.



tronçonneuse à essence
"Homelite" à double commande
Prix Vente Anniversaire
159.99

- Moteur à détente jumelle "Super 2" avec double commande pour fonctionnement facile.
- Emonde et coupe les arbres sans problèmes.
- Guide-chaîne de 11", huileur de chaîne automatique.
- Contrôle de luxe au bout du doigt pour démarrage rapide, facile.
- Complète avec chaîne supplémentaire et étui.

Achetez en toute confiance. — La garantie de Simpsons vous assure "Satisfaction ou remboursement".

Rayon 774 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

OBTENEZ VOTRE CARTE D'ACTION



Pour renseignements, venez au bureau du crédit au magasin Simpsons le plus près de chez vous